

LA BRETAGNE & LES PAYS CELTIQUES



Bretons de Lettres

PAR

LOUIS TIERCELIN

LECONTE DE L'ISLE ÉTUDIANT
VILLIEPS DE L'ISLE ADAM CHRÉTIEN
HIPPOLYTE LUCAS AU TEMPLE DU CERISIER
BRIZEUX A SCAER

Avec des fac-similés d'autographes



PARIS
HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

9, QUAI VOLTAIRE, VII^e

—
1905

Bretons de Lettres

Louis Tiercelin



Honoré Champion, éditeur, Paris, 1905

Exporté de Wikisource le 30 juin 2026

TABLE

[Leconte de Lisle étudiant](#)

[Villiers de l'Isle Adam chrétien](#)

[Hippolyte Lucas au Temple du Cerisier](#)

[Brizeux à Scaër](#)



LECONTE DE LISLE ÉTUDIANT

(1837-1843)

Charles Leconte de Lisle quitta l'île Bourbon, le 11 mars 1837, pour venir étudier le droit en France. Il laissait ses parents désolés de son départ. « J'ai beau chercher à me faire une raison de son absence, écrivait son père, quand son souvenir me revient, et il me revient souvent, mes yeux se mouillent. Je me laisse volontiers pleurer. Puisses-tu, mon ami, n'être jamais obligé de te séparer de tes enfants à d'aussi immenses distances ; cela nuit au bonheur de la vie. » Avant de s'installer à Rennes pour y suivre les cours de la Faculté de droit, Charles devait passer quelque temps chez son oncle, M. Louis Leconte, avoué à Dinan. C'était le plus proche parent que M. Leconte de Lisle [\[1\]](#), émigré depuis vingt ans, eût laissé dans la petite ville bretonne dont il était originaire. C'était à lui qu'il confiait la surveillance et la tutelle de son fils pendant le temps de ses études, en lui donnant tout pouvoir pour l'administration du budget et la direction de la vie du jeune étudiant.

La correspondance échangée entre les parents de Bourbon et le cousin de Bretagne, les notes que j'ai prises dans les archives de l'Université et dans les journaux et revues de Rennes, — notes et correspondance éclairées ou complétées par quelques lettres de Charles Leconte de Lisle et par des souvenirs de famille, — m'ont permis de suivre, à Rennes, pendant près de six années, les traces du mauvais étudiant qui devait être un grand poète. Je dis *six années*, car voici qu'une première rectification s'impose.

« *Trois ans*, il demeura à Rennes, sous prétexte d'y faire son droit... On le rappela à l'Île Bourbon, en 1841. » Jean Dornis, à qui j'emprunte ce renseignement, se trompe. Le séjour de Leconte de Lisle à Rennes et à

Dinan fut de six années ; Leconte de Lisle ne repartit pour Bourbon qu'en 1843.

À ce sujet, j'ai reçu de Jean Dornis la lettre suivante :

« Paris, novembre 1897.

« Monsieur, vous venez de publier un intéressant article sur Leconte de Lisle. Puisque vous me faites l'honneur de citer mon témoignage et que vous croyez pouvoir relever dans mes souvenirs quelques légères inexactitudes, je crois vous être agréable en mettant sous vos yeux le document dont je me suis servi. Je le tire des notes autographes que Leconte de Lisle avait bien voulu écrire pour me renseigner : « Mon père d'origine normande et Bretonne. Deux branches, aînée et cadette. Le nom est ainsi orthographié dans les anciens papiers de famille : Le Conte de Lisle, branche aînée ; Le Conte de Préval, cadette. Les Préval n'ont gardé que le nom patronymique. J'ai réuni, le premier, *le* et *Conte*, pour éviter le semblant d'un titre...

« Venu en France à 3 ans, retourné à Bourbon à 10 ans avec ma famille, deuxième voyage, seul, à 20 ans, séjourné au Cap de Bonne-Espérance et à Sainte-Hélène. Retourné à Bourbon à 23. Puis troisième voyage, retour définitif en France... »

En dépit des renseignements puisés par Jean Dornis à la source même, je prouverai par des documents que les *notes autographes* sont erronées et qu'elles tendraient à biffer près de trois années dans la vie du Maître.

Tout d'abord, quelques mots sur les origines de famille et le nom de Leconte de Lisle ne seront pas inutiles, pour rectifier tant d'erreurs accumulées sur ces deux points.

De documents remis par M^{me} Le Branchu et déposés par M. Charles Bellier-Dumaine^[2] aux Archives d'Ille-et-Vilaine (série E), il résulte que le plus lointain ancêtre connu de Leconte de Lisle est un Jean Leconte qui vivait vers le milieu du xvi^e siècle ; son fils fut Jean, son petit-fils Thomas, son arrière petit-fils Charles. Un des fils de celui-ci fut Thomas, « aïeul paternel de Leconte de Lisle au cinquième degré. »

Le fils de Thomas fut Jean, qui vivait dans la seconde moitié du xvii^e siècle. Un de ses fils Michel prit le nom de Préval, qui « devait se conserver longtemps dans la famille, » et que pourtant M. Louis Leconte, le maire de Dinan, ne parvint pas à se faire concéder légalement et auquel dès lors il renonça.

Ce Michel Leconte de Préval, qui était apothicaire, habitait Pontorson, petite ville aux frontières de la Bretagne. Parmi d'autres enfants, il eut un fils Jacques Leconte, sieur de Préval, qui fut l'arrière grand-père de Leconte de Lisle. Il fit ses études de médecine à Paris et s'établit à Avranches. Son fils Charles-Marie, né en 1759, mort en 1809, vint se fixer comme apothicaire à Dinan. Un de ses frères, René l'y suivit bientôt ; celui-là fut le père de Louis Leconte.

La poésie apparaît pour la première fois dans la famille en la personne de ce Charles Marie, grand-père du poète. La pharmacie lui laissait des loisirs. Il célébra la Révolution naissante et fut à Dinan le chansonnier de la Fédération :

Souviens-toi que le Dieu qui punit les parjures
Lit au fond de ton âme, y voit tes sentiments ;
Si par hypocrisie ou par crainte tu jures,
Va loin de cet autel porter tes faux serments.

Le patriote poète n'en fut pas moins emprisonné, et, rendu à la liberté au 9 thermidor, ce fut en vers encore qu'il manifesta sa joie. Les *Souvenirs* de M. Néel de Lavigne constatent le succès de ces vers et la célébrité locale de leur auteur.

Son fils fut Charles-Guillaume Jacques, né en 1787. Il n'avait pas terminé ses études de médecine quand, en 1813, il fut nommé chirurgien sous-aide au corps de Bavière. À la chute de l'Empire, il quitta son poste, et, en 1816, il se décida à partir pour l'île Bourbon. Ce Charles-Guillaume-Jacques, père du poète, s'est toujours fait appeler Leconte de L'Isle, À quel titre et de quel droit ? Voici :

Parmi les noms additionnels des Leconte, nous trouvons ceux de « du Val, de Préval, du Désert, du Grimbert, » et enfin de « de Lisle. » Ils furent pris, selon l'habitude des bourgeois des xvii^e et xviii^e siècles, pour se

distinguer entre frères et cousins et n'impliquaient pas même une prétention à la noblesse ; ils marquaient, et encore pas toujours, la possession d'une terre.

La terre de l'Isle est située sur les anciennes paroisses de Saint Samson de l'Isle et de Cendres, qui font partie aujourd'hui de la paroisse de Pleine-Fougères, au diocèse de Rennes. Elle relevait autrefois de l'évêché de Dol et des moines de Marmoutiers. Une vieille église, les ruines d'une autre plus ancienne détruite par les Normands, la jolie rivière du Couësnon, de vastes marais couverts d'eau pendant l'hiver, la cathédrale de Dol d'un côté, le mont Saint-Michel de l'autre, les hauteurs d'Avranches à l'Est, au nord et à l'ouest la mer et Saint-Malo, voilà les horizons à vol d'oiseau de cette région où est enclose la petite *seigneurie* du poète. N'y avait-il pas de quoi éveiller une génération à la poésie ? C'est ainsi, du moins, que les Leconte Normands, en franchissant le petit fleuve, qui,

*par sa folie
A mis le Mont en Normandie.*

se sont faits, pour nous dédommager sans doute de la Merveille devenue Normande, un peu plus Bretons et bientôt, par leur séjour à Dinan, Bretons tout à fait.

C'est par un mariage avec la fille de François Estienne, acquéreur de cette terre et qui en prit le nom, que Michel Leconte de Préval devint propriétaire de la petite terre de l'Isle. Le premier qui en porta le nom fut son petit-fils Charles-Marie, grand-père de notre poète. Bien que *légalement* ce nom ne lui appartînt pas, il le porta si constamment que son fils, sur l'ordre ministériel de 1813 qui l'appelait à l'armée de Bavière, est qualifié : Leconte *dit* de Lisle. Aussi quand le chirurgien démissionnaire partit pour Bourbon, emportait-il son nom presque *légitimement* constitué et désormais en fit-il sa signature incontestée, avec la seule variante de l'apostrophe mise ou omise à *Lisle*.

Il n'y avait guère plus de vingt ans que M. Leconte de Lisle avait émigré à Bourbon pour y exercer la médecine et y faire de la culture. Il s'y était

marié avec M^{lle} Elisée de Riscourt de Lanux ; en 1818, Charles-Marie-René, qui fut le poète, était né.

Quand il fut question d'envoyer Charles en France pour la seconde fois, en 1837, leur plus proche parent dans la petite ville de Dinan était M. Louis Leconte, et c'était à lui que M. Leconte de l'Isle confiait son fils, en le lui recommandant tendrement : « Que nous serions heureux, si vous alliez l'aimer, Lucie et toi. Mon Dieu ! si je pouvais deviner ce qu'il faudrait faire pour cela ! »

Par malheur, les deux cousins étaient loin d'avoir le même tempérament. D'ailleurs, ils se connaissaient peu et n'avaient guère échangé de lettres depuis la séparation. M. Charles Leconte semble tout ignorer de la famille de son cousin. Il lui dit : « Fais-moi connaître, je te prie, l'intérieur de ton ménage. Combien as-tu d'enfants ? Leur âge, leur nom ? Que nous nous connaissions avant de nous voir. »

Fort estimé dans sa ville natale, dont il allait bientôt devenir maire, M. Louis Leconte, à en juger par sa correspondance, semble d'une nature un peu sèche, d'une correction bourgeoise un peu étroite, de principes un peu durs. Il était peu fait, lui, l'homme d'affaires et le citadin d'une petite ville bretonne, pour comprendre et pour diriger un jeune homme librement élevé à Bourbon et déjà atteint de poésie, un enfant gâté, s'il faut tout dire, car la correspondance de M. Leconte de l'Isle, même aux heures où elle se fera sévère, est pleine de la plus grande tendresse et d'une exquise faiblesse pour l'enfant exilé.

Elle marque, dès le début, les préoccupations les plus vives, les inquiétudes les plus minutieuses. Les moindres détails de la vie de l'étudiant seront l'objet de soucis constants et de recommandations pressantes. Si les parents du poète ne l'ont jamais *compris*, au dire d'un biographe qui reçut les confidences du Maître, ils l'ont, du moins, profondément aimé. Son installation à Rennes les préoccupe à divers points de vue.

« Mon premier désir, écrit M. Leconte de l'Isle, est qu'il habite le quartier le plus aéré et conséquemment le plus sain. Je suis loin de vouloir et de pouvoir lui fournir un logement autre que modeste et propre, mais encore que je ne veuille pas faire une dépense folle, suis-je désireux que sa

chambre soit bien propre, bien garnie de tous les meubles nécessaires et commodes — on se plaît mieux chez soi, quand on est bien logé — et bien située pour l'air et la vue — c'est l'expérience qui me l'a appris...

« Il est peu difficile en nourriture. Quant à la pension, qu'elle soit saine, c'est tout ce qu'il lui faut ! Sous ce rapport, il n'est pas sensuel. S'il était possible qu'une personne fût chargée de son linge (celle chez qui il logerait, par exemple), cela serait fort utile pour lui, car nul, que je sache, ne porta plus loin l'insouciance en pareille matière. »

L'excellent père tient à ce que son fils « soigne son costume : il se respectera davantage, quand il sera bien mis. »

« Je n'ai pas le désir, écrit-il, qu'il soit un fashionable, mais cependant je serais désobligé que sa mise ne fût pas soignée. Veuille, mon ami, y donner la main, sans permettre l'excès contraire, qui jusqu'ici n'a jamais été dans ses goûts, mais que je désapprouve autant que la négligence. Qu'il soit donc toujours mis avec goût et propreté. L'homme bien mis se respecte toujours plus que celui qui en raison de son mauvais maintien ne craint pas de se mélanger. »

Et si l'on veut savoir quelle était la façon *d'être bien mis* à Rennes, à cette époque, voici ce qu'en écrivait, à la date du 12 février 1838, le chroniqueur des Modes du Journal *L'Auxiliaire Breton* : « Redingote pardessus en drap peloté. La jupe ne dépasse pas le dessous des genoux, elle n'est pas fendue et l'ampleur par derrière est formée par deux gros plis grevés. La taille est très longue et d'une largeur prodigieuse. Les boutons d'un très grand diamètre ; les parements, le col et les poches garnis de velours... Le paletot est très bien porté ; les habits à la française sont une fantaisie négligée. Les pantalons ajustés à la botte passent de mode ; on revient aux pantalons droits ; en négligé, on porte encore quelques pantalons à plis. Les chapeaux n'ont pas varié : fond ballonné avec rebords plus larges devant et derrière que sur les côtés. »

On n'en demandait pas tant au jeune étudiant et sa pension ne lui permettait pas de telles fantaisies. Son père semble pourtant très soucieux de la bonne tenue de son fils et cette préoccupation revient souvent dans ses lettres.

« Nous désirons vivement, Élysée et moi, écrit-il encore, qu'il puisse tenir son rang, qui le force à sortir des habitudes de trop de laisser aller qui lui sont naturelles. Si je me sers du mot *rang*, je veux dire tout simplement une bonne société, peu soucieux qu'il était ici de voir le monde. Nous craignons qu'il vive trop retiré, ce qui est toujours peu avantageux pour un jeune homme, lorsqu'il est destiné, si rien ne s'y oppose, à entrer dans la magistrature. »

Mais ce n'était pas tout d'habiter un logement sain, de vivre d'une vie confortable, de fréquenter la bonne société, et d'avoir la tenue d'un homme du monde, Charles Leconte de Lisle devait encore, au gré de ses parents, se teinter d'art, non pas sans doute pour l'art en lui-même, mais pour ce qu'il peut ajouter d'agrément au bonheur d'une vie bourgeoise. On lui a bien recommandé de prendre des « maîtres de dessin (paysage), de musique et de danse ». Il serait bon aussi qu'il eût « un maître d'armes pendant l'hiver » ; tout cela est « accessoire, c'est vrai, et secondaire, mais utile, pourtant. »

Et comme ces recommandations faites au départ pourraient être oubliées, le cousin de Dinan est prié par lettre d'y tenir la main.

« Malheureusement, Charles n'est pas encore musicien, fais en sorte qu'il le devienne ; tu en conçois tout l'agrément, toi qui as le bonheur de l'être. Indique-lui un bon maître, car presque toujours, en ces sortes de matières, l'élève dépend du maître. »

Le chapitre des plaisirs était prévu dans ce règlement de vie, sinon dans tous ses détails, du moins au point de vue budgétaire. Une somme de « dix francs par mois » y devait suffire ; cependant M. Leconte de Dinan était autorisé à fournir un léger supplément à cet article et, au besoin « à ne pas se tenir à cinquante francs de plus. » Mais M. Louis Leconte semblait penser qu'on avait toujours trop d'argent pour s'amuser, et je ne crois pas qu'il ait jamais dépassé la somme fixée.

M. Leconte de l'Isle a réfléchi que son fils allait arriver en France pour « la saison des pluies », et l'hiver le préoccupe.

Charles ne doit pas regarder « à une brasse de bois de plus ou de moins. » Non pas qu'on le croie « une demoiselle, mais on travaille mieux, quand on n'a pas froid et l'on ne désire pas aller se chauffer ailleurs que chez soi. »

La maladie aussi est prévue. Il faut qu'on lui indique « le médecin qu'il devra faire appeler, ainsi que la garde-malade. »

Cet article ne devait pas être ruineux. Charles avait une bonne santé et, d'ailleurs, à ce moment, le prix d'une visite de médecin à Rennes était taxé à 1 franc 50 ; ce ne fut qu'en 1841 qu'il fut élevé à *deux francs*.

Quel que fût le prix, Charles ne devait « rien épargner » en pareille occurrence.

« J'aime encore mieux, écrit M. Leconte de l'Isle, sa santé que sa science. Nous travaillerons pour lui, sa mère et moi ; nous avons essentiellement besoin qu'il se porte bien pour être heureux. »

Et comme s'il se rendait compte que ce sont beaucoup et de bien minutieuses recommandations, et qu'elles pourraient sembler exagérées, le bon père s'en excuse doucement auprès de son cousin :

« Tu songeras que c'est un père qui envoie son fils à 4,000 lieues de lui. »

Et en lui déléguant ses pleins pouvoirs, il ajoute :

« Remplace-moi, mon ami ; supplée dans ses intérêts à ce que j'ai omis ; fais pour le mieux, comme ton père fit pour moi dans ma jeunesse. »

Hélas ! que ne pouvait-il déléguer, avec son autorité, un peu de sa tendresse : mais Charles Leconte de Lisle ne devait pas trouver près de son oncle de Dinan l'indulgence de ses parents, et la vie à Rennes allait être pour lui bien différente de celle de Bourbon.

Ce à quoi M. Leconte de Lisle tient par dessus tout, c'est à savoir « la vérité, toute la vérité sur son fils. Si elle est pénible, il tâchera d'y remédier. Qui n'a pas commis des fautes dans la vie ? Encore vaut-il mieux connaître les erreurs de son fils que de le croire dans la bonne voie, quand il est égaré. »

« Enfin, conclut M. Leconte de Lisle dans ses recommandations à son cousin, sois sévère avec Charles pour la reddition de ses comptes. Cela lui apprendra à avoir de l'ordre. Il n'est point habitué à garder de l'argent. Dans le principe, ne lui confie que l'argent de ses plaisirs et de ses leçons particulières, non qu'il soit aucunement capable d'en mésuser, mais il est si étourdi qu'il laisserait son secrétaire ouvert et il pourrait être dupe.

Lorsqu'il sera habitué à soigner lui-même ses affaires, il est digne de toute confiance ; lui aussi sera un honnête homme. »

En même temps qu'ils prouvent la sensibilité profonde et la vraie tendresse de M. Leconte de l'Isle, ces extraits de sa correspondance, ainsi que ceux qui suivront, ont un autre intérêt et plus grand pour nous, c'est de nous permettre de connaître le caractère de notre poète, à vingt ans, et, par ces traits épars, d'en fixer la vraie physionomie.

Pourquoi faut-il que tant d'affection d'un côté et tant de dons heureux de l'autre ne suffisent pas à maintenir d'affectueux rapports entre les parents et les enfants ? Pourquoi en arrive-t-on presque toujours à se séparer et à ne plus se comprendre ?

Charles Leconte de Lisle avait écrit à ses parents, du cap de Bonne-Espérance, une lettre qui leur était parvenue au commencement du mois de juillet 1837. Ils n'avaient pas reçu d'autres nouvelles de lui : peut-être, le bateau n'avait-il pas fait escale à Sainte-Hélène, comme l'avait annoncé le capitaine ? Du moins, les navires anglais qui avaient touché à l'Île de France n'avaient rien apporté et personne n'avait entendu parler du voyageur.

M. Leconte de l'Isle écrivit alors à son cousin ; il ne voulait pas croire à un accident, mais il prenait prétexte de son inquiétude pour prier l'oncle de Charles de bien lui recommander de donner régulièrement de ses nouvelles. « Une négligence de sa part à nous écrire ferait bien souffrir sa pauvre mère et moi aussi. »

Cette lettre, datée du 3 juillet 1837, est pleine d'émotion. La mort de deux compatriotes, Tanguy et Théophile de Querhoënt, à huit mois de distance, l'arrivée à Bourbon d'un Malouin, le capitaine Moucet, commandant le *Robert Surcouf* ; tous ces événements, joints au départ de son fils et au manque de nouvelles, ont remué au cœur de l'exilé les vieux souvenirs du pays natal.

C'est que M. Leconte de l'Isle ne se considérait que comme un exilé sur la terre de Bourbon. Il avait placé, de manière à l'avoir toujours sous les yeux, une *Vue de Dinan* que lui avait envoyée Louis Leconte. « Je suis fort aise, lui écrivait-il, de la revoir tous les jours, encore qu'elle soit bien gravée

dans mon souvenir. » Et il en prenait occasion pour renouveler sa demande de toutes les vues de Dinan du même auteur. « Les 4.000 lieues qui nous séparent ne m'enlèveront jamais mon affection pour la terre natale. »

Son projet bien arrêté était de rentrer au pays. C'est avec le capitaine Moucet qu'il rêvait d'y revenir. Quand on lui annonce la mort de M^{lle} Robinot, de Dinan, il s'en désole ; il se faisait « un plaisir de la compter au nombre des amies de sa fille à son retour. Je ne saurais te dire, ajoute-t-il, combien cet exil me pèse, lorsque je me vois condamné à vivre seul, loin de mon pays, de mes amis. »

De Nantes, où Charles était débarqué, il avait écrit « dix lignes » à sa famille, pour annoncer son arrivée en bonne santé ; mais « de détails, pas encore. » Dieu sait pourtant combien « ils en avaient besoin. » Dans une lettre, apportée en France par le capitaine Moucet qui regagnait Saint-Malo, M. Leconte de l'Isle disait toute son impatience d'avoir des nouvelles. Cette lettre, datée du 12 septembre 1837, était à peine partie que les nouvelles tant attendues arrivaient par *l'Ange Gardien*. Avec quelle joie les parents de Bourbon connurent l'arrivée de leur fils dans la famille de son oncle et le bon accueil qui lui avait été fait. L'avoué de Dinan annonçait à son cousin qu'il allait, avant peu, être nommé maire. Le reste de la lettre était moins agréable à lire et quelques points noirs étaient signalés déjà dans l'existence de Charles. Son oncle avait remarqué chez lui de la tendance à la « coquetterie, un peu de vanité et d'amour-propre. »

Dès le 27 novembre, M. Leconte de l'Isle répondait à son cousin pour remercier « les protecteurs, les amis de son enfant. » Et ce n'était pas seulement pour la cordialité de leur accueil, c'était même, c'était surtout pour la tutelle morale qui s'exerçait déjà par des observations, quoique peut-être prématurées, sur le caractère de Charles. Il a besoin pourtant qu'on le rassure sur cette vanité et cet amour-propre qu'on lui signale. « Soit faiblesse de père, soit changement chez Charles, je ne m'en étais pas aperçu. Il aime la toilette, me dis-tu : j'avais craint le contraire, tant ce triste pays où je suis exilé avait jeté d'abandon dans son âme, dans sa tenue. Les excès ne valent rien ; je serais aussi peiné qu'il s'occupât trop de sa mise que je serais contrarié qu'il se négligeât. » On devine pourtant que, s'il fallait choisir entre les deux excès, l'excellent homme pencherait plutôt pour un peu de coquetterie. « Un costume soigné porte au respect de soi-

même et vous ferme en quelque sorte, à mon avis, l'entrée des réunions trop faciles où l'on contracte de mauvaises habitudes, » Un point sur lequel les deux cousins sont d'accord, c'est la nécessité de mettre de l'ordre dans les dépenses du jeune homme et l'obligation pour lui d'en fournir le compte à son tuteur. Sans doute, il arrivera souvent à Charles de faire infraction à cet article de son règlement de vie : le désordre, l'insouciance du lendemain, l'absence des idées d'économie « sont si grandes à Bourbon, dans ce malheureux pays » où, même pour un homme d'ordre, le mal est contagieux. Ce sera à son oncle « qui a si bien mené sa barque » à prêcher d'exemple. Et M. Leconte de l'Isle le félicite sur « la haute situation » à laquelle il va être appelé !

Soit par suite des préoccupations de sa nomination d'abord, puis des charges de sa fonction, soit mauvaise humeur de sa tutelle, je ne sais ; toujours est-il que M. Louis Leconte, après cette lettre, ne donna plus de ses nouvelles, c'est-à-dire des nouvelles de Charles.

La famille de Bourbon patienta jusqu'au mois de février 1838, mais, le 10 de ce mois, M. Leconte de l'Isle prit la plume et, en même temps qu'il envoyait l'argent de la seconde année de pension de son fils, il suppliait son cousin de rompre enfin le silence.

La lettre fut confiée au *Mandarin* de Nantes.

Qu'est-il donc arrivé ? L'étudiant aurait-il commis quelque faute ? Mais, outre que Charles en est incapable, encore le lui eût-on écrit. On l'obligerait, si les affaires le permettent, de lui écrire deux lignes sur la conduite de son enfant. « Puisse cette surveillance ne pas te peser trop, conclut-il. Je conçois combien il faut de complaisance pour cela. Sa mère et moi, nous vous en remercions bien sincèrement. »

Ce qui augmentait l'inquiétude des parents de Bourbon, c'est que, depuis les six lignes du Cap, la lettre de Nantes et une autre lettre, écrite huit jours après son arrivée à Dinan, où il disait toutes les bontés de son oncle et de sa tante pour lui, Charles n'avait pas écrit à sa famille, ou, du moins, sa famille n'avait rien reçu de lui !

« Il a eu tort, écrit avec un peu d'amertume ce pauvre père attristé ; aurait-il oublié notre amour pour lui ? Si loin, c'eût été cependant bien doux pour nous de recevoir de ses nouvelles. » Et à la pensée de cet enfant qu'il

n'a pas embrassé depuis si longtemps, l'attendrissement le gagne. Il faut que l'étudiant soit présent à Bourbon un peu plus que par le souvenir, et on demande au cousin que Charles fasse faire sa miniature par le meilleur artiste de Rennes ; on paiera la somme nécessaire. « Ce sera toujours pour eux un moyen de le revoir. Être éloigné, et si loin encore, de son enfant, on ne saurait croire combien cela fait de mal. »

Le 25 février, le *Col* de Nantes emporte une autre lettre de Bourbon. Toujours pas de nouvelles de France. On en attend par tous les navires. Et, cependant, pour bien disposer le cousin, on lui a envoyé « un petit ballotin de café ; il n'est pas gros, mais c'est de la crème. »

Enfin, le 29 mars 1838, arrivait à Bourbon une lettre de Dinan, datée du 23 octobre 1837 ; elle avait mis cinq mois à franchir les quatre mille lieues. Mais quelles nouvelles !

Le Maire de Dinan semblait épouvanté de son neveu et, sous les réticences de sa plume, on devine son effroi et sa colère. Charles était accusé « d'affecter un mépris sauvage pour tout ce que l'on est convenu de respecter dans la société » ; son caractère est froid, inégal ; il est peu poli ; ses opinions politiques « d'une exagération blâmable » ont fortement blessé son oncle ; bref, il est républicain et M. le Maire n'entend pas que son neveu le compromette. M. Louis Leconte se plaint encore d'une « prétendue myopie » qui ne lui paraît qu'affectation et pose, et de dépenses exagérées de toilette, et d'achats excessifs de livres. Il y a lieu de signaler enfin certains déportements de ce jeune homme, qui n'est pas du tout la *demoiselle* qu'on lui avait annoncée.

Comment dire la surprise des parents de Charles ? Sa conduite près d'eux avait toujours été si *pure*, le mot est souligné dans une lettre du 5 mai 1838 ; son caractère « si égal, si poli avec tout le monde », qu'ils en sont littéralement « tombés des nues ». Les compagnons de voyage de Charles avaient tous « chanté ses louanges » ; sa douceur, son affabilité, son travail avaient fait l'admiration des passagers. Qui eût pu croire qu'on eût jamais écrit à son père qu'il « affectait un mépris sauvage pour tout ce que l'on est convenu de respecter dans la société. Je n'en reviens pas, écrit M. Leconte de l'Isle. Je m'y perds. Quant à sa timidité, ou plutôt son caractère froid et réservé, cela lui est naturel, il est peu communicatif, peu causeur. La nature l'a fait ainsi ; le temps, les femmes, la société le changeront peut-être. »

Quant à ses opinions politiques, il n'a péché que par trop de franchise avec son oncle. Il a cru pouvoir s'exprimer avec celui qui lui tient lieu de père, comme il le faisait avec son père, à Bourbon.

« Tu as trouvé, continue M. Leconte de l'Isle, ses idées en politique exagérées au-delà de toute expression et tu es assez bon enfant pour me demander comment j'ai pu lui en inculquer de pareilles. Eh morbleu ! je ne les lui ai pas plus données de cette espèce que les professeurs de l'École Polytechnique et de tous les Collèges Royaux de France n'en avaient inculqué de semblables à tous les jeunes gens. Cette exaltation de pensée tient, comme chez les jeunes gens de son âge, à sa jeune organisation ; ses idées religieuses prennent chez lui une teinte plus forte, parce qu'il sait mieux soutenir son paradoxe. »

Certainement, le père ne prétend pas défendre les exagérations de son fils ; cela serait « impardonnable à son âge, mais il veut plaider la cause de son enfant, » lui conserver l'affection de son oncle dont il a tant besoin ; et, d'ailleurs, avec les années, tout cela s'atténuera. « Le temps et les bons conseils viendront facilement à bout de son républicanisme. »

Il est clair qu'en défendant le jeune Charles, M. Leconte de l'Isle veut éviter surtout de froisser son sévère cousin et qu'il n'ajoute foi qu'à moitié à toutes les accusations dont on charge son fils. Il avait meilleure opinion de lui et cette bonne opinion se trouvait encore confirmée par une lettre de France, adressée à un parent établi à Bourbon, M. Foucque, et que celui-ci lui avait communiquée. « Charles, écrivait-on, est un excellent garçon et d'une conduite exemplaire. »

Quant à la prétendue myopie, et je pense que M. Leconte de l'Isle dut se tenir à quatre pour ne pas rabrouer son farouche cousin, il serait à désirer qu'elle fût vraiment un enfantillage, mais le grand-père, le père et un oncle de Charles étant « atteints de cette infirmité, » quoi d'étonnant à ce que Charles en souffrît également ? Aussi son père lui avait-il bien recommandé de ne jamais travailler le soir, sans être éclairé par « deux grosses chandelles. » Ses économies de bouts de chandelle « seraient contre lui. » Quant aux dépenses exagérées, ne faut-il pas que sa chambre soit bien située, bien aérée, les meubles simples, mais en quantité suffisante ; sa mise doit être « constamment soignée. » Quant aux livres, que M. le Maire soit juge de ce qui est utile ?

Et M. Leconte de Lisle s'excuse d'entrer dans « de si petits détails, » si toutefois il peut y avoir rien de petit, « quand il s'agit « d'un fils qu'on aime. »

Hélas ! il eût bien voulu, le cher père, qu'on imitât un peu la minutie de ses lettres dans les réponses ; mais on écrivait si peu, et c'était toujours, et si bref et si sec ! « Que vous êtes égoïstes, vous autres, gens de France ! Un exilé trouverait un adoucissement dans vos causeries. Vous les lui refusez, ce n'est pas bien ! »

Parti de Bourbon, le 11 mars 1837, débarqué à Nantes dans les derniers jours de juin, Charles Leconte de Lisle avait gagné Dinan, où sa famille l'attendait. De Nantes, il avait annoncé son arrivée « en cinq mots », et de Dinan, il adressait à sa sœur, avec un complément de nouvelles, un recueil illustré : *Paris-Londres*.

Au commencement d'octobre, son oncle et sa tante le conduisaient à Rennes pour y surveiller son installation. On lui avait trouvé une chambre, dans la partie basse de la ville, au bord de la rivière, non encore canalisée, au n° 4 de la rue des Carmes. En dépit des recommandations réitérées de son père qui désirait « une exposition bien aérée, » importante surtout « dans une ville humide comme Rennes », ce qui avait déterminé le choix, c'était le voisinage d'un parent des Leconte, M. Liger, brasseur, qui demeurait au n° 1 de cette même rue.

Sur les 1,500 francs qui formaient le budget annuel de l'étudiant, un crédit de sept à huit cents francs était affecté au logement et à la nourriture. La somme avait paru suffisante à M. Leconte de l'Isle, mais il avait quitté le pays depuis vingt-deux ans et les prix s'étaient élevés déjà. On le lui fit remarquer et il se rendit de bonne grâce aux observations de son cousin. « Fais comme tu le jugeras, lui écrivait-il, et ce sera toujours très bien. »

Le cousin, d'ailleurs, n'en faisait qu'à sa tête ; c'est ainsi qu'il n'avait pas cru devoir présenter son neveu chez un magistrat rennais, M. Amand Robinot, auquel Charles cependant avait été recommandé par son père et par M. Auguste Robinot.

Cet « oubli » contrariait vivement M. Leconte de l'Isle. « Il n'eût pas manqué d'y rencontrer » (chez M. Robinot) « des hommes de robe, dont la

société ne pouvait manquer de lui être utile et la connaissance avantageuse. » Il fallait absolument qu'à son prochain voyage, le cousin conduisît Charles chez le magistrat.

Hélas ! c'était trop tôt parler de robe et de magistrature ; il fallait d'abord, avant de faire son droit, obtenir le diplôme de bachelier ès-lettres, et les choses n'allèrent pas toutes seules de ce côté. Cette formalité n'est pas sans ennuyer M. Leconte de l'Isle, qui n'en comprend pas la nécessité. « Je compte sur ton aide, écrit-il à son cousin, et sur tes connaissances de Rennes pour lui faciliter son ridicule examen de baccalauréat. Je viens de voir qu'il était essentiel d'être bachelier avant de prendre sa première inscription. » Et il ajoute cette réflexion amusante : « Je ne sais en vérité quand ce gouvernement cessera de faire des sottises. »

Mais, s'il fallait être bachelier pour être admis à prendre la première inscription de Droit, il fallait encore, « autre sottise de ce gouvernement, » pour être admis au baccalauréat, fournir un certificat d'études. M. Leconte de l'Isle avait omis de munir son fils, au départ, de l'attestation nécessaire. Il fallut écrire à Bourbon et l'année fut prise par ces difficultés.

Charles avait déjà fait en France un premier séjour au sujet duquel M. Jean Dornis a bien voulu me communiquer une note de Leconte de Lisle que j'ai transcrite à la première page de cette étude : « Venu en France à trois ans, retourné à Bourbon avec ma famille à dix ans. »

D'autre part, je tiens de M. Auguste Lacaussade, compatriote du Maître et son collègue à la Bibliothèque du Sénat, que « Leconte de Lisle et lui étaient élèves de la pension Briegne, place aux Cochons, à Nantes^[3], pendant la Révolution de Juillet. »

Si ce séjour fut de sept ans, il faut rectifier l'assertion de Leconte de Lisle, quant à son âge, et lire qu'il arriva à Nantes, vers six ans, — ce qui paraît plus naturel, d'ailleurs, puisqu'il y venait en pension, — et qu'il en repartit vers treize.

Et maintenant, le Maître a-t-il étudié au collège de Dinan ? Une lettre de lui écrite à Rennes, à la date du 12 janvier 1838, et dont un extrait m'a été adressé par M. Rellier-Dumaine, le montre occupé à faire « démonter entièrement pour l'emporter, » un grand bureau qui faisait partie de son mobilier de Rennes, cherchant le moyen d'expédier ses malles à Dinan et

prenant soin « de payer tout » avant son départ, selon la recommandation de son oncle.

Il est probable que, prévoyant les difficultés et les lenteurs que l'éloignement des parents de Charles allait mettre à la solution de cette affaire du certificat d'études, M. Louis Leconte avait rappelé son neveu près de lui. Il est possible encore que, pour occuper les loisirs forcés du candidat, il l'ait fait entrer au collège de Dinan, pour y compléter la préparation de son examen.

Aucune trace du passage de Leconte de Lisle n'est restée au collège ; c'est une tradition pourtant qu'il y fut élève. En tout cas, il n'a pu y entrer avant le mois de février 1838 et y rester après la fin de l'année scolaire, en tout six mois environ.

C'est à cette époque qu'il faudrait rapporter les témoignages fournis en faveur de son séjour au collège de Dinan, par M. Bellier-Dumaine, dans une lettre que j'ai publiée dans l'*Hermine*, tome XVII, page 179.

Enfin le certificat fut envoyé. Le père de Charles grommelait un peu : « C'est absurde ! car s'il ne savait rien, à quoi bon ? Et s'il sait, qu'importe un certificat ? Mais enfin le voilà ! Je ne pense pas que cela l'ait empêché de prendre des inscriptions. »

Pourtant, à la date de l'envoi, (5 mai 1838) Charles attendait toujours que la Commission d'examen l'admît à se présenter devant elle. Mais de nouvelles difficultés surgirent à la remise des pièces. Une lettre de Charles à son oncle, datée de Rennes, octobre 1838, y fait allusion.

Le Secrétaire de l'Académie vient de lui rendre ses pièces, afin qu'il rectifie deux erreurs qui lui seraient très préjudiciables. Peu s'en fallut qu'il ne fût encore « repoussé de l'examen, parce que son père ne désignait pas d'une manière spéciale les professeurs qui avaient dirigé ses études, avant qu'il les eût continuées avec lui. » Enfin on voulut bien passer sur ce manque « des formalités voulues et borner les difficultés à la demande qu'on lui faisait faire, » et lui permettre de passer l'examen, les premiers jours de novembre.

Quels étaient ces maîtres, non désignés d'une manière spéciale ? On s'en tira « d'une manière générale » en inscrivant, au lieu du nom de ces maîtres,

sans doute ceux de la pension Briegne, la mention : « Élève du *Collège de Nantes* et de son père ».

Tout conspirait d'ailleurs, contre ce pauvre baccalauréat et « quelques difficultés » semblent être venues du candidat lui-même. Charles se montrait peu soucieux de s'y préparer, à moins que, se trouvant suffisamment préparé d'avance, il ne crût inutile de peiner sur des bouquins classiques. Déjà se manifestaient en lui les premières rébellions et l'artiste s'éveillait dans l'étudiant.

Ce serait la peinture qui aurait motivé sa première escapade, s'il faut en croire un billet au crayon, destiné à calmer les fureurs de son oncle.

Deux artistes de Paris, amis de son ami Cliquot, l'avaient invité « à faire avec eux une petite tournée » ; ce dernier l'engagea à partir avec lui, contrarié qu'il eût été de revenir seul. Charles consentit à l'accompagner « certain de pouvoir revenir de suite » mais le manque d'argent les retint en route et notre étudiant en rupture d'études, dut faire « treize lieues de chemin à pied et un sac de peinture sur le dos, ce qui fait, écrit-il, que je suis maintenant harassé de fatigue ». Il comprenait bien l'inquiétude de son oncle, mais « une petite tournée comme celle-là » ne devait pourtant pas le fâcher contre lui. Comme on le battait froid depuis quelque temps, il n'avait pas osé en demander l'autorisation, ce qui ne l'empêche pas de reconnaître qu'il n'a pas agi « comme il aurait dû le faire. »

La « petite tournée », comme écrivait le jeune « vagabond, » ne fut pas du goût de M. Louis Leconte. Non seulement il gourmanda vertement son neveu, mais il envoya M^{me} Louis Leconte à Rennes, pour remettre le coupable dans la bonne voie. Ce n'était pas ainsi que les parents de Bourbon entendaient encourager « les leçons de paysage ; » le plein air n'était pas encore à la mode en art. Aussi les mit-on, sans tarder, au courant de cette peccadille et de quelques autres ; le pauvre père en fut navré.

« J'ai vu avec bien de la peine, écrivait-il le 30 octobre 1838, que Charles t'avait donné quelques sujets de mécontentement. Je ne saurais m'expliquer les motifs qui ont pu le porter à oublier son devoir pendant tant de jours. Lucie est allée le chercher. Ma chère Lucie, permets-moi de t'en remercier de tout mon cœur. Si mon enfant commet quelques fautes, ramène-le ; il

t'écouterà, puisqu'il est mon fils. Il n'est pas infailible ; puis, il n'est pas bien vieux ! On pêche si facilement à son âge. »

Quelle différence entre ce père indulgent qui a l'intelligence du cœur, qui se souvient de sa vingtième année, et cet oncle aux idées étroites qui voudrait que son jeune neveu regardât la vie avec les lunettes de M. le Maire et par les fenêtres de son étude. M. Leconte de l'Isle est désolé pourtant que son fils « ait perdu une année ». Du moins, « il devait avoir travaillé tout de même et il serait reçu à son examen. »

Il le fut, en effet, le 14 novembre 1838, et voici le certificat qui lui fut délivré en attendant le diplôme.

COLLÈGE ROYAL DE RENNES

Je soussigné, proviseur du Collège Royal de Rennes, remplissant les fonctions de doyen près la Commission du baccalauréat, certifie que l'élève Leconte de l'Isle, né à Saint-Paul (de Bourbon), a été déclaré admissible au grade de bachelier ès-lettres, dans la séance du 14 novembre 1838.

Rennes, le 14 novembre 1838.

RÉPÉCAUD

Il n'est pas sans intérêt de connaître les notes qui furent attribuées à l'élève Leconte de Lisle. Je les ai copiées sur le registre du baccalauréat de la Faculté des Lettres. Elles ne manquent pas, sur certains points, de quelque piquant.

Les voici :

LECONTE DE LISLE, né le 20 novembre 1818,
à Saint-Paul (Île Bourbon).

Établissements où il a étudié. Collège de Nantes et chez son père.

Interrogations

Notes.

En Grec (Homère)

En Latin (Cicéron)

Sur la rhétorique

En histoire et géographie

Sur la philosophie

En mathématiques

En physique
En Français

Voilà ! Maintenant, mélangez ces *assez bien*, ces *médiocre*, ces *passable*, ces *suffisant*, ces *faible*, et ces *très faible*, vous avez le traducteur d'Homère et d'Eschyle, d'Euripide et d'Horace, le curieux de toutes les histoires et de toutes les géographies, le philosophe, l'érudit, le plus grand poète de la seconde moitié de ce siècle.

On pensera peut-être que, comme pierre de touche de l'avenir du Maître, cette épreuve du baccalauréat fut insuffisante. Mais il n'était pas au bout des épreuves académiques et la Faculté de droit de Rennes lui en réservait de plus nombreuses et de plus rudes. D'ailleurs, le jeune bachelier ne se plaignit pas. Si les notes étaient « sévères, » il ajoutait en riant qu'elles étaient « justes ». Deux lettres témoignent de sa joie d'en avoir fini. (15 novembre et décembre 1838). Fort peu préparé à son baccalauréat, il n'était pas sans crainte. « Heureusement, écrit-il que les demandes qu'on m'a faites étaient des plus faciles, puisque j'y ai répondu passablement et que le résultat a été plus favorable que je ne le méritais. » Pure modestie ! Il ajoute, faisant un retour sur les escapades de l'année, qu'il y a en lui « plus de faiblesse que de propension à mal faire. » L'aveu est gentil, pour un garçon de vingt ans, dans sa naïveté qui charme, et il conclut : « La ville de Rennes me plaît beaucoup, rien ne me manque : la bibliothèque, le théâtre, une chambre tranquille, commode et point d'amis !!! Que demanderais-je de plus ? » Le philosophe pessimiste s'éveille !

Ce jour même, 14 novembre 1838, Charles Leconte de Lisle prenait sa première inscription de droit. J'en ai trouvé le certificat dans les archives.

J'autorise M. Le Conte de Lisle^[4] à prendre une première inscription sans représentation de son acte de naissance, parce qu'il s'oblige à le déposer avant la fin du mois, sinon son inscription serait de nul effet pour lui.

Et cette autorisation, signée du doyen Vatar, est datée, par erreur sans doute, du 13 novembre. Quant à l'extrait de naissance qui manquait encore à cette date, il ne figure pas au dossier de Leconte de Lisle. Fut-il présenté, je ne le crois pas, car celui de tous les autres étudiants est soigneusement épinglé avec les autres pièces qui les concernent ; un seul fait défaut, celui de Leconte de Lisle.

C'est à l'absence de l'acte de naissance qu'il faut attribuer ces variantes d'orthographe du nom sur les registres des deux Facultés et ce sont ces variantes sans doute qui avaient été cause des dernières difficultés pour le certificat d'études.

Quoi qu'il en soit, le 14 novembre 1838. Charles Leconte de Lisle était étudiant en droit à la Faculté des Lettres de Rennes.

« Encore que Rennes ne soit pas précisément une ville enchanteresse, a dit M. Henri Houssaye dans son discours de réception à l'Académie Française, Leconte de Lisle s'y plaisait, grâce au milieu intellectuel où il vivait. »

La *Civitas Rubra*, l'ancienne ville aux murailles de briques rouges, Rennes n'est pas « une ville enchanteresse ! » M. Henri Houssaye n'est pas le premier à décocher contre la capitale de la Bretagne un de ces traits malicieux que nous recevons et recueillons, nous autres Rennais, avec une souriante tranquillité. La mauvaise réputation de Rennes auprès des écrivains et des artistes ne date pas d'aujourd'hui !

Ce sont les Angevins qui ont commencé. Baldric, évêque de Dol, appelait Rennes « un nid de scorpions et un repaire de bêtes doublement féroces^[5]. » Son compatriote et ami Marbode a laissé, parmi d'autres vers plus aimables, une satire contre notre ville, qui s'aggrave de cela qu'il fut évêque de Rennes (on aimerait à croire que ce poème fut antérieur à son épiscopat) et de ceci qu'elle est écrite en vers catapultins^[6]. M. Henry Houssaye, qui est un vrai lettré, ne les lira pas sans plaisir. Voici ce morceau, curieux de facture, où la consonne d'appui et la double assonance et la triple répétition pourraient faire envie aux auteurs, de nos rimes batelées, fraternisées, emperières et couronnées.

DE CIVITATE RHEDONIS

Urbs Redonis Spoliata bonis, Viduata colonis,
Plena dolis, Odiosa polis, Sine lumine solis,
In tenebris Vacat illecebris Gaudet que latebris.
Desidiam Putat egregiam Spernitque sophiam ;
Jus atrum Vocat omne patrum, Meritura barathrum.
Causidicos Per falsidicos Absolvit iniquos,
Veridicos Et pacificos Condemnat amicos.
Quisque bonus Reputatur onus. Nequit esse patronus.

Bella ciet Neque deficiet, Quia pessima fiet.
Nemo quidem Scit habere fidem, Nutritus ibidem.
Quid referam Gentemque feram Sævamque Megæram ?
Ruricolis Fit ab armicolis Oppressio solis.
Mors currit. Quia prædo furit Villasque perurit ;
Ira Dei Non obstat ei, Plenæ rabiei.
Qui graditur Miser exuitur Pugnisque feritur.
Pauperibus Deest inde cibus. Sunt vulnera gibbus.

C'est une boutade, a dit un Rennais, Alphonse Marteville^[7], qui en a essayé une traduction, et cet ami et contemporain de Leconte de Lisle ajoute, en parlant de la ville qu'habitait le jeune étudiant en droit : « Qui reconnaîtrait aujourd'hui (vers 1840) la ville de Rennes au portrait qu'en lait Marbode ? »

Parmi ces boutades contre Rennes, il faut signaler encore une amusante traduction en vers du poème de Marbode par M. Sigismond Ropartz. Le spirituel auteur — mettons que ce fut pour des nécessités de rime, et encore le traducteur contemporain n'a pu atteindre à l'étonnante richesse de rimes du poète du XI^e siècle — a parfois aggravé la virulence du texte primitif. Qu'on en juge.

LA VILLE DE RENNES

La ville des Redons
Que désertent les bons
Est pleine de fripons.

Ville chère à l'enfer,
Où la fraude est dans l'air ;
On n'y voit jamais clair.

Amante de la nuit,
Dans l'ombre elle poursuit
Quelque infâme déduit.

Là, le plus insensé
Du peuple est encensé ;
Le sage est méprisé.

Ô damnable cité,
Où le droit est traité
Comme une iniquité.

Des avocats menteurs

Et retors et rhéteurs
Défendent les voleurs ^[8].

Les hommes droits et vrais,
Amoureux de la paix,
Perdent tous leurs procès.

Là, le bon citoyen
N'est jugé propre à rien :
On le lui montre bien.

Là, toujours des débats,
Des guerres, des combats
Qui ne finissent pas.

Oh ! que voir je voudrais
Ce qu'on ne vit jamais :
Un honnête Rennais ^[9].

En quels traits plus hideux
Te dépeindrais-je mieux,
Mégère aux traits affreux ?

Tes soldats, vrais brigands,
Pillent tes paysans
Et sèment dans leurs champs

La mort et ses horreurs,
Le vol et ses fureurs,
L'incendie et les pleurs,

Brigandage sans frein
Qui brave avec dédain
Le châtiment divin.

L'étranger mal venu
Est bientôt reconnu,
Dépouillé, puis battu !

Aux mendiants, enfin,
Qui périssent de faim,
Les coups servent de pain.

Faut-il m'excuser de renouveler de si cruelles accusations contre ma ville natale ? Un éditeur de Marbode, Dom Beaugendre, en a senti la nécessité. En reproduisant le poème de Marbode dans l'édition de 1708, il écrivait :

Ne Redonenses indigenas, tot nominibus et virtutibus nunc illustres, lædere voluisse, videremur. Nous ne voudrions pas, nous aussi, blesser nos compatriotes, non moins vertueux et non moins illustres maintenant qu'au dix-huitième siècle... et avant ! car ce *nunc* de Beaugendre n'est pas sans impertinence pour les contemporains de Marbode. Nous ne sommes pas au bout cependant du chapelet des méchancetés débitées contre Rennes et les poètes vraiment ont abusé contre nous de leur droit à l'irritabilité.

Elle est encore d'un compatriote Breton, d'un Morlaisien, Charles Alexandre, cette boutade qui n'est pas sans valeur... poétique.

Ô terre de l'ennui, morne pays de Rennes,
Où la route serpente au fond des vastes plaines,
Où le sol affaissé, sans sève et sans sommets,
Perd l'horizon du ciel sous les flots des forêts ;
Champs aux fossés touffus tout recouverts de chênes,
Dont les troncs émondés n'ont que des branches naines,
Vieux arbres mutilés où le vent sans échos
Passe impuissant et mort dans les bois sans rameaux ;
Contrée aux flancs taris, monotone nature,
Sans souffle, sans oiseaux, sans hymne, sans murmure,
Aux rivières de riant dans les ajoncs épais,
Aux plaines de blé noir, de lande, de genêts,
Aux murs de terre jaune, aux foyers en décombres,
Aux vieilles croix en bois, au bord des chemins sombres,
Aux sentiers s'enfonçant sous les taillis ombreux,
Où les Chouans cachés frappaient sans peur les Bleus ;
Aux paysans trapus vêtus de peaux de chèvre,
Passant d'un air farouche et tout pâles de fièvre ;
Pays mort, sans élan, aux bas et lourds clochers,
Dont les flèches d'ardoise, au sein des verts halliers,
Montant d'un vol pesant, sans essor et sans aile,
Donnent à peine au cœur la pensée éternelle,
Et perdant à demi les fourrés de leurs croix,
Semblent des mâts noyés dans l'océan des bois.

Un Rennais, M. Raoul de la Grasserie, savant doublé d'un poète, n'a pas été clément pour sa ville natale :

Comment te chanter, ma ville natale !
Dans tes monuments tu n'as rien de beau.
Le soir, un gaz maigre éclaire un tombeau,
Des sombres Bretons terne capitale.
Quand le jour enfin montre son flambeau,
La pluie et le vent te font un ciel sale ;

L'été, ton bourgeois bien vite détale,
Le noble plus loin porte son drapeau.

Tes quais sont étroits, ton canal est jaune,
Une boue épaisse entoure la zone
Où deux piétons seuls marchent à pied sec.

Et si de ta flore on passe à ta faune,
On voit petit homme et fier comme un trône
Et dame pointue aiguisant son bec.

Et le poète continue sa critique dans un second sonnet, dont voici les tercets :

Ta morgue, dit-on, au monde est unique.
Breton à lui-même, ah ! souvent se pique,
Rennais est piqué bien plus que piquant ;

Et comme sa rue est étroit, modique !
Cependant il fait de la politique,
Comme un député, tout en s'en moquant.

Voilà certes de bien méchants vers. Et le poète récidive en un troisième sonnet pas meilleur. Cependant les tercets s'adoucissent et s'améliorent ; le Rennais, mécontent de ses compatriotes et de sa ville, aperçoit le Thabor.

C'est là qu'il faut vivre et qu'il faut mourir.

L'abbé Neveu a pensé, lui, qu'il fallait y vivre et y rimer. Il s'est fait en maint endroit de son œuvre imprimée^[10] ou inédite, le panégyriste de Rennes, non pas de ses habitants, mais de sa nature et surtout, — il n'a que cela de commun avec M. de la Grasserie, — de son admirable Thabor.

Son Thabor avec ses marronniers et ses enfants, son Jardin des Plantes avec ses vieux chênes et ses oiseaux, lui ont inspiré ses meilleurs vers.

Ah ! ce Thabor, Hippolyte Lucas aussi l'a chanté dans ses *Heures d'amour*, mais en amoureux, pour les yeux de sa bien-aimée, car c'est elle qu'il suivait partout à travers Rennes jusqu'à *notre Musée*. Où M. Taine a vu des toiles, le poète, lui, ne voit que son amour. Aux buttes Saint-Cyr, dans la forêt de Rennes^[11], il cherche partout la bien aimée, et partout il ne trouve qu'Elle ; le reste est indifférent. Les rues où elle passe ne sont que *vieilles*, l'église où elle entre n'est que *vénérée*, le porche qu'elle franchit n'est que sombre.

Où près d'un bénitier dans l'ombre
Il attendait cet ange pur.

La beauté de Rennes, c'est celle de « la belle marquise. »

Mettons que Rennes a gardé pour Hippolyte Lucas quelque chose du charme de M^{me} de P... son « ange pur ».

C'est Souvestre, dans ses *Souvenirs d'un Bas Breton*, qui fait dire à l'un de ses personnages, à propos de Rennes : « J'étais frappé de la largeur des rues, de la hauteur des maisons. En arrivant à la place du Palais, je demeurai immobile d'admiration. » Il y a d'ailleurs un peu d'anachronisme dans cette admiration, la régularisation de la place du Palais étant toute moderne, mais le Palais, sans doute, méritait à lui seul cette stupeur élogieuse, d'autant que le jeune voyageur était natif et arrivait de Guingamp.

Moins régulière, alors, la place avait, ce qu'elle n'a plus, en son milieu, l'ornement d'une statue équestre de Louis XIV, semblable à celle de la place Vendôme et dont l'érection avait enrichi le répertoire des dictons de la ville de celui-ci, pour qualifier l'entêtement de certains Rennais : « Plutôt que de l'en faire démordre, on ferait faire un p... au Cheval de bronze. »

De Souvestre encore, ce poétique éloge de Rennes, dans *Riche et Pauvre* : « Peu de cités possèdent autant de promenades charmantes que l'ancienne capitale de la Bretagne. De quelque côté que vous tourniez vos pas, vous rencontrez des allées verdoyantes ou des jardins fleuris, ouvrant devant vous leurs oasis embaumées. Aussi conçoit-on facilement, en parcourant ses parcs publics, que Rennes ait produit dans ces dernières années tant de jeunes poètes intimes et mélancoliques. C'est en effet par excellence la ville de l'élégie. Tout vous y pousse ; on la sent dans l'air du Champ de Mars, on la respire sous les dômes gazouillants du Thabor ; elle s'exhale au bord du Mail avec les parfums du soir, alors que l'odeur du foin coupé vient des prairies et que les chants des *Filles repenties* s'élèvent des buttes éloignées de Saint-Cyr. À Rennes, la rêverie trouve partout des asiles muets, des retraites nombreuses, où le vers peut germer et éclore. Rien ne manque à ses promenades, pas même la solitude, car à peine si vous y rencontrez de loin en loin quelque penseur solitaire qui, la tête baissée, pousse devant lui avec distraction les feuilles dont la terre est jonchée. »

Il est vrai qu'ailleurs le même Souvestre a traité Rennes de « vieille ville replâtrée, » qui essaie de faire « peau neuve » et à laquelle on ne saurait trouver « un caractère décidé. »

Il faut en prendre notre parti, Rennes n'est pas une ville sympathique. C'est de Rennes qu'Évariste Boulay-Paty, qui y fit son droit, a écrit : « Pauvres villes, où point çà et là un artiste inconnu, poète, peintre, musicien, sculpteur, qui s'échappe bien vite et qu'elles sont tout à coup stupéfaites d'entendre proclamer grand homme, dans ce Paris, le Capitole des Beaux-Arts ! Bonnes gens de compatriotes, qui, après avoir dénigré sans jugement le jeune homme, s'enorgueillissent de l'homme fait sans enthousiasme et qui, après avoir tenu l'aigle dans leurs mains sans en reconnaître les plumes, le voient avec étonnement planer haut et disent alors : C'est d'ici qu'il est parti ! »

Il est vrai, par contraste, que celui qui fut, avant Hérédia, le maître du sonnet, écrivait à son ami Hippolyte Lucas :

« J'ai regretté que vous ne fussiez plus à Rennes, lorsque j'y suis arrivé. Pourquoi donc n'avez-vous pas profité du voyage fait pour rester quelque temps dans la vieille ville qui vous a inspiré des vers si jolis ? On aime, malgré Paris et le temps qui nous presse, à parcourir ces rues tranquilles qui rappellent le passé ; on retrouve mille émotions dans les lieux chéris autrefois. La belle jeunesse nous sourit de loin et nous fait encore signe du doigt. »

En 1636, un voyageur, Dubuisson-Aubenai, a parcouru la Bretagne ; voici comment il a vu Rennes.

D'abord, il cite l'opinion de d'Argentré, très flatteuse, au moins pour les fortifications de Rennes : « que le circuit de Rhennes, parsus ses murs aujourd'hui, est de 3.450 marches ou pas communs et que c'est la ville de la plus grande étendue de Bretagne, en très bonne assiette, et jugée forte de tous les hommes de guerre, en sorte qu'il y a peu de villes en France qui la secondent ». Sur quoi Dubuisson proteste : « *Belle, belle, o bone vir, sed nunc non est vere*, » et il redécrit à sa manière : « Le circuit est médiocre et comme d'une demi-heure ou fort petite heure de chemin...

« La plus menue populace sont les artisans de toute sorte, épars par toute la ville, mais principalement abondants et presque tous en la basse ville, au

delà de la rivière et du côté de sa rive gauche. On appelle ces sortes de gens *les gars de Rhennes* et sont la plupart ivrongnes et séditieux... La ville est peu belle. Le pavé est comme celui de Vienne, en Autriche, fort petit et pointu, les rues étroites, les maisons s'élargissant par le haut, en sorte qu'en beaucoup de lieux, elles se touchent presque l'une l'autre et à peine le jour entre-t-il dans les rues, car les seconds étages s'avancent en dehors sur les premiers, les troisièmes sur les deuxièmes et ainsi toujours se vont estrécissant. Par dedans, elles sont mal ordonnées, les chambres et quartiers mal disposés. En la plupart des logis, il faut passer par la salle ou la cuisine pour aller à l'écurie ou estable. C'est comme au reste de la Bretagne, les bestiaux passent par même passage que les hommes et peu s'en faut qu'ils ne logent ensemble. Et comme les logis sont partie de pierre ardoisine et principalement de bois, les rats et les souris y sont en plus grand nombre que j'aie jamais vu en aucun autre lieu.

« Leur meuble est à l'avenant ; leurs lits sont fort courts et fort aults de terre, leurs tables aultes et les sièges d'autour fort bas. Les puces et les punaises n'y manquent pas. »

M. Henri Houssaye avait raison, la ville n'est pas « précisément enchanteresse » ; du moins ne le semble-t-elle pas en 1636, sous la plume de Dubuisson-Aubenai.

A. de la Borderie a publié^[12] d'amusantes stances d'un poète méridional qui mourut prêtre (Décidément Rennes n'a pas de chance avec le clergé) et où Rennes est sévèrement traité.

Le petit poème a pour titre : *Le Cours de Rennes*, et le poète a pour nom Benech de Cantenac. C'est presque un contemporain de Dubuisson-Aubenai. Le volume d'où A. de la Borderie a extrait cette satire est un petit in-12, paru à Paris chez Théodore Girard, en 1662

Le Cours de Rennes était la promenade à la mode au XVII^e siècle, « sorte d'esplanade plus longue que large située au sud de la ville et sur le bord extérieur des fossés de l'enceinte murale, lesquels sont aujourd'hui représentés par les boulevards établis de la place de Bretagne à l'avenue de la Gare. »

Juste Dieu ! que ce cours est sale !
Il ne s'en vit jamais de tel ;
L'on ne sent rien de si mortel

Que les puanteurs qu'il exhale.
Qu'il est mal pris, qu'il me déplaît !
Il mérite le plus noir trait
De la plus piquante satire.

Et voici la description qu'en donne Cantenac :

Ce lieu, sale en toutes saisons,
Est bordé de vieilles maisons
Qui le bornent par leurs mazures
Et l'on ne voit rien de plus beau
Qu'un canal tout rempli d'ordures
Où coule la bourbe avec l'eau ;
Là, pour tout poisson, la grenouille
Sort de la fange et du limon.
Puis avec un horrible ton
Se jette dans l'eau qui la souille.
Là tous les égouts d'alentour
Viennent apporter chaque jour
Un tribut d'ordure et de peste ;
Là le flambeau de l'univers
Puisse cette vapeur funeste
Dont on voit infecter les airs.

Suit une énumération des galanteries des dames de la ville, qui essayent par leurs grâces de réparer la laideur du lieu : œillades, appas, mouchoirs à l'envers, doux propos, etc.

Elles auraient perdu leur temps, je crois, auprès de ce religieux de Vitré qui écrivait, à l'occasion de l'incendie de 1720 : « Pour vous figurer la situation de cette infortunée ville, rappelez-vous ou Rome ou Troie ou les villes criminelles : ce n'est qu'un monceau de cendres et un tas fumant de débris, » comparaison qui ne peut sembler excessive, étant donné que l'excellent Père affirmait qu'une « pluie de feu visible » était tombée sur la ville, sans doute pour la châtier, et que « tous l'ont vu et l'assurent ». Sodome ou Gomorrhe, n'est-ce pas ?

Dans son livre, *l'Elégie en France*, Henri Potez écrit, à propos du séjour de Parny dans notre ville :

« On le mit au collège de Rennes. De ce séjour, il conserva un fort mauvais souvenir. Rennes était alors comme aujourd'hui une grande ville solennelle, sombre et morne, au seuil de l'austère Bretagne. »

Bernardin de Saint-Pierre a eu la même impression à peu près :

« Rennes m'a paru triste. Les faubourgs sont formés de petites maisons assez sales, ses rues mal pavées. »

M. Taine non plus ira pas dépeint Rennes comme « une ville enchanteresse. » Ses *Carnets de Voyage* sont amusants à consulter :

« Belles grandes rues monumentales au centre, pavés et trottoirs en granit, mais rien pour le goût. La ville a été brûlée au XVIII^e siècle. La Cathédrale, à colonnes superposées en consoles, n'a rien d'intéressant au dehors et, au dedans, elle est blanche^[13] et plate. »

Le pavé est « pointu, exécration et blesse les pieds. Les maisons sont misérables, comme un reste du Moyen Âge^[14], bâties en bois, ventruées, bossuées, protégées par une espèce de cuirasse lézardée en vieilles ardoises ébréchées, salies, branlantes, un pêle-mêle bizarre. Des escaliers vermoulus, obscurs, sortent de mauvaises odeurs. »

Le type des habitants n'est pas plus avantage que leurs maisons : « quelque chose de grêle, de souffreteux, de pâlot. » Cependant, ne peut s'empêcher de remarquer M. Taine, cela produit parfois chez certaines jeunes filles des « expressions admirables de virginité parfaite, de sensibilité exquise, de délicatesse charmante, de suavité étrange. » Saluez, Mesdemoiselles, mais dépêchez-vous, car, s'il fallait en croire M. Taine, ce ne seraient qu'apparences au grand jour et, la nuit, il faudrait en rabattre avec la réalité. Enfin « saleté, puanteur, pauvreté, tapage, mendiants, » la *Juiverie de Francfort*, et tous les « imbéciles de l'endroit » recevant les fonctionnaires à genoux pour obtenir « des routes et des écoles... » Quant aux mœurs, elles sont primitives : on boit, on mange, on est « rouge, gonflé, » on fume, on danse, on est ivre-mort ! Pour échapper à tout ce vilain monde, M. Taine se réfugie au Musée, où il admire quelques toiles de maîtres et lit quelques légendes, celle de sainte Tryphine entre autres, mais comme il lit mal, puisqu'il appelle M. de la Villemarqué, *Hersent* au lieu de *Hersart*, et qu'il fait de Saint Trémeur Saint Travers, je suis persuadé qu'il a mal vu aussi et qu'il a vu Rennes de travers. Un ami d'Amiens, pour consoler le Rennais que je suis, m'affirme que M. Taine a dû mal voir, en effet. Ses notes sur Amiens, élogieuses pourtant, sont, paraît-il, tout à fait fausses.

Il avait vu Rennes de travers encore, ce personnage des *Propos Rustiques* de Noël du Fail qui dit :

— « Ne voudrais principalement aller à Renes, car aucuns de mes compaignons qui se estimaient bien fins et qui en vendoyent aux autres y ont esté frottez et estrellez et laissé quelque oreille. »

Il est vrai que c'est un « coquin et maraud » qui parle.

Il est vrai, d'autre part, qu'un saint, un bienheureux, du moins — mais j'espère bien que sa satire contre Rennes l'empêchera de monter plus haut dans la hiérarchie céleste — un bienheureux, le P. Grignon de Montfort, a fulminé contre Rennes un cantique sévère. De bonnes âmes ont vu même la prédiction de l'incendie de 1720, dans le refrain :

Adieu Rennes, Rennes, Rennes !
On déplore ton destin ;
On t'annonce mille peines :
Tu périras à la fin.

Le Père Grignon de Montfort fut toujours prolix. Citons deux couplets seulement de sa pieuse chanson, plus pieuse que poétique, selon son habitude. « Si Montfort l'eût voulu, dit un de ses biographes, l'abbé Quérard, il eût peut-être été l'un des plus grands poètes de son siècle, » Mais, par modestie, sans doute, comme saint Mathurin qui aurait pu être le Bon Dieu et ne voulut pas, le Vénérable Montfort a préféré demeurer un mauvais poète. En voici la preuve :

Tout est en réjouissance,
Monsieur est au cabaret,
Mademoiselle à la danse
Et Madame au lansquenet
Où chacun fait sa bombance
Et sans croire avoir mal fait.
Que voit-on en tes églises ?
Souvent des badins, des chiens,
Des coureuses des mieux mises,
Des libertins, des païens,
Qui tiennent là leurs assises
Parmi très peu de chrétiens.

À rapprocher de cette satire des ménages Rennais, cette tradition sur leur mauvaise entente, consignée par Noël du Fail :

« À l'abbaye de Saint Melaine près Rennes, y a plus de 600 ans, sont un costé de lard encore tout frais et non corrompu, et neantmoins voué et

ordonné aux premiers qui, par an et jour ensemble mariez, ont vescu sans débat, grondement et sans s'en repentir. » (Contes d'Eutrapel XXX).

« Rennes, dit Jouanne, a conservé l'aspect froid et sévère de l'ancienne cité parlementaire. Si les maisons furent rebâties dans un style uniforme avec un granit gris ou même noirâtre qui assombrit la ville, les places du Palais, de l'Hôtel de Ville et les rues avoisinantes sont dignes d'une grande cité. Mais tout autour... se serrent et s'enchevêtrent les rues étroites, noires, mal pavées et tortueuses de la vieille cité... »

« Le Palais de Justice, affirme Conty, a quelque chose de grandiose. »

Enfin, conclut M^{me} de Sévigné, à propos de l'exil du Parlement en 1675 : « On a transféré le Parlement (à Vannes) ; c'est le dernier coup, car Rennes sans cela ne vaut pas Vitré. » C'est le dernier coup, en effet !

Aussi, c'est avec un peu de surprise et beaucoup de joie, que j'ai lu au début d'un livre récent de M. A. Pigeon, *Un Ami du Peuple*, ces aimables lignes que je transcris très volontiers, tout en me demandant si M. Pigeon est jamais venu à Rennes, pour y avoir vu tout ce qui n'y est pas !

« De toutes les villes de la Bretagne, Rennes est celle qui rappelle le mieux le passé d'une des plus grandes provinces de France, et qui conserve les plus vieux souvenirs de ce passé... On va droit au Palais de Justice, on se croit transporté en plein XVII^e siècle... On ne serait pas surpris de rencontrer, dans une des rues qui avoisinent le Palais, un contemporain du comte de Rieux et du maréchal de Montesquiou... De vieux hôtels, semblables à ceux qu'on voit encore à Paris dans la rue du Bac et dans les rues qui l'entourent, forment autour du Palais de Justice comme une ceinture qui le protège. On sent là l'âme d'une époque où les architectes savaient faire grand... De grandes portes de pierre, des cours pavées... Quelquefois une statue rappelant le style de Coysevox ou de Coustou, un bas-relief encadré dans une façade... Le Palais de Justice, si vaste, si majestueux, avec sa grande salle des Pas-Perdus... avec ses longs couloirs, avec ses statues grises et sa porte sculptée est lui-même comme la fleur d'une époque processive et batailleuse... Les peintures de Jouvenet, de Coypel, d'Érard, de Ferdinand témoignent des goûts artistiques des anciens commandants de la province et rappellent un peu les splendeurs du Louvre et de Versailles.

« Les églises de Rennes, Notre-Dame, Saint-Sauveur et la Cathédrale ont aussi d'anciennes boiseries, des vitraux, des fragments de tombeaux qui font songer au passé. »

D'ailleurs, les « agréments de Rennes » ont eu leurs poètes.

« Souvent je me suis demandé où était M. Turquety, écrit Brizeux ; si sa douce ville de Rennes le tenait toujours et s'il rêvait pour la poésie. » (*La vie d'un poète*, par F. SAULNIER, p. 128.) Paul Féval écrit à Hippolyte Lucas : « La même cité, une belle ! nous a fourni le jour. »

Chateaubriand a dit : « Rennes me semblait une Babylone. »

Boulay-Paty, dont j'ai cité une boutade qu'il faut mettre au passif d'*Élie Mariaker*, a eu, quoique nantais, pour la ville où il avait vécu sa jeunesse, de bonnes paroles et de gracieux souvenirs. Il a chanté une de ses rues :

Je me souviens toujours de la petite rue
Des Violiers, auprès de Saint-Georges ; souvent,
Au milieu de l'hiver, lorsque soufflait le vent,
Qu'on entendait le bruit de la rivière accrue,
Sans plus m'apercevoir de la fleur disparue,
J'allais dans cet endroit promener en rêvant
Et, le moindre rayon de soleil arrivant,
Pour moi la saison belle était vite accourue.

Ce nom des Violiers me rendait le printemps ;
Malgré les blancs frimas et l'âpreté du temps,
Sur le vieux mur soudain les tiges désolées

Me montraient leurs bouquets de toutes les couleurs ;
J'aspirais les parfums des douces giroflées
Et janvier me semblait un avril tout en fleurs.

Hélas, on nous l'a enlevé ce joli nom : la *rue des Violiers* est maintenant la *rue Gambetta*, Brrou ! Je ne crois pas que la nouvelle rue rectifiée inspire jamais un poète.

La Promenade du Canal, à Rennes, a été chantée encore par le même poète et en un sonnet aussi, car c'est toujours en sonnets que s'exprime son *quidquid tentabam*.

Charmante promenade aux sentiers frais et lisses,
Je ne t'oublierais pas au bout de l'univers !

Il est vrai que le souvenir du Canal est associé par Boulay-Paty aux souvenirs chers « de sa mère et de sa sœur...

Elle, ma sœur et moi, nous descendions les Lices.

Et, la rime y aidant un peu, — chez Boulay-Paty elle aide beaucoup, à moins qu'elle ne nuise aux idées, — vous ne serez pas surpris que la promenade fit leurs *délices*. Ne fait-elle pas nos délices, aussi, puisqu'on nous l'a conservée encore ? Car, hélas ! les « promenades » ne sont pas éternelles et les Rennais d'aujourd'hui peuvent, comme ceux de jadis, pleurer sur le Mail, délicieuse promenade ^[15] », détruit de nos jours pour la seconde fois.

Le beau qui meurt, poète, à tes pleurs doit s'attendre.

Et les pleurs de Boulay-Paty n'ont pas manqué au crime des premiers Vandales... Pauvre Mail !

On change donc en un triste chemin
La fraîche promenade, un admirable ouvrage ;
La poussière à ton front va faire un dur outrage,
Le poète et l'oiseau te quitteront demain ^[16].

Mais avec les vieux arbres, tombent aussi les vieilles maisons. Et les regrets et les reproches sont les mêmes :

Démolisseurs, je hais votre métier,
Car votre main est prosaïque et vile.
D'un vil chagrin, je vois l'ancienne ville
Sous le marteau disparaître en entier ^[17].

Vraiment nos pères furent de grands coupables, et si notre ville est si cruellement dénigrée, c'est qu'ils ont détruit l'œuvre pittoresque des aïeux. Et nous-mêmes, s'il y avait encore des poètes parmi nous, ne devrions-nous pas venger par un sonnet la calme beauté de nos rues et de nos places que les tramways à *trolley* ont détruite à jamais. Boulay-Paty pleurerait *la Place aux Arbres* ; ne pourrions-nous avoir un regret pour *la Place de la Mairie*, et refaire, sur la destruction de la Motte, le sonnet du poète sur *la Place aux Arbres* ^[18] :

Comme à son sein la fille des champs met
La fleur des bois, et dort dans la prairie,
Rennes, la ville humble, calme et fleurie,
Avait au cœur un bouquet qu'on aimait.

Verte ramée où tant d'ombre charmait,
Lieu ravissant de longue causerie,
Place où, le soir, errait la rêverie
Et qu'à plaisir le tilleul embaumait.

On a détruit ta belle promenade,
Chère à l'enfant, au vieillard, au malade ;
Rennes n'a plus ses frais parfums au cœur !

La hache abat ce que le temps effeuille !
Du lieu qui fut des oiseaux le doux chœur,
Que ce sonnet reste une verte feuille.

Les touristes modernes n'ont pas été très cléments pour Rennes.

Rennes, dit un voyageur, « grande préfecture, aux rues propres, spacieuses, régulières, bordées de trottoirs larges et de massives bâtisses uniformes, de couleur sombre, d'aspect, hélas ! tout à fait moderne. La Vilaine y mérite son nom, dans ses quais larges mais inanimés, silencieux et tristes^[19]. »

Un autre^[20] n'est pas séduit davantage par les « casernes neuves, » par les beaux « quartiers, » par la « lugubre monotonie des angles droits, » par les « embellissements » du goût moderne qui, avec l'incendie, ont défiguré « la vieille capitale. »

On connaît l'opinion de Mérimée^[21] sur Rennes : « La manière, le mauvais goût du dix-huitième siècle déparent presque tous les édifices publics qui, d'ailleurs, construits en granit, offrent une teinte grise, uniforme, à laquelle mes yeux ont de la peine à s'habituer. Il faut cependant reconnaître dans quelques-uns un caractère de grandeur. »

Mais l'éloge ne dure guère et Mérimée conclut ainsi :

« On a généralement peu de goût à Rennes, pour les objets d'art et les antiquités. »

Peut-être Mérimée se trouvait-il à Rennes au moment où l'évêque venait de faire enterrer un certain nombre de vieux saints de bois, « façonnés de façon tellement grossière qu'ils en étaient grotesques ! » Et je comprendrais alors sa critique, mais il l'eut atténuée pourtant, si on lui avait raconté la spirituelle riposte d'un curé de campagne au prélat.

Ayant appris que Sa Grandeur arrivait en visite pastorale, le bon curé, qui avait de vieux saints dans son église et qui les aimait, donna l'ordre à son bedeau de les cacher dans le clocher pour les soustraire à la vue de l'évêque proscripteur.

— Vous n’avez donc pas de vieux saints ici ? fit Monseigneur, en interrogeant du regard tout le presbytère.

Silence, d’abord. Insistance du prélat. Gêne de tout le monde. Alors le bedeau s’approche :

— Il ne faut pas mentir à Monseigneur ; nous avons des vieux saints, mais quand ils ont su qu’on enterrait leurs camarades à Rennes, ils sont partis pour assister à la cérémonie.

L’évêque ne put s’empêcher de rire :

— Oh ! alors ils reviendront, fit-il.

Et les vieux saints de bois sont revenus dans l’église. Mérimée ne les y a pas vus !

Encore une autre opinion et qui n’est pas négligeable, d’autant qu’elle est contemporaine du séjour de Leconte de Lisle. Par une coïncidence curieuse, au moment où, débarqué à Nantes, il traversait Rennes pour se rendre à Dinan, Stendhal visitait la « capitale de la Bretagne. » Voici quelles étaient ses impressions de voyageur^[22] (Juillet 1837) :

« Comme je savais que Rennes avait été entièrement détruite par l’incendie de 1720, je m’attendais à n’y rien trouver d’intéressant sous le rapport de l’architecture. J’ai été agréablement surpris. Les citoyens de Rennes viennent de se bâtir une salle de spectacle, et, ce qui est bien plus étonnant, une sorte de promenade à couvert, première nécessité dans toute ville qui prétend à un peu de conversation.

« On a commencé depuis nombre d’années une cathédrale, où les colonnes sont, ce me semble, en aussi grand nombre qu’à Sainte-Marie Majeure, ou à Saint-Paul-hors des murs (Rome). Mais, grand Dieu ! quel contraste ! Rien de plus sot que cette assemblée de colonnes convoquée par le génie architectural du siècle de Louis XV.

« L’aspect du palais, remarquable par son immense toit d’ardoises, n’est que triste ; il n’est pas imposant : mais l’intérieur est décoré avec beaucoup de richesse. Ces vastes salles disent bien : nous appartenons à..., ont bien l’air d’appartenir à un palais : il y a certainement abus de dorures, les formes des ornements sont tourmentées.

« La grande rue qui passe devant la place du Palais est assez belle ; mais les gens qui y passent marchent lentement, et peu de gens y passent.

« À Sainte-Melaine, l'ancienne cathédrale, on voit des colonnes engagées, probablement du XII^e siècle : leurs chapiteaux ont été masqués avec du plâtre, pour ménager, dit-on, la pudeur des fidèles.

« Saint-Yves, l'église de l'hôpital, de la fin du XV^e siècle, présente à l'extérieur quelques ornements gothiques. Parmi les caricatures sculptées à l'intérieur, on remarque un marmouset tournant le dos, pour ne pas dire plus, au grand autel. Quel chemin les convenances n'ont-elles pas fait depuis ce temps-là !

« Une porte de la ville est en ogive, et l'une des pierres que l'on a employées pour la construire présente une inscription romaine.

« Il faut avouer que la couleur *gris-noirâtre* des petits morceaux de granit carrés avec lesquels les maisons de Rennes sont bâties, n'est pas d'un bel effet.

« On construisait un pont sur la Vilaine, qui là est une bien petite rivière ; il me semble qu'il est tombé depuis. J'ai été fort content des promenades du Tabor et du Mail. Les pantalons rouges des conscrits, auxquels on enseignait le maniement des armes, faisaient un très bon effet au coucher du soleil ; c'était un tableau du *Canatello*.

« Je me suis hâté de courir au Musée, avant que le jour me quittât ; les tableaux sont placés dans une grande salle, au rez-de-chaussée ; une grosse église voisine la prive tout à fait du soleil ; aussi elle est fort humide et les tableaux y dépérissent-ils rapidement. J'y ai vu un Guerchin presque tout à fait dévoré par l'humidité. Dans deux ou trois petites salles, voisines, où les tableaux et les gravures sont entassés, faute d'espace, on a le plaisir d'aller comme à la découverte. J'y ai trouvé une jolie collection des maîtresses de Louis XIV ; elles ont des yeux singuliers et bien dignes d'être aimés ; mais, par l'effet de l'humidité, une joue de M^{me} de Maintenon venait de se détacher de la toile.

« Il faut que l'on ait en ce pays-ci bien peu de goût pour les arts : un Musée aussi pauvrement tenu fait honte à une ville aussi riche. »

Un peu plus loin, Stendhal, en quittant Rennes, la qualifie de « ville si aristocratique. » Il en reparlera une dernière fois, au même tome II des *Mémoires d'un Touriste*, dans une lettre datée de Genève : « Je ne rencontre jamais ici cet esprit de *routine* étroite qui me désole dans les villes de l'intérieur de la France, Bourges, Rennes, etc. »

Un Anglais, Arthur Young, a décrit Rennes, au point de vue gastronomique et l'a louée : c'est quelque chose. Par malheur, Leconte de Lisle, au dire de son père, n'avait pas le moindre sensualisme sous ce rapport.

« Rennes, dit le voyageur d'outre-Manche, est bien bâti. Il a deux belles places, particulièrement celle de Louis XV, où est sa statue. Le jardin des Bénédictins, appelé le Thabor, mérite d'être vu.

« Je trouve que Rennes n'est pas cher. La table d'hôte à *La Grande Maison* est fort bonne. On y donne deux services avec abondance de plats et un ample dessert. Au souper, un service avec un gros gigot de mouton et un autre bon dessert. Chaque repas avec le vin ordinaire coûte quarante sols et pour vingt sols de plus on a de bon vin ; de sorte qu'avec de bon vin, ce n'est que 6 livres 10 sols par jour. »

Enfin pour terminer cette revue des opinions sur Rennes, longue certainement et pourtant incomplète, on lit dans *Les Actionnaires* de Scribe et Bayard (1829) :

Gustave. — Je suis arrivé hier à Rennes.

Piffart. — Notre pays ! « À tous les cœurs bien nés... » La plus vilaine ville que je connaisse !.. Et nos chers compatriotes, têtus, querelleurs, mauvaises langues !.. C'est égal, le souvenir de la patrie !... Je vois que tu as fait comme moi, tu n'as pas pu y rester... »

Somme toute, les reproches les plus graves qu'on pût faire à la ville, vers 1840, étaient ceux-ci, qu'Alphonse Marteville résume sensément : « Les eaux potables manquent et les étrangers admirent toujours en riant ce magnifique escalier-fontaine de la Motte^[23], qui attend l'eau pour ses cascades. Rennes, en perdant son Parlement, a conservé ses habitudes d'un autre siècle ; elle ne peut croire qu'elle soit le moins du monde destinée au commerce et se proclame tour à tour, se drapant dans son apathie, ville d'études, de droit, de garnison. Rennes a beaucoup de propriétaires qui

vivent sans travailler, non dans l'aisance, mais dans la gêne, à l'abri de quelques petits revenus fonciers ou d'intérêts de capitaux... »

Les chemins de fer, l'adduction des eaux, l'invasion des tramways ont déjà changé tout cela et je crois que désormais la modernisation de la ville ira vite. Ceux qui ont mon âge ont connu l'ancienne ville et l'ancienne vie dans leur tranquille douceur, et peuvent se faire une plus juste idée de ce que pouvait être l'existence à Rennes un quart de siècle avant leur naissance.

Le mieux est de prendre l'opinion d'un contemporain, d'un homme sage qui écrivait en 1838, l'année même où Leconte de Lisle se faisait inscrire sur les registres de la Faculté de Droit. Ce contemporain, cet homme sage, c'est l'abbé Manet, et son *Essai sur la Ville de Rennes* paraissait justement cette année-là même, chez MM. Vatar, Molliex et M^{lles} Blouet, libraires. Voyons un peu ce que pense de Rennes, ce Malouin au franc parler.

« Le climat de Rennes est doux et l'air y est sain, mais presque toujours humide et chargé de vapeurs... Les orages y sont rares et encore bien plus rarement y tonne-t-il avec force ; mais les pluies y sont fréquentes, et il y pleut même souvent tandis que le ciel est serein à trois lieues de là. » Je vous fais grâce de toutes les facilités de la vie qu'on y rencontre : beurre très estimé, excellent cidre, fort bons légumes, fruits délicieux et des lièvres et des lapins et des perdrix et du bœuf qui, selon Manet, figure « avantageusement à la boucherie. »

La ville est divisée par la Vilaine : « la ville haute est la plus belle et la plus considérable ; » Manet en loue « l'unité, la magnificence, la propreté et l'agrément, (Attrappe, Monsieur Taine !) mais la ville basse est ordinairement assez sale et renferme beaucoup de tanneries^[24], de rues aussi tortueuses que mal pavées, de maisons ou maisonnettes en simple bousillage... et l'abattoir ! » C'est la ville basse qu'avait surtout visitée M. Taine.

Manet note encore que « de deux ou trois points, Rennes se présente assez pittoresquement » et qu'au Thabor, « la vue est magnifique. » Il fait l'énumération des promenades publiques, *mais*... et c'est ici que le *mais* familier triomphe et pendant près de cinq pages, pleines d'insinuations, qui, sous leur forme volontairement vague, ressemblent terriblement à des

personnalités. Et c'est sur les habitants que tous ces *mais* s'abattent. Que voit-on dans ces belles promenades et dans ces belles places ? Regardez passer tous ces gens, et Manet les nomme au passage :

« Ce pauvre naufragé du déluge révolutionnaire, marchant le front humilié ; et cet héritier de Robespierre aux mains encore rouges de sang, trottant fièrement, la tête haute, prêt à cracher au visage des victimes dont il regrette de ne pouvoir plus consommer le meurtre : ce professeur émérite dans le noble art de boire, fléchissant sous l'influence du rameau de gui : et ce cortège bruyant de polissons, saluant d'un haro général ce vieux silène ; ce maigre rentier végétant sans honneurs dans ses foyers domestiques ; et ce gros industriel fou d'un bon dîner ; ce pétitionnaire important renvoyé par les distributeurs des grâces au médecin des fous ; et cet être sans nom dont les grands cercles ne valent pas mieux que les épicycles ; ces beaux messieurs et ces belles dames ensevelis sous la dentelle, le velours et le drap d'or ; et ces misérables hères à demi cachés sous leurs guenilles ; ce jeune insensé, livré à toutes les illusions de l'amour, qui croit voir dans l'objet aimé un objet divin ; et cette rustique Galathée qui écoute les flatteuses paroles d'un suborneur, comme Ève écouta celles du serpent ; ce gyrovagant qui n'a jamais su s'arrêter à l'embranchement de deux routes et qui a constamment arboré la couleur du Jour, sans s'embarrasser si elle faisait gloire ou tache à la France ; et ce vrai citoyen, pur comme le soleil, dans l'histoire de nos désastres, qui n'a jamais apporté la moindre matière combustible dans le brasier de nos discordes civiles ; cette vierge ingénue, peu inquiète si son nom se retrouvera ou pas dans les débris du siècle et ne voyant dans son âme qu'une immortelle exilée ; et cette vieille coquette qui n'a pas songé un seul instant à embellir de saintes espérances son existence terrestre ; ce politique turbulent, livré à d'interminables discussions, pour trouver quelque intermède propre à rapprocher des éléments inassociables de leur nature ; et ce cacochyme maladif allongé sur la pelouse, tout occupé de se remémorer le tissu de ses anciennes puérilités ou d'ajouter de nouveaux rêves à ses espérances invétérées : cette bonne vieille, revenue des joies vulgaires, causant tout bas dans un coin avec Dieu ; et cette petite déité d'argile fort satisfaite de sa draperie, de ses charmes et de sa pantomime : ce fumeur à la journée, tirant symétriquement de sa poche l'étui de cuir où sont renfermés sa pipe et son briquet ; et ce priseur au ton

doucereux et emmiellé, vous offrant galamment une pincée de la poudre que contient sa tabatière ; cet adolescent sans expérience qui pense prématurément à asseoir sa vie en prenant femme ; et cet ennuyeux barbon lassé de la sienne, qui ne sait comment s'ingénier pour s'en débarrasser au plus vite ; ce polyphème à moustaches de sapeur, qui, après avoir été en quelque sorte un des dromadaires de l'armée d'Égypte, est revenu faire mettre des compresses sur ses contusions, par ceux qui l'appelaient jadis tout court Gabriel ; et ce compagnon du Devoir, qui, las d'être une machine à fabriquer des clous où des têtes d'épingle, vient de s'engager, dans l'espoir de devenir un des maréchaux de Philippe I^{er} et veut avant de partir, fêter ici pour la dernière fois son vieux maître, ses voisins et ses amis : ces nymphes parfumées au goudron, et au corsage épais, dont les pieds parchus font sur le sable des allées le même effet que l'instrument du paveur dans nos rues... »

Qui disait donc qu'il n'y avait personne dans les rues de Rennes ? C'est une foule que nous dépeint l'abbé Manet. Ce Rennes est un vrai microcosme ! Et ce n'est pas tout, car le défilé continue, dans la prose du satirique abbé, qui a des chatoiements de cinématographe.

« Et ce véritable bourgeois gentilhomme, qui a des raisons pour se montrer très content de tout ce qui existe dans notre ordre social ; et ce modeste boutiquier qui continue de vivoter dans la France comme à son insu ; ce libertin fini qui, n'ayant bientôt plus qu'une bouche sans lèvres, ne cesse de blasphémer Dieu dans sa rage impie : et cette chrétienne méticuleuse qui s' imagine honorer par des frayeurs excessives l'Être infiniment bon, comme un marmot qui se cache à la vue d'un objet inconnu : ces grosses tôles d'un fort relief qui ne singent pas mal Pasquin et Marforio et ces espèces de cylindres qui ont bien de la peine à tenir leurs bretelles affermies sur leurs épaules ; ces bonnes, rassemblées sur le gazon destiné aux États Généraux de l'enfance du quartier, caquetant, bavardant, ricanant sans mesure en se racontant les confidences de leurs amoureux ; et ces écoliers espiègles, faisant autour du même sofa les excursions vagabondes de leur carrousel ; ce spéculateur s'orientant sur un lord tel ou tel, comme le marinier sur la brillante étoile du Nord ; et cet auteur dont le nom est à peine prononcé dans le village où il naquit, exigeant pour ainsi dire que ses œuvres soient gravées sur le granit et sur le marbre ; cette

esquisse d'homme dont les péripéties de l'existence sont le matin et le soir et qui, sentant son infériorité en tout genre, se tient à l'écart comme un suspect de la fièvre jaune ; et ce malencontreux chanteur faisant dans une longue complainte le récit de ses nombreuses infortunes ; Ce pauvre diable de gentillâtre fier encore de sa misère native, se vantant à qui voulait l'entendre de l'honneur qu'il a eu autrefois de se griser à la table du Président des États. Et cette vénérable antique comtesse de N*** qui, ayant depuis plus de trente ans achevé son bail, prétend que le millésime qu'elle porte sur la figure est faux d'autant et tâche de plâtrer cette erreur par le fard et la céruse ; enfin, ces marchandes d'oranges, de limonade, de petits pains au lait ou de babioles, soutenant à qui mieux mieux les duels de la concurrence dans leurs appels aux consommateurs ; et ce désœuvré à la journée travaillant, heureusement en vain, à ce qu'on puisse dire de ses compatriotes : les joueurs de Rennes^[25], comme on disait jadis les buveurs d'Auxerre, les fainéants de Verdun, les usuriers de Metz, les mangeurs de Poitiers. »

Voilà ce que l'abbé Manet avait vu dans les rues de Rennes. Quand aura-t-il tout vu ?

Est-ce un fragment de sermon ? Est-ce une satire réelle ? N'est-elle pas un peu générale ? Gabriel est-il un Malouin ? La comtesse de N*** est-elle une Rennaise ? Faut-il prendre cette boutade au pied de la lettre ? L'abbé Manet corrige un peu plus loin ce qu'elle semble avoir d'excessif et d'oratoire et de vague.

« Les Rennais, dit-il, sont, en général, d'un naturel doux, sociables^[26], obligeants. L'esprit et un certain sel épigrammatique leur sont particuliers. Chez eux l'honneur ne s'escompte pas, et s'il est ailleurs des palais où l'argent est tout, il est là des chaumières où il est regardé comme rien. Ils ne se sont pas chargés de fournir l'Europe d'arlequins et leur coutume n'est nullement de laisser d'un œil sec le misérable languir à leur porte pour aller au théâtre pleurer les malheurs de la famille d'Agamemnon. »

Les Rennais ne sont pas loin, à ce compte, d'avoir maintenant toutes les qualités, et c'étaient sans doute des étrangers de passage que Manet a photographiés dans nos rues. Voyons maintenant ce qu'il pense des Rennaises ; un si grave abbé est incapable de flagorner le beau sexe.

« Elles sont polies, belles, enjouées, costumées d'une façon assez avenante^[27]. »

Les femmes de Rennes n'ont donc rien à envier aux hommes, dans les éloges du bon abbé, qui dit encore qu'« on se ressent peu, à Rennes, de l'entêtement indomptable reproché aux habitants de la partie basse de la province. » La *partie basse* est un peu dur ! Si l'on ajoute que « les belles-lettres y sont cultivées, que les jeunes gens ont du goût pour le commerce et l'état militaire, qu'ils s'y faisaient moines lorsque c'en était la mode, » Rennes était, vers 1838, comme il est aujourd'hui, un petit paradis terrestre, surtout lorsque l'Adam avait nom Leconte de Lisle.

Voilà dans quelle ville, peu différente à cette époque de ce qu'elle avait été aux dix-septième et dix-huitième siècles, le jeune bachelier Leconte de Lisle s'installait définitivement pour faire son droit, obtenir le diplôme de licencié et se faire nommer à un poste dans la magistrature.

Pour occuper les loisirs de son fils et lui donner aussi quelque notion des affaires, M. Leconte de L'Isle avait demandé que « Charles pût travailler, une heure le matin et autant le soir, dans l'étude d'un avoué. » Il avait recommandé à Charles de suivre un cours d'anatomie et de physiologie : « Ces connaissances sont de toute utilité en médecine légale ; j'ai rencontré en Cour d'Assises, disait le colon, qui n'avait pas oublié sa médecine, trop de magistrats ignorants sur cette matière, incapables de concevoir nos explications et conséquemment de fixer leur jugement. » Charles devait encore étudier « la botanique, au printemps, et la chimie, dans les cours d'hiver. Quant aux leçons d'histoire, il en aime l'étude, ajoutait M. Leconte de L'isle ; une Faculté des Lettres étant établie à Rennes, je ne doute pas qu'il ne se rende à ces conférences avec plaisir. M. Salvandy a bien mérité de la patrie. C'est comme cela que j'entends les améliorations de la chose publique ; trop vite, non ! »

L'important d'abord, était que le temps de l'étudiant fut entièrement pris par des occupations sérieuses et quelques distractions honnêtes. M. Leconte de L'Isle y tenait beaucoup.

Il avait recommandé surtout, ordonné même « l'étude de la flûte et du paysage. » Enfin, la fréquentation de la bonne société était un des points

importants du programme paternel. « Un jeune homme qui porte notre nom, écrivait-il, est admissible partout, non pour assister à toutes les fêtes, mais pour y paraître dans l'occasion. » Et, se figurant, à tort d'ailleurs, qu'on avait pu « faire l'épaule Rennaise » à son fils, il concluait : « Qu'il reste donc dans son étude, mais qu'il sache comme moi s'abstenir plutôt que de mal choisir, »

Dans ses lettres, en effet, Charles ne parlait pas de cette société-là ; par un mot des « deux Robinot » et M. Leconte de Dinan, toujours aussi peu prolix, ne donnait aucune assurance qui pût tranquilliser les parents de Bourbon. M. l'avoué avait bien d'autres choses à faire en ce moment : non content d'être maire, il rêvait de plus hautes destinées, et la situation de sous-préfet le tentait. Il travaillait à l'obtenir. Voilà un oncle plus pratique que son neveu ! M. Leconte de Bourbon, lui, suivant toujours son idée, essayait par tous les moyens de réchauffer le zèle de son cousin : dans une lettre du 30 octobre 1838, il lui annonce l'envoi d'un nouveau ballot de café.

À dire le vrai, cette année scolaire 1838-1839 fut fort mal employée par l'étudiant, au point de vue du moins de ses études de droit. Il prit une seconde inscription en janvier 1839, mais son manque d'assiduité aux cours lui avait fait perdre la première (novembre 1838) ; il perdit de même encore celle d'avril 1839 pour les mêmes raisons, et ne prit pas celle de juillet. Inutile d'ajouter que, n'ayant pas le nombre d'inscriptions réglementaire, il ne put se présenter à l'examen à la fin de l'année scolaire.

Aussitôt les inscriptions prises, Charles Leconte de Lisle ne se rappelait plus qu'il y avait une Faculté de droit, des professeurs et qu'il était étudiant à Rennes. La première fougue de jeunesse s'épanchait librement : il oubliait tous les freins ; il oublia même sa famille. Pendant plus de six mois, il ne donna pas de ses nouvelles à Bourbon. Son oncle, qui n'avait rien de bon à écrire, hormis les espérances de sa sous-préfecture,

Imitait de Conrart le silence prudent.

Les parents de Bourbon étaient désolés. « j'ai peine à comprendre, écrivait le père, que Charles ait pu rester six mois sans nous écrire, si des motifs sérieux ne l'en eussent empêché. Est-il malade ? Voilà notre plus grande crainte ! » M. Leconte de L'Isle ne pouvait prendre son parti de ce

double silence de son fils et de son cousin. Il avait « besoin de consolation après la lettre qui lui apprenait l'escapade inqualifiable » de son fils. « Éloigné que je suis, écrivait-il à la date du 10 juin 1839, silencieux que tu es toi-même, dans la crainte sans doute de trop m'affliger, je courbe la tête, priant Dieu qu'il s'amende, plus en état, à des distances pareilles, de pleurer, malgré mon caractère sévère, que de heurter trop durement le coupable ; craignant d'ailleurs de frapper à faux et à contretemps. Il est si loin de nous ! » Et l'excellent homme va jusqu'à remercier avec des larmes son peu sensible cousin de ne pas avoir abandonné Charles, « malgré sa conduite aussi impolie que peu respectueuse. » Et les recommandations de pleuvoir de plus belle sur l'étudiant « léger et peu soucieux du lendemain. »

Tous ceux qui ont connu le Maître, ne fût-ce que pour l'avoir vu traverser le jardin du Luxembourg ont gardé mémoire du fameux monocle, dont il accentuait le dédain de son regard. Tous ceux qui ont franchi le seuil de son appartement à l'École des Mines se rappellent la cigarette fichée au coin moqueur de sa bouche. Je ne sais si dans sa garde-robe modeste^[28] et dont la postérité ne connaîtra jamais sans doute l'inventaire, — les comédiens, seuls, ont de ces honneurs-là ! — je ne sais si on a retrouvé la flûte dont retentirent les échos de sa chambre d'étudiant à Rennes, et certaine pipe et certaines lunettes. Et cependant flûte, pipe et lunettes, car c'était une pipe et des lunettes alors, ont joué un rôle dans sa vie de jeune homme.

Un de ses premiers ennuis lui est venu de ces lunettes et de cette pipe : il dut ses premières joies musicales, — ses dernières sans doute, car il goûtait peu la musique vers la fin de sa vie, — à la flûte, aimée de son père et imposée par lui.

Le 18 janvier 1839, Charles Leconte de Lisle, « étudiant en droit et demeurant rue des Carmes, n° 4, » se présentait chez le sieur Binda, afin « d'obtenir crédit d'une paire de lunettes et d'une pipe en écume garnie d'argent, » le tout d'une valeur de 22 francs, « soit dix-huit francs pour la pipe et quatre francs pour les lunettes. » C'est Binda lui-même qui raconte la chose, en français d'Italien, dans une lettre de réclamation adressée à M. Leconte de Dinan. Il promettait de s'acquitter « fin courant. » Le temps révolu, Binda présente sa facture rue des Carmes, mais l'étudiant était sans

argent et priait son créancier « d'attendre quelque temps. » Binda *pazienta* quelque temps, mais, fatigué par des remises successives, *il se dirigea* à un oncle habitant Rennes, M. Liger probablement. « Chargé seulement du paiement de la pension, du logement et de l'habillement. » M. *l'oncle dirigea* Binda à un autre oncle, le vrai celui-là, et qui n'était autre que M. le Maire de Dinan.

On devine les récriminations de M. *l'oncle*, après les réclamations de Binda ; cette année scolaire en fut empoisonnée. L'écho en parvint jusqu'à Bourbon. Que signifiait cette myopie ; cette « prétendue myopie ? » M. *l'oncle* n'y pouvait pas croire. Évidemment c'était quelque farce d'étudiant ! On n'est pas myope à vingt ans ! Et quatre francs de lunettes sont une dépense excessive !

Et le tabac ! On fume ! Et on fume dans des pipes « en écume garnies d'argent ! » Dans des pipes « de seize francs ! » La voilà bien la vie folle ! Et ce n'est point ainsi qu'on devient maire et qu'on peut aspirer à se faire nommer sous-préfet.

M. Leconte de L'Isle fut moins ému que M. Louis Leconte ne l'avait pensé à la lecture de la lettre qui contenait ces commérages. Cette myopie n'était point si « prétendue ; » son père et son frère avaient été myopes, rien n'empêchait donc que son fils eût « la même infirmité. » C'était tellement prévu même qu'au moment du départ, il avait « recommandé à Charles de ne jamais travailler sans être éclairé par deux grosses chandelles. » Quant au tabac, le père ne l'acceptait pas aussi facilement que les lunettes. Pour ce qui est de « cette singulière habitude de fumer, je n'en reviens pas, écrivait-il ; sévère jusqu'à la rudesse, c'est la dernière manie que j'eusse permise, moi qui la considère comme la plus propre à éloigner un homme de la société des femmes, la seule agréable selon moi : moi qui n'avais jamais voulu lui permettre de la contracter ! S'il ne la perd pas entièrement, j'ose espérer du moins qu'il la modifiera. Je saurai me répéter... »

Le Maître devait la modifier, en effet, puisque, de fumeur de pipe, il devint fumeur de cigarettes ; ce fut, je pense, la seule modification que les répétitions du père obtinrent du fils incorrigible.

Les objurgations pour commander n'eurent guère plus de succès que pour défendre, s'il faut en croire ce passage d'une lettre de Bourbon : « Ce qui

m'étonne bien, c'est que dans aucune de ses lettres, Charles ne me parle de son étude de la flûte et du paysage que je lui avais recommandée verbalement et que je n'ai cessé, chaque fois que je lui ai écrit de renouveler avec instance. Après le droit, ces talents sont considérés par moi essentiellement utiles à la position d'un jeune homme de la société. »

Hélas ! le droit, la flûte, le paysage, notre « jeune homme de la société » n'en avait cure, et, s'il devait demeurer, en dépit des plaintes de M. l'oncle, un vrai myope et un parfait fumeur, il ne devait pas mourir dans la peau d'un magistrat — c'est l'hermine que je veux dire — et dans celle d'un musicien, pas davantage.

Cependant, averti par son cousin de l'indifférence que son fils marquait pour ses études, de ses pertes d'inscriptions successives, de l'impossibilité pour lui de subir son premier examen, bref de toute une année gâchée, après un an déjà gaspillé pour le baccalauréat ès-lettres, M. Leconte de L'Isle écrivit à son fils pour le rappeler au devoir et le prier de tenir un peu plus compte des observations de son oncle de Dinan. La lettre était sérieuse ; elle dut être accentuée par une glose solennelle de *M. l'oncle* de Dinan. La double mercuriale fit son effet sur l'étudiant coupable et nous trouvons le gentil témoignage de son repentir et de ses bonnes résolutions dans une lettre adressée à M. Louis Leconte.

Mais on sait ce que valent ces promesses de la vingtième année.

M. Leconte de L'Isle disait vrai, M. de Salvandy avait bien mérité de la Bretagne en accordant à Rennes une Faculté des Lettres : son fils put assister à la séance d'installation ; elle eut lieu le samedi 1^{er} décembre 1838. Le Palais Universitaire actuel n'était pas encore bâti : on projetait d'en construire un sur la Motte ; M. Chevremont développait dans l'*Auxiliaire Breton* les raisons qui imposaient cet établissement à la Ville. Il faut, disait-il, s'appuyer sur le sentiment provincial ; Rennes est peu soucieuse de l'entretenir ; c'est une indifférence coupable ; il ne se produit aucune tentative pour y concentrer le mouvement intellectuel, artistique, industriel de la province ; aucun enseignement n'est consacré aux antiquités, à la littérature, à l'histoire de Bretagne : aucun monument ne rappelle les

vieilles gloires du pays ; il faudrait à Rennes un enseignement destiné aux Bretons : nous avons une histoire et une poésie !

« Dans leur intérêt commun, ajoutait M. Chevrement, la Ville et les Facultés doivent s'attacher à tout ce qui peut restaurer chez nous le patriotisme provincial, l'attachement au sol, le culte des traditions, la vénération des ancêtres. »

Hélas, ces idées, pour lesquelles nous luttons encore aujourd'hui, étaient peu en faveur à cette époque, et comment pouvait-on songer à les faire triompher ? Elles n'avaient d'asile que dans la tête des rêveurs et les Palais demandés pour elles n'existaient guère que dans les brouillards de Bretagne.

La Faculté de Droit était au Palais de Justice ; la Faculté des Lettres tenait toute dans la salle des Séances du Conseil municipal : le Musée de tableaux était dans une chapelle, et le Musée d'Histoire Naturelle, dans un grenier. La Faculté des Sciences n'était pas encore établie, mais on cherchait un « local important » pour elle et le rapport constatait avec effroi qu'elle devait comporter essentiellement « une cour et un puits^[29] pour ses expériences ! » Il était à peine question d'une Faculté de Médecine !

Telle quelle, pourtant, dans la salle municipale, la Faculté des Lettres faisait bonne figure et Leconte de Lisle y suivit, il me l'a dit, quelques cours pendant ses années d'étude.

M. Martin, helléniste éminent, y étudiait la tragédie grecque, puis la poétique d'Aristote ; M. Delaunay y fit de remarquables leçons sur la poésie au XVI^e siècle et sur Ronsard, puis sur Montaigne ; M. Charles Labitte parlait de Dante et de Pétrarque. Avec M. Varin, c'était l'histoire des temps Mérovingiens. Le 2 février 1839, M. Xavier Marmier inaugurait son cours, qui ne devait durer que jusqu'en mai, les voyages vers le Nord requérant le jeune professeur, que le savant Lehuérou venait remplacer. Aux leçons de celui-ci, Leconte de Lisle a pu sentir s'éveiller en lui les premières émotions de l'histoire. M. Émile de la Bigne Villeneuve, le 4 mars de la même année, ouvrait un cours libre de langue hébraïque ; peut-être y parla-t-il de Qaïn et d'Akhab.

À dire le vrai, à la Faculté des Lettres, comme à celle de Droit, Charles Leconte de Lisle ne fut qu'un étudiant irrégulier ; cette année scolaire 1838-

1839 fut occupée à prendre possession de la vie rennaise.

Elle n'était point si ennuyeuse alors et si dénuée d'intérêt artistique et littéraire.

Les concerts étaient fort brillants à Rennes à cette époque et nos entrepreneurs de musique devaient revenir aux anciennes habitudes, en faisant entendre aux Rennais, ce dont il se gardent bien à cette heure, les vrais grands artistes parisiens et étrangers.

Pendant les années du séjour de Leconte de Lisle à Rennes, je trouve dans les programmes des concerts les noms de Stamaty, M. et M^{me} Schecht, Charles Delieux, Ernst, Anna Thillon, Filippa, Ghys, M^{me} de Paw, Tellier, M. et M^{me} Richelmi, Loisa Puget, Huerla, Forzonni, M^{me} Ernst-Seidler, Danjou, Luigi Elena, M. et M^{me} Yweins d'Hennin, M^{lles} Anaïs Bazin et Thomasseti, Gareau, Lecorbellier, Teresa et Maria Millanollo, M^{me} Mazinni, Giorgis, Polydore Devos, A. de Latour, Le Maout, Prudent, Morandy, Bourguy, etc., auxquels des artistes locaux comme Warot, Pilet, M^{lles} Comettant et Sorbiatti, Godfroy, Brune, Ferdinand prêtaient leur concours.

Nous n'avions pas de Conservatoire alors, et, pourtant, je relève, parmi les lauréats du Conservatoire de Paris en 1810, les noms d'Eugène Claudel, âgé de 14 ans, second prix de cor ; Carlier, second prix de basson ; Chapelle, sans un mal de lèvres qui l'empêcha de concourir, allait obtenir le premier prix. Tous trois sont des Rennais ; deux Brestois remportent deux premiers prix de chant et de flûte, la même année.

Le théâtre fut pour le jeune créole la première distraction favorite.

Est-ce aux auditions de la troupe d'opéra de Rennes qu'il devait prendre l'horreur de ce genre de spectacles. On jouait *La Muette*, *La Juive*, *Robert*, « toujours une solennité, » dit un chroniqueur, et où triomphait Warot, le père du professeur de chant du Conservatoire. L'opéra comique était représenté par *La Dame Blanche*, *Le Postillon*, *Le Serment*, *Le Domino Noir*, *L'Ambassadrice* ^[30], encore frais et pimpants et jeunes alors. Pour la comédie et le drame, c'était M^{lle} de Belle-Isle, *L'Alchimiste*, *Le Fils de la Folle*, *L'Homme au Masque de fer*, *Le Manoir de Montlourier*, *Le Mariage de Figaro*, *Le Naufrage de la Méduse*.

Tel était le répertoire des soirées ordinaires mais il y eut aussi quelques soirées de gala, et pour un jeune créole de vingt ans, exilé dans une province lointaine, ce dut être une grande joie d'art d'applaudir, à quelques mois de distance, M^{me} Dorval et Frédérick Lemaître,

M^{me} de Dorval, voilà de ces fêtes qu'on ne nous procure plus à Rennes ! y donna quatre représentations les 5, 7, 10 et 14 février 1839 ; elle joua *Angelo*, *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur*, *Les Suites d'une Faute*, *Clotilde* et *La Belle-sœur*. Toute sa lyre, comme on voit. Son succès fut très grand.

Celui de Frédérick fut plus grand encore et marqué par des manifestations des étudiants en droit.

Il vint en juillet pour jouer *Kean*, *Ruy Blas* et *Trente Ans ou la Vie d'un Joueur*. C'était bien, mais le public de Rennes voulait mieux encore, c'est-à-dire *Robert Macaire* et *L'Auberge des Adrets*. Le préfet refusait l'autorisation. « Le développement donné plus tard à ce caractère (celui de *Robert Macaire*) et la fâcheuse célébrité qu'il a acquise en ont fait un de ces types dont l'exposition publique serait un danger pour l'homme ignorant et une honte pour l'administration qui l'autoriserait. » Telle était l'opinion de la Préfecture, basée surtout, je pense, sur la ressemblance de la tête que Frédérick se faisait dans ce rôle,

À la représentation du 11 juillet, il y eut du tapage ; le public s'obstinait à réclamer les deux pièces. Le soir, une agression eut lieu contre la Préfecture, dont un communiqué officiel rend compte dans l'*Auxiliaire Breton*, Quelques jeunes gens, « assez bien mis et parlant le langage de ce qu'on appelle communément des gens bien élevés, » s'étaient réunis sur la Motte. Une fanfare de cors de chasse les accompagnait. Au signal des cors, une volée de pierres est lancée contre l'appartement du préfet et de sa famille. Une seconde fanfare se fait entendre, rythmée par une seconde volée de pierres adressée cette fois à l'aile de la rue de Fougères. Puis, la troupe se disperse. La Préfecture ne céda pas, et pour éviter de nouveaux désordres, Frédérick Lemaître dut filer à l'anglaise. Déjà, depuis un an, les étudiants, à la suite de coups de cannes aux agents dans l'intérieur du théâtre, avaient dû, par ordonnance de M. le Maire, abandonner cannes et bâtons à la porte ^[31].

Du moins, ne leur ordonna-t-on pas de couper leurs cheveux qu'ondulait savamment un célèbre coiffeur, installé « sous les arcades de la comédie, *M. Édouard*, auteur de L'HUILE D'ALCIBIADE !! »

Deux cafés surtout étaient fréquentés par les clients de M. Édouard : au bas de la rue Saint-Louis, dans le vieux cabaret du *Fort de Plaisance*, où s'allongeait un ancien jeu de boules célèbre, on allait boire du « cidre en bouteilles ; » au café moderne *du Cirque*, on dégustait les boissons parisiennes, dans un « local » nouvellement installé « *à l'instar*, » avec des « lustres à branches d'or et de magnifiques rideaux de soie rouge reflétés par des glaces multipliées. »

Un troisième, le *Café de Bretagne*, avait surtout pour clients les jeunes gens de la noblesse Voici ce qu'en disait le baron Régis de Trobriand dans son roman, rarissime aujourd'hui, *Les Gentilshommes de l'Ouest* : « Ô mon joyeux café de Bretagne, ingrat qui pourrait oublier les soirées de fête arrosées de vin vieux et parfumées de tabac ; tu n'étais qu'un trou obscur, le premier de la ville où l'on allumât les lampes, chaque soir ; jamais le soleil n'y jetait un timide rayon qui n'y fût obscurci autant par la fumée que par le sombre reflet de tes tentures rouges, traces vieilles des temps passés, quels stupides gens sont venus te défigurer à plaisir, toi, le dernier cabaret de France peut-être, où la noblesse vint encore se régaler ! Combien de marquis sortirent au matin par la rue d'Estrées, cherchant à reconnaître à travers les fumées d'Aï, le chemin de leur hôtel et combien de gentilshommes y noyèrent dans le punch, les soucis plébéiens de notre misérable époque. Aujourd'hui que sont-ils devenus ? » Hélas ! l'ancien cabaret lui aussi allait être transformé *à l'instar*, « doré sur tous les lambris, chargé de glaces sur tous les murs, bariolé de fresques sur tous les plafonds... Pauvre café ! de gentilhomme qu'il était, il est devenu presque banquier ! »

À trois kilomètres de Rennes, sur la route de Saint-Malo, les étudiants allaient encore « manger de la galette » chez Jamet.

Ce Jamet, surnommé *Poganne*, était célèbre à Rennes pour les bonnes farces qu'il avait faites aux Prussiens, en 1815. L'une de ces farces consistait à mettre du suif, au lieu de beurre, sur les galettes qu'il était forcé de leur vendre. Où le patriotisme va-t-il se nicher ?

Les joies de la Basoche ne se bornaient pas à boire et l'un de ces jeunes gens, Leconte de Lisle peut-être, nous en conte de plus poétiques dans le numéro du 30 décembre 1838 du journal *Le Foyer*,

Mais vienne le printemps avec ses soleils d'or
Et nous aurons le Mail et le riant Thabor
Et les champs pleins de fleurs et le Jardin des Plantes,
Où se glissent, le soir, tant de femmes charmantes,
Qui viennent voir fleurir un arbuste étranger
Ou sentir les parfums qu'exhale l'oranger.
Puis au bord du canal les joyeuses baignades
Et de la Prévalais les douces promenades.

Paul Loysel, étudiant d'alors, et qui devait mourir sous la robe du Jésuite, a chanté, lui aussi, la beauté calme du Thabor et ses plaisirs permis, dans un poème de ses *Paysages Bretons*, intitulé *À Paul* et adressé à son cousin Paul de Geslin, étudiant Rennais aussi, qui lut plus tard le P. de Geslin.

Le Thabor près de nous ouvrait son Élysée
Et nous y promenions aux matins de printemps
Pour voir la tendre feuille humide de rosée
Lentement dérouler ses bourgeons éclatants,
.....
Et nous nous arrêtions auprès du chêne antique,
De la forêt rennaise admirable débris,
Cette forêt semblable aux mœurs de l'Armorique,
Où tombent chaque jour de beaux arbres flétris.

Le Thabor, ou, pour mieux dire, ses environs, n'était pas uniquement le lieu de rêverie des poètes en herbe ; la noblesse rennaise en avait fait le théâtre des duels à sensation.

« Derrière le Thabor est un chemin peu fréquenté qui borde la promenade dans toute sa longueur et se prolonge dans la plaine. Comme tous les chemins de Bretagne, il est assez mal tenu et tracé irrégulièrement, de sorte que tantôt il se trouve de niveau avec les champs d'alentour, et tantôt, creusé comme un vaste sillon, il s'enfonce entre deux talus couronnés de haies et élevés de chaque côté de huit ou dix pieds,

— Que dites-vous, Messieurs, de ce terrain ? dit le premier Ulric de Puycey avec une tranquillité parfaite.

— Excellent ! répondit Arthur d'Ortenailles.

Les Gentilshommes de l'Ouest, dont j'extraits les lignes qui précèdent, ont paru en 1841 chez Louis Dessessart, 22, rue des Grands-Augustins, à Paris,

et racontent la vie Rennaise de 1832 à 1836.

À propos des étudiants de Rennes et de leurs amusements, je trouve justement dans un livre récent : *Le P. Geslin de Kersolon, d'après ses souvenirs*, quelques amusants détails sur les « farces académiques » du temps de Leconte de Lisle.

« Il paraît qu'à Rennes, il y avait aussi de joyeux « esbattements » et Paul de Geslin ne refusait pas non plus de prendre part aux farces académiques, quand, bien entendu, elles n'étaient pas de mauvais aloi et ne nuisaient à personne. On s'en allait, par exemple, la nuit, et à l'aide de longues échelles, enlever les enseignes d'une rue tout entière et, le matin, le coiffeur se réveillait boucher et l'épicier, dentiste ; par le même procédé, on échangeait les pots de fleurs d'une fenêtre à l'autre, et, au jour, on venait en tapinois et l'air le plus innocent du monde, jouir de l'agréable surprise des propriétaires. »

Ainsi s'amusaient Messieurs les étudiants, parmi lesquels les plus ardents étaient certes les jeunes rédacteurs du *Foyer*.

Ce bon petit journal *Le Foyer*, qui, à toutes ses qualités d'alors, joint aujourd'hui celle d'être introuvable, il se fondait à Rennes au moment même où Leconte de Lisle y arrivait pour passer son baccalauréat (15 novembre 1837.) Il paraissait, sur papier de couleur, tous les dimanches, pendant la saison théâtrale, au prix de 4 francs pour la ville. Son imprimeur était Alphonse Marteville ; le libraire chargé de la vente était Blin, place du Palais, il s'intitulait : *Le Foyer, journal de littérature, musique, beaux-arts et programme*. J'ai parcouru avec plaisir ^[32] la collection des deux premières années. Elle contient, sous le titre *Étincelles*, une partie satirique ; beaucoup de vers. La plupart des articles ne sont pas signés ; cependant, peu à peu les jeunes rédacteurs s'habituent à la publicité et y prennent goût ; ils tirent leurs masques les uns après les autres ; parmi les poètes, je relève le nom de Kerambrun, le premier qui brave la publicité avec une pièce *Le Poète*, 5 décembre 1837. « Aujourd'hui, disent les *Étincelles*, *Le Foyer* paraît en vert ; nous pouvons nous flatter d'en faire voir à nos abonnés de toutes les couleurs. »

Le numéro suivant paraît encadré de noir, avec des larmes ! Il annonce la mort supposée du journal ; le 17 décembre, il ressuscite en rose et une pièce

intitulée : *Passion et Résurrection du Foyer*, nous conte les épisodes de cette mort.

Dans le numéro du 7 janvier, je remarque une poésie d'H. Lucas, « notre spirituel compatriote » : *La Bretagne*.

La littérature Bretonne est représentée dans le numéro du 11 janvier par une traduction du *Kanomp oll an dero* de Brizeux ; le 21 janvier, c'est une romance d'Émile Langlois, « *La Rose blanche* ». Puis ce sont des vers de Kerambrun encore, d'Ernest Turin, d'Émile Langlois, de Paul Rabuan, C. Bethuys, A. Desbarres, E. Udelez, Louis de Léon, Aristide Letourneux, Eugénie Vaillant, A. Marteville, Les *Étincelles* critiquent de plus en plus les choses locales avec calembours par à peu près ; c'est souvent spirituel et parfois mordant.

Le numéro du 20 décembre 1838 est particulièrement amusant ; il est tout en vers

depuis la manchette jusqu'à la signature de l'imprimeur :

Avis important : on s'abonne,
Sans jamais souffrir de refus
En payant cinq francs par personne [\[33\]](#) ;
Et par la poste un franc de plus.

Le numéro débute par des « souhaits de bonne année, » ou Rennes est moqué sous le nom de *Castel-Gorin* ; ou critique son Conseil municipal, ses gouttières, les pavés pointus de la ville.

La seconde pièce est intitulée *Rennes*. On décrit les « magasins de fraîches nouveautés, » de jouets ; on parle des librairies, où brillent

Les chefs-d'œuvre nouveaux en pompeux exemplaires ;
Souvestre, Turquety, Chateaubriand, Hugo,
Surchargeant les comptoirs de leurs *in-octavo*...

des cours, de la Bibliothèque,

Que Maillet met en ordre et range par étages...

et des promenades. La poésie lyrique est représentée par *Prière*, d'Émile Langlois.

On annonce, en vers toujours, le bal du *Cercle musical*, la première soirée du *Concert Musard*, la représentation du cirque. Le compte rendu du théâtre est aussi en vers ; et le volume nouveau de Turquety est annoncé en

vers. La signature de l'imprimeur elle-même est rédigée dans la langue des dieux.

Notre petit journal s'imprime en cette ville
Chez notre typographe Alphonse Marteville.

Le numéro du 10 mars 1830, dernier de la deuxième année, est aussi en vers :

Notre journal qui fit rire toute la Ville
Pour la dernière fois s'imprime. A. Marteville.

Hâtons-nous de dire que *Le Foyer* devait renaître de ses cendres et reparaître à des intervalles divers.

J'en ai des numéros de l'année 1847, qui s'intitule huitième année ; mais Leconte de Lisle n'y collaborait plus.

Quelle fut sa part de collaboration au *Foyer*, je ne saurais le dire ; les rédacteurs étaient ses amis ; il y collabora, voilà tout ce que je sais, mais sans doute pour des plaisanteries qu'il ne crut pas devoir signer de son nom et que pendant longtemps il n'aima pas à rappeler.

La Faculté multiplia les avertissements au cours de cette année 1838-1839.

Leconte de Lisle avait pris sa seconde inscription en janvier 1839 ; pendant ce second trimestre, les admonestations ne lui manquèrent pas. Les professeurs MM. Richelot (Code Civil) et Saiget (Droit Romain) constataient de nombreuses absences et les signalaient sans pitié. Le 16 février 1839, Charles recevait la lettre que voici :

MONSIEUR,

La Faculté, dans sa séance d'hier, a décidé que vous seriez mandé devant elle pour justifier de vive voix ou par écrit des absences que vous avez faites aux cours que vous deviez suivre. Vous aurez, en conséquence, à comparaître devant elle, le 28 février courant, à midi et demi, salle des examens, ou à envoyer avant cette époque vos motifs par écrit à M. le Doyen [\[34\]](#).

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer.

Le secrétaire de la Faculté de Droit,
TH. PONTALLIÉ.

Le jeune étudiant dut sourire à la forme peu littéraire de cette sommation. À force d'en recevoir de semblables, il finit sans doute par s'y habituer, je n'ose dire par s'y plaire, en dépit de la répétition. Il faut croire d'ailleurs qu'il ne vit en cette première lettre qu'une aimable plaisanterie du Doyen ; il ne se rendit pas à son invitation ; le châtiment ne se fit pas attendre : le 2 mars, il était averti qu'il perdait par défaut son inscription de novembre 1838 et qu'il était mandé de nouveau pour « le jeudi 21 mars courant, à midi et demi, salle des examens. » Le 22 mars, la Faculté avisait le Recteur que, par délibération en date de la veille, Charles Leconte de Lisle avait perdu une inscription « pour son défaut d'assiduité aux cours et qu'avis en serait donné à ses parents. » Le 24 mars, M. Liger, son répondant en recevait la nouvelle.

Leconte de Lisle prit l'inscription d'avril ; en juillet, il négligea de se mettre en règle avec la caisse de la faculté ; le 20 juillet, le Recteur et M. Liger étaient prévenus de cet oubli^[35]. Le 21 juillet, Leconte de Lisle et ses camarades délinquants étaient invités à comparaître devant la Faculté, le 14 août. Le 17 août, notification était faite au Recteur et aux familles de la radiation sur les registres de l'inscription d'avril. Les étudiants n'avaient pas comparu !

Leconte de Lisle, furieux de se voir enlever deux inscriptions sur trois qu'il avait prises, bouda l'étude du Droit jusque vers la fin de l'année (1839). Dans les premiers jours de décembre, il se décida à prendre une nouvelle inscription ; il dut en faire la demande officielle. Son père, informé de tout ce qui s'était passé pendant l'année scolaire, avait donné ordre de lui couper les vivres ; Charles s'y était résigné ou du moins semblait faire contre fortune bon cœur. Puisque l'autorisation du Recteur ou du Ministre pouvait se faire attendre jusqu'au 15 janvier (1840), « son oncle a eu raison de suivre les recommandations de son père. Il doit se trouver encore fort heureux d'avoir une chambre et une pension que certainement il ne mérite pas. »

« J'eusse désiré, ajoute-t-il dans cette lettre à son oncle en date du 10 décembre 1839, que mes lettres à Bourbon fussent accompagnées des preuves de ma bonne volonté à recommencer mon droit, mais il n'en sera pas ainsi malheureusement. » Il veut dire que l'autorisation ministérielle ou

rectorale ne suivrait pas, aussi vite qu'on l'espérait, le mouvement de sa bonne volonté.

Et, en attendant que son retour aux études de droit lui vaille de la part de ses parents la levée des mesures de rigueur, il prie son oncle de lui remettre « ce que son père veut bien encore lui accorder, » n'ayant pas « l'intention de mourir de faim. » Et il signe : *Votre neveu affectionné*. On peut penser que c'était une simple formule de politesse, car les rapports commençaient à être très tendus entre M. Louis Leconte et son neveu Charles.

Ses protestations, d'ailleurs, n'avaient point ému le farouche Maire. Il avait eu tort pourtant de ne pas y croire. Aussitôt l'autorisation accordée, notre étudiant avait pris, le 14 janvier 1840, une inscription « pour faire suite à cette prise en janvier 1839, celles de novembre 1838 et d'avril 1839 » ayant été radiées. M^{me} Liger se faisait, auprès de M^{me} Louis Leconte, la messagère de la bonne nouvelle : elle garantissait les excellentes dispositions de Charles et implorait un adoucissement aux sévérités de son oncle. Elle écrit à sa cousine :

« Charles désire une redingote, il l'a même commandée. Peut-on la laisser faire ? Il en a grand besoin, et il serait à craindre que, si on lui refuse tout, il pourrait se dégoûter de son droit qu'il suit dans le moment très exactement ».

Il y avait même, peut-on penser sans trop de malice quelque exagération, dans ce zèle d'étude et de claustration, car M^{me} Liger est obligée de constater qu'elle ne voit jamais son jeune parent.

M. Louis Leconte avait notifié aux cousins de Bourbon la reprise des études de leur fils. C'était si imprévu, que M. Leconte de Lisle avait de la peine à croire ce retour sincère ; aussi écrivait-il à Charles, au commencement de 1840, pour le prévenir que, s'il ne passait pas « son premier examen en juillet 1840, son second en juillet 1841 et sa thèse en juillet 1842 », il deviendrait « ce qu'il voudrait ! » À lui « d'orienter son budget » comme il pourra ; la somme de 1,200 francs ne sera pas dépassée : « Cinq ou six cents francs pour logement et nourriture, deux cents pour vêtement, le reste pour les cours et livres, etc... »

Donc cent francs par mois, s'il se conduit bien, écrit M. Leconte de l'Isle à son cousin ; sinon qu'on le réduise de suite à quarante francs par mois,

pendant trois mois, au bout desquels il aura trouvé un moyen de se suffire à lui-même.... « Son cœur se serre » en écrivant cela, mais il doit à sa nombreuse famille « cette décision sévère, » et il la doit « même à son fils, » qu'il soutiendrait « dans son inqualifiable conduite, s'il se montrait faible. » Il veut bien « oublier, » mais il ne veut pas « être dupe ! » Et l'excellent père ajoute :

« Puisque Charles s'est remis au travail, qu'il nous écrive ; sa pauvre mère souffre beaucoup de son silence. La honte de nous avouer sa paresse l'a retenu sans doute ; dis-lui, je t'en prie, que nous oublions, s'il se conduit bien, que conséquemment, il peut nous écrire sans nous parler de ses fautes. »

Il ne semble pas que Charles Leconte de Lisle ait obéi au désir de son père ; pendant cette année 1840, il n'écrivit pas à Bourbon. Les registres de la Faculté de Droit nous apprennent qu'il prit une inscription, qui fut notée comme sa troisième, le 14 avril ; puis une autre, la quatrième, le 14 juillet^[36] la cinquième, le 14 novembre ; à la fin de l'année 1840, son premier examen n'avait pas été subi. Il fut néanmoins autorisé par le Doyen à prendre sa sixième inscription, le 15 janvier 1841, et invité à se présenter à la session d'examens de ce mois.

Le 29 janvier 1841, Charles Leconte de Lisle comparaissait devant ses examinateurs. Ses trois juges étaient MM. Morel, Lepoitvin et Gougeon. « Le résultat du scrutin, disent les registres, a été pour l'admission, mais avec deux boules rouges et une noire. »

Ce n'était pas brillant, mais c'était suffisant ; Charles Leconte de Lisle était donc « bachelier en droit ». On dut fêter cet heureux événement, avec les camarades, dans la boutique de l'horloger Alix où se réunissait le Cénacle, car Leconte de Lisle, moins misanthrope qu'à son arrivée à Rennes, y avait noué quelques relations de camaraderie littéraire.

Un album qui m'a été communiqué par M. Orain et qui fut celui d'Édouard Alix, contient des dessins et des vers de Leconte de Lisle et de ses amis d'alors.

Des dessins de Guiheneuc et de Victor Lemonnier. Des vers, *Laissez chanter l'Oiseau* du même Lemonnier, dessinateur et poète ; *Mes Vœux*,

deux quatrains de Villeblanche ; deux autres quatrains de Gaston (?) ; *La Fleur* de N. Mille, un de ceux-là dont Leconte de Lisle avait gardé le meilleur souvenir : quatorze vers de E. du Pontavice ; un dialogue en vers assez spirituel de Émile Langlois, et deux pièces de Leconte de Lisle.

On nous permettra de ne pas les transcrire.



À une date que je ne saurais préciser, peu de temps après son élection à l'Académie, Leconte de Lisle me pria d'intervenir près d'un éditeur et d'un écrivain rennais pour leur faire défense de sa part de publier un recueil projeté par eux et qui contenait ses vers de jeunesse.

Leconte de Lisle me reparla quelquefois de cet incident, mais ses idées sur ce point semblaient s'être modifiées. Ces exhumations possibles avaient fini par le faire sourire. Un jour même, cet impeccable alla jusqu'à me dire, comparant ses débuts si lents aux habiletés rapides de tant de jeunes maîtres de dix-neuf ans, dont les vers sont d'une irréprochable facture : « Plus j'y pense, mon ami, plus je crois, qu'il faut avoir fait de mauvais vers. »

Moins mauvais que les vers de Leconte de Lisle récemment publiés dans la *Revue Bleue* et qui furent écrits à Bourbon, ces petits poèmes ne sont pas de ceux qu'il est intéressant de sauver de ce que les pédants appellent « le juste oubli. »

Ils sont un peu moins amoureux et un peu moins tristes que les autres *Romances* des futurs inconnus, écrites sur l'album d'Alix, et

dont voici quelques extraits :

L'œil levé, je l'écoute
Moi qui ne chante plus
Et qui seul sur la route
Compte mes jours perdus.

C'est Victor Lemonnier qui se lamente ainsi. Villebranche lui répond amoureuxment :

Je voudrais au loin dans la plaine,
Par delà les monts et les mers,
Seul respirer ta douce haleine,
Seul être seul ton univers

Et N. Mille à son tour soupire et geint :

Si ton amour ne luit sur ma vie isolée,
Ô vierge, en quelques jours, je m'étendrai, pareil
À cette fleur étiolée
Qui mourut faute de soleil.

J'ai détaché quatre vers et la signature d'une pièce de Leconte de Lisle intitulée : *Romance* et je les ai reproduits en tête de cette étude, simplement à titre d'autographe. L'écriture de l'étudiant à cette époque aura sans doute pour les curieux plus de prix que la poésie.

D'ailleurs, nous allons trouver d'autres vers du Maître, et non plus inédits ceux-là, mais sauvés de l'oubli, juste ou injuste, par l'impression. Ce fut, en effet, pendant cette même année 1840 que Leconte de Lisle fonda à Rennes la revue littéraire *La Variété*.

Le 9 Mars 1840, on lisait dans l'*Auxiliaire Breton* :

UNE FEUILLE LITTÉRAIRE

« Dans une ville studieuse la littérature doit rencontrer des adeptes et le résultat de ses travaux des encouragements et des lecteurs. Jusqu'à ce jour, Rennes, placée dans des conditions si favorables sous ce rapport, n'a néanmoins laissé paraître qu'une tiédeur déplorable. Foyer resplendissant de lumières et d'incontestables talents, elle a sans cesse semblé les méconnaître et abandonné à d'autres le soin de les apprécier. D'où vient ce mal ? D'un individualisme mal entendu, d'une sorte d'éloignement tel pour l'esprit d'association que personne n'ose se produire, que les essais les plus heureux, les inspirations les plus fécondes restent enfouis en germe dans le secret du cabinet et que, chacun restant isolé, personne ne s'échauffe à cette noble flamme de l'émulation, source de si grandes choses dans une foule d'autres villes.

« Aussi voyez ce qui advient de cet isolement funeste ; aussitôt qu'un jeune talent se sent assez de vigueur pour aspirer à quelques succès, à un peu de renommée, vite il tourne les yeux vers Paris, vite il y transporte son bagage littéraire, quelque minime qu'il soit et, après quelques années écoulées, nous nous étonnons, lorsqu'un beau jour, les feuilles de la capitale viennent nous apprendre que nous avons négligé une perle qu'elle a soigneusement recueillie en son sein et nous apporte toute faite une

réputation d'artiste ou d'écrivain qui fût morte pour nous sous notre indifférentisme glacial ; après cela plaignez-vous de la centralisation parisienne, si vous l'osez.

« C'est sans doute sous l'impression pénible des funestes effets de cette froideur mortelle pour les jeunes gens qu'une feuille littéraire nouvelle vient de jeter son prospectus au vent de la publicité et se propose d'ouvrir ses colonnes à la jeunesse laborieuse et amie des arts. « Exciter les sympathies de la jeunesse, se faire l'interprète de toutes les inspirations qui méritent d'être révélées, voilà le but de *La Variété*, qu'elle essaiera de réaliser. »^[37]

« Bon accueil donc à la nouvelle feuille littéraire et puisse-t-elle, en ouvrant la voie à quelque talent ignoré, dissiper l'apathie qui étouffe chez nous tout sentiment artistique. »

L'article était long mais bienveillant pour la nouvelle Revue, mal écrit mais animé d'un souffle généreux. Je l'attribuerais volontiers, pour toutes ces raisons, au poète Yves Tennaëc, *vulgò* M. Chèvremont, qui collaborait à l'*Auxiliaire*.

Le premier numéro de *La Variété* parut le 1^{er} avril 1840. Un professeur de la Faculté des Lettres, M. Alexandre Nicolas, accepta d'écrire l'*Introduction* et de présenter les jeunes rédacteurs au public. Il ne manquait pas en même temps de tracer sa voie, à « cette milice adolescente, à ces enfants de la croisade. »

Cette voie est uniquement celle du christianisme. Le monde grec ne fut qu'injustice, déraison, égoïsme, cruauté, dit M. A. Nicolas. « Le monde romain fut un peu meilleur, mais il fut matérialiste comme lui. » Le Christ est venu délivrer les hommes et rappeler l'humanité « à sa dignité primitive ». Il faut donc « saluer avec attendrissement et respect cette loi du progrès que le christianisme a dévoilée au monde ; » il faut faire de la doctrine chrétienne la base de la politique, des sciences, de la législation et des beaux-arts. La nouvelle Revue doit être un foyer « de toutes les nobles émotions que les arts, sortis du christianisme, peuvent communiquer à tous ces frères de cœur, d'âge et de pensée. » Le spiritualisme a des luttes à soutenir ; des mains coupables veulent éteindre le feu sacré, les « adorateurs de la pierre et du bois » relèvent la tête ; le Paganisme n'est pas mort.

Et M. A. Nicolas conclut : « Ses adversaires se doivent réunir, se nommer et combattre. Ah ! que cette flamme divine qui a brillé un instant aux mains de Platon, pour se rallumer avec tant de force dans celle des Apôtres, ne soit pas abandonnée par la jeunesse dans cette terre chrétienne et catholique, où s'est levé l'astre de Châteaubriand. »

« Catholique et Breton toujours, » chantait déjà le protagoniste de *La Variété* et ses jeunes amis allaient faire leur partie dans ce cantique, bien décidés à partir en guerre pour défendre l'idée chrétienne^[38]. Les trois chefs de cette croisade étaient Mille, Bénézit et Leconte de Lisle.

Ce ne fut pas en vain, d'ailleurs, qu'ils avaient prononcé le grand nom de Châteaubriand, et l'illustre vicomte, invoqué par eux, leur adressait quelques paroles d'encouragement, un peu désenchantées. Mais la jeunesse a des chaleurs d'illusion et d'enthousiasme où se fondent toutes les glaces de l'expérience et de l'âge. Châteaubriand écrivait :

« Si je n'avais pas entièrement renoncé aux lettres et à la politique, je vous demanderais, tout vieux que je suis, à combattre dans vos rangs. Grâce aux armes modernes, l'âge n'est plus une excuse pour refuser de descendre en champ clos ; mais, pour écrire avec succès, il faut avoir de la foi, et je n'en ai plus aucune dans la société. Tous mes vœux seront pour votre Revue littéraire. Il y a aujourd'hui en Bretagne trois ou quatre talents dont les preuves sont faites et qui seront sans doute très disposés à vous prêter secours dans vos belles études. »

Je ne sais si cette façon de passer la main tout en bénissant fut goûtée par nos enthousiastes : du moins déclarent-ils que la lettre était « honorable » pour eux, et, comme ils avaient la foi, Leconte de Lisle et ses deux amis redoublèrent de zèle chrétien et d'ardeur littéraire, en faisant appel « aux talents inconnus ». Ils déclarèrent même que les bénéfices — ô naïfs ! — de la Revue seraient consacrés à des œuvres de bienfaisance. À *La Variété*, « les paroles seront aumônieuses, les pensées seront la propriété de l'indigent » et tous ainsi, « riches et pauvres, poètes et puissants, » collaboreront à l'accomplissement d'une bonne pensée. Les marches de l'autel, on le voit, furent ainsi les premiers degrés que franchit le jeune poète pour arriver au fouriérisme, au bouddhisme, au panthéisme et au naturalisme. La charité et la fraternité chrétiennes furent son premier idéal :

il a aimé le catholicisme autant qu'il devait le haïr plus tard, et cela servirait à justifier ses amis et ses exécuteurs testamentaires d'avoir voulu l'ombre de la croix pour sa tombe et pour son œuvre, puisqu'ils lui firent des obsèques religieuses et qu'ils ont publié son poème *La Passion*. Ne faut-il pas ajouter aussi que ses haines s'étaient bien atténuées à la fin et que, dans ses derniers vers, Jean Dornis a voulu voir « un acte de foi. » On peut dire sans exagération que *La Variété* fut, de toute manière, un véritable acte de foi religieuse.

N. Mille était un humoriste, Charles Bénézit était un musicien. *Les Mémoires d'une Puce de qualité* (Une puce de Napoléon I^{er} !) et *l'Orphelin*, roman musical, de ces deux rédacteurs, se continuèrent de livraison en livraison. La collaboration de Leconte de Lisle^[39] était de moins longue haleine, mais ne fut pas moins importante ; elle comprend cinq poèmes, trois études littéraires et deux nouvelles.

Les cinq poèmes sont *Issa ben Mariam*, *Lelia dans la Solitude*, *La Gloire et le Siècle*, *À M. F. de Lamennais*, *Rehdi et Stephany* ; il faut y joindre une sixième pièce en petits vers, *À M^{lle} A. L. de L.*, insérée dans une des nouvelles.

Les trois *Esquisses littéraires*, tel est le titre même qui leur est donné, témoignent des études que Leconte de Lisle avait entreprises sous l'impulsion heureuse de Charles Labitte, dont les cours à la Faculté des Lettres obtenaient un très vif succès. Ces articles sur *Hoffmann et la Satire fantastique*, *Sheridan et l'Art comique en Angleterre*, *André Chénier et la Poésie lyrique à la fin du XVIII^e siècle* étaient « l'essai consciencieux d'une trilogie raisonnée ; » il s'agissait « de faire entrevoir la réaction littéraire fondamentale qui se rattache » à ces trois noms en Allemagne, en Angleterre et en France.

La valeur critique de ces esquisses n'est pas grande, non plus que la valeur esthétique de ces poèmes ; ce n'est pas sous ce rapport que nous devons les interroger, mais seulement comme des témoins d'un état d'esprit et d'un état d'âme que nous aimerions à fixer nettement. Quelque contradiction qu'il y ait entre les croyances du poète à vingt ans et ses négations d'homme mûr, quelque variation que ses théories littéraires aient dû subir avec le temps, on ne doit rien écarter de ce qui peut faire mieux

connaître une telle pensée, et les années d'étude et de formation ne sont pas les moins intéressantes à étudier.

Quand j'ai parlé du catholicisme de Leconte de Lisle, je n'aurais pas eu le droit d'être aussi affirmatif, si je n'avais pu que lui prêter les croyances que voulait défendre sa Revue ; mais j'en trouve à toutes les pages l'expression personnelle, sans qu'il soit possible d'en nier la sincérité. Ce qui frappe dans tous ses poèmes de cette époque, ce sont ses convictions religieuses, très ardentes. Pour Leconte de Lisle, alors, le progrès de l'humanité est lié au christianisme ; c'est des yeux de Jésus qu'a jailli « l'aurore du monde ; » c'est « son sang sacré qui a fécondé l'avenir ; » c'est lui qui a doté « la frêle humanité »

Des rayons de l'amour et de la liberté
Et de l'immortelle espérance.

Les mots « Dieu, ange, prière, foi, espoir divin, impiété, soleil de Dieu, espérance, azur divin, âme immortelle, but sacré, œuvre divine, temps religieux, » tombent tout naturellement de sa plume. Quand il s'adresse à Lamennais, il l'appelle « prophète ; » c'est

... Son geste sauveur qui désigne dans l'ombre
L'étoile de la Liberté ;

C'est lui qui fait luire

Un radieux soleil de jeunesse et de fête
Sur notre vieille humanité.

Leconte de Lisle était à cette époque un catholique libéral. Et qu'on ne dise pas que ce sont là de simples formules poétiques, de purs développements lyriques. C'est d'un accent bien personnel qu'il adjure Lélia de se rappeler les jours de sa jeunesse, où « son hymne d'innocence cherchait Dieu dans le ciel ; » qu'il lui demande de maudire l'orgueil qui fit d'elle « un ange déshérité, » de prier et de pleurer et de se laisser emporter par « l'espoir divin » pour remonter au ciel. En vain dira-t-on qu'il ne partageait pas les idées de M. Nicolas dans l'*Introduction* de *La Variété* ou de ses collaborateurs dans leur programme. La prose de Leconte de Lisle est plus nette encore que ses vers et trahit la ferveur de son christianisme.

Nous en trouvons un témoignage dans l'étude sur André Chénier ; il ne lui ménage pas les éloges certes, mais il ne peut s'empêcher de noter que « la sublime et douloureuse tristesse de la Grèce chrétienne échappait à ses regards. Aveuglement coupable ou incompréhensible du poète, » il s'est laissé éblouir par l'éclat du passé. « Les rêves sublimes du spiritualisme chrétien, cette seconde et suprême aurore de l'intelligence humaine, ne lui avaient jamais été révélés. Nous ne pensons même pas qu'il les eût compris ; André Chénier était païen de souvenirs, de pensées et d'inspirations. Il a été le régénérateur et le roi de la forme lyrique, mais un autre esprit puissant et harmonieux lui a succédé pour la gloire de notre France. Ce doux et religieux génie nous a révélé un Chénier spiritualiste, disciple du Christ, ce sublime libérateur de la pensée, un Chénier grand par le sentiment comme par la forme, M. de Lamartine. »

Plus tard, dans des notes sur les poètes contemporains et que M^{me} Dornis a publiées, Leconte de Lisle a écrit :

« LAMARTINE : Imagination abondante ; intelligence douée de mille désirs ambitieux et nobles plutôt que d'aptitudes réelles ; nature d'élite ; artiste incomplet ; grand poète de hasard. A laissé derrière lui, comme une expiation, une multitude d'esprits avortés, cervelles liquéfiées et cœurs de pierre, misérable famille d'un père illustre. »

Si le rédacteur de cette note, si l'auteur de *Qaïn*, des *Siècles maudits* et d'*Hypathie*, le fervent de la Grèce païenne, l'ennemi du Christianisme, n'apparaît pas encore dans l'écrivain de *La Variété*, peut-être parviendrons-nous à découvrir, dans les théories littéraires de Leconte de Lisle à cette époque, le germe de l'originalité artistique du chef de l'École Parnassienne.

Dans son étude sur Hoffmann, il s'attache à prouver que ce « génie bizarre et enthousiaste » fut cependant « éminemment et incontestablement moral. » Il le défend, comme d'une injure, de l'accusation d'avoir « mené une vie errante et sauvage, » et constate avec empressement qu'il occupait « une position élevée et honorée, » qu'il était accueilli « dans la haute société et y exerçait une influence proportionnée à la profondeur de son talent. ». Ce qui surprendra moins, c'est qu'en louant les œuvres « de ce créateur d'une nouvelle forme de satire, » il condamne « les fantaisies incroyables et les caprices fous » de ses imitateurs. En terminant, il

demande à M. Henri Heine de prendre la direction du mouvement allemand, « pour ramener l'esprit enthousiaste de mélancolie outrée aux beautés plus réelles d'une pensée sévère. » Et comme il ajoute que « les jeunes écrivains font tous leurs efforts maintenant pour se laisser guider par le cachet qui leur est propre et se confient avec plus de foi à leurs tendances particulières, » on pourrait, peut-être déjà pressentir sous cette formule, — si peu nette soit-elle, — la première expression d'une personnalité qui se cherche et le rêve d'une réaction contre les devanciers.

Ce mépris pour la bohème de lettres se marque de nouveau dans les opinions de Leconte de Lisle sur Sheridan ; son mépris aussi pour l'improvisation littéraire s'y affirme. Le brillant auteur comique aurait pu être un « réformateur » ; il ne l'a pas voulu, dit-il. « Cet écrivain indolent prodiguait avec trop de facilité les éclairs de son esprit pour qu'il se souvînt de son génie. Les bizarreries artistiques de sa vie privée rejaillissaient sur ses œuvres ; il composait par saccades. » L'esprit aussi, qui « s'allie rarement au génie, » est un obstacle que Sheridan ne sut pas franchir et qui l'empêcha de fournir toute sa course. Il ne faudrait pas croire cependant que Leconte de Lisle réclamât de l'écrivain une correction exagérée ; il donne en passant, à propos de Cumberland, un coup de plume à Casimir Delavigne, « le premier de nos poètes corrects, si toutefois il n'est pas le seul à l'être, » et qui sembla avoir encore un double tort aux yeux du jeune critique, celui d'être spirituel, — on venait de jouer *Don Juan d'Autriche*, et d'être académicien. Pour conclure, Leconte de Lisle se demande qui réveillera la littérature anglaise endormie. Le sommeil lui semble profond, tandis qu'en France, il salue « le génie régénérateur de Victor Hugo. »

Le nom de Victor Hugo, prononcé avec sympathie, nous amène à rechercher quelles étaient les idées de Leconte de Lisle sur la poésie. Il les a formulées dans son étude sur Chénier. La poésie, « inspiration créatrice et spontanée, sentiment inné du grand et du vrai, » était morte « dans les dernières années du XVII^e siècle. À l'énergie avait succédé la timidité académique ; à la spontanéité, la réflexion ; à Corneille, Racine ! » La poésie n'est pas ce qu'en ont écrit Malherbe et Boileau. « Ces hommes » sont oubliés ! Corneille n'a pas eu d'héritier ; *Phèdre* et *Alhalie* « ne révèlent rien qu'une prodigieuse puissance de forme, rien de plus. » Quant à Voltaire, « il a passé inaperçu ou justement méprisé par ceux qui

conservaient religieusement les saintes traditions de la véritable poésie. » Le XVIII^e siècle n'est intéressant qu'à son agonie et seulement pour sa double réaction politique et littéraire. Corneille et André Chénier « se touchent comme intelligences primitives, spontanées, originales. » Chénier aussi est un fils de Ronsard, « le seul poète du XVI^e siècle et qui a conquis la gloire de n'avoir pas été compris par Boileau. » André Chénier est « le Messie » et, s'il avait eu le sentiment chrétien, il ne lui eut rien manqué pour atteindre la perfection du génie qui s'est réalisée dans Lamartine ; aussi, malgré la grandeur de ses qualités poétiques, n'a-t-il pu faire revivre que « la forme éteinte, l'expression oubliée... La facture de son vers, la coupe de sa phrase, pittoresque et énergique, ont fait de ses poèmes une œuvre nouvelle et savante, d'une mélodie entièrement ignorée, d'un éclat inattendu... » Lebrun-Pindare, Lefranc de Pompignan, Lamotte, Marmontel et Dorat avaient « jeté la honte et la médiocrité sur l'inspiration lyrique ; ces incapables et ces insensés » avaient profané la poésie. Chénier parut ! Le présent fut relié au passé et se nouait à l'avenir. De son amour, de son enthousiasme et de son énergie, Chénier a « créé Lamartine, Hugo et Barbier^[40], le sentiment de la méditation, ou de l'harmonie, l'ode, l'iambe... Notre littérature actuelle n'a d'autre sève primitive que lui ; sans lui nous ne posséderions pas aujourd'hui ce qui fait l'envie du monde contemporain. »

J'ai tenu à conserver à ces opinions de la vingtième année leur expression même, si imparfaite et si naïve soit-elle parfois ; dans ces bouillonnements, ce sont des germes qui fermentent. Leconte de Lisle, dès cette époque, était *plein d'idées*, selon le mot de Beaumarchais. À vrai dire, il n'avait pas encore choisi parmi elles ni fait la part de ce qu'il en devait conserver, mais, à vingt ans, ce qui importe c'est d'amasser un nombreux bagage, ne fut-ce que pour suffire à tout ce qu'il faut en jeter par dessus bord, pendant la traversée.

À la fin de son article sur André Chénier, Leconte de Lisle écrivait ceci :

« Nous entreprendrons maintenant d'examiner successivement le théâtre français depuis son origine jusqu'à Corneille et Molière, et le Théâtre italien, depuis le XVI^e siècle... Délicatesse, finesse et souvent excès d'une imagination enthousiaste et exaltée ; peu de profondeur sans doute mais

beaucoup d'esprit ; plus de propension à prendre en traits saillants le bizarre et le ridicule, que de mûres réflexions, que de caractères fortement dessinés, que de graves tableaux de mœurs ; telles seront les principales manières de voir qui donneront lieu à une nouvelle série d'esquisses littéraires. »

Cette promesse, faite dans le sixième numéro de *La Variété*, qui en vécut douze, n'a pas été tenue par Leconte de Lisle. Nous ne trouvons plus à glaner aux pages de la revue que les deux nouvelles : *Un Premier Amour* et *Une Peau de Tigre*, épisodes de sa vie à Bourbon et de son passage au Cap, qui témoignent, la première, d'une sensibilité très vive, l'autre, d'une tentative, pas très heureuse d'ailleurs, dans la manière humoristique et cavalière de certains conteurs à la mode d'alors. Elles sont sans intérêt au point de vue du séjour de Leconte de Lisle à Rennes.

Le 11 mars 1841, en ce mois qui vit mourir *La Variété*, l'étudiant inassidu fut mandé de nouveau devant la Faculté. On prononçait contre lui la perte conditionnelle d'une inscription et il était marqué « sur la liste des étudiants qui seraient interrogés plus sévèrement à leur examen. » Le 22 juillet, il était encore appelé devant les professeurs et ne comparaissait pas : la perte par défaut était donc prononcée et devenait définitive, le délinquant ayant négligé de se pourvoir. Je note encore sur son *Bulletin individuel* qu'il fut « mandé de nouveau, » le 23 juillet 1842, frappé de « perte conditionnelle » et inscrit « sur la liste de sévérité. » Dans l'intervalle, il avait pris quatre inscriptions, les 15 avril, 15 juillet, 15 novembre 1841 et le 13 avril 1842. Celle-ci fut la dernière et la Faculté comprit qu'elle n'avait plus à mander devant elle celui qui n'y voulait pas revenir. On se borna à prévenir la famille qu'il n'avait pas pris l'inscription de juillet, comme on l'avait avertie qu'il avait omis de prendre celle de janvier.

Sa vie, à cette époque, semble de plus en plus affranchie des obligations imposées par son père. Néanmoins, il ne rompt pas avec sa famille ; il semble, au contraire, très préoccupé de la rassurer sur ses bonnes intentions de travail et la parfaite correction de sa conduite. Le 7 février 1841, il écrit à M. Louis Leconte :

« Votre lettre, mon cher oncle, m'a fait beaucoup de peine. La promesse que j'avais faite à ma tante de ne plus me défaire de mes vêtements n'a pas

été oubliée. Si vous avez été informé que je persistais à vendre mes habits^[41], on vous a fait un infâme mensonge. Quant à mes mauvaises connaissances, mon cher oncle, l'influence qu'elles exercent sur ma conduite se réduit à me faire rester dans ma chambre toute la journée, si ce n'est pour aller aux cours. Nous nous rassemblons, le soir, pour causer, et à cela se réduit mon crime. Depuis quelque temps, je suis on ne peut plus assidu à la Faculté. Si je suis appelé devant elle pour quelques absences, je viens d'écrire au doyen pour lui expliquer mes motifs et j'espère qu'il y aura égard. J'ai maintenant la ferme volonté de terminer le plus tôt possible mes études de droit, mais, si je recevais d'aussi affreuses lettres que par le passé, je ne sais trop ce que je ferais. Je suis bien avec papa maintenant et j'ai une grâce à vous demander, c'est de ne pas lui écrire contre moi. Fiez-vous encore à ma promesse de travail, je la tiendrai. J'aurai une éternelle reconnaissance, mon cher oncle, des peines que je vous cause.

« Votre neveu dévoué,

C. LECONTE DE LISLE. »

Mais M. Louis Leconte ne se fiait pas aux promesses que les lettres de la Faculté ne confirmaient pas, tant s'en faut ! M. Leconte de L'Isle^{}} annonçait bien un envoi d'argent à son fils, mais de Dinan pas de nouvelles. Charles insiste par une lettre d'avril 1841. Il s'étonne qu'on ne comprenne pas « le cruel embarras » dans lequel il doit se trouver, « toujours sans le moindre argent. » Il n'est certes pas exigeant, d'ailleurs ; il sera satisfait si son oncle veut bien lui « faire parvenir cinq francs » et il ajoute, pris de remords sur la modicité de sa demande, « cinq francs au moins. »

M. Louis Leconte est insensible. La pénurie augmente au logis de l'étudiant. Les appels se multiplient de Rennes mais à Dinan, toujours même silence. Au mois de septembre, c'est une lettre désespérée. Il « manque absolument de tout ; » il ne sait plus « même comment se faire la barbe ; » il a été obligé de recourir « à la bonne volonté » d'un ami « pour se procurer un peu de sirop, » attendu qu'il avait la fièvre et que la soif le dévorait. » On devrait bien comprendre pourtant la situation d'un jeune homme qui, depuis longtemps, n'avait pas eu « un centime à sa disposition. » Il sait bien que ce sont là des « demandes quelque peu

honteuses, » mais la nécessité l'y contraint. Son oncle venait de passer à Rennes, mais il n'avait pas osé lui présenter sa requête de vive voix.

Les parents de Bourbon, cependant, avaient repris un peu d'espérance. On croit au prochain succès de la licence enfin conquise, et déjà on prie M. Louis Leconte de mettre en avant ses amis pour obtenir une place de substitut ou procureur du roi, ou de juge auditeur à Bourbon. Si Charles pouvait être nommé au tribunal de Saint-Denis, ce serait le rêve accompli ; car on voudrait bien le voir rentrer dans sa famille ; « malgré ses forfaits, sa pauvre mère n'a pas d'autre pensée ; ainsi est fait le cœur des parents. » Pour arriver à ses fins, M. Leconte de l'Isle écrit à un ancien camarade, M. Gesbert, avocat général à la Cour Royale de Rouen, et le prie de prendre en main les intérêts de son fils.

« Simple élève de son père, écrit M. Leconte de l'Isle, il a dépassé son professeur ; il s'est adonné à l'étude et est regardé comme capable parmi les élèves. » Et il conclut, avec un retour sur lui-même : « Adieu, mon ami ; plus heureux que moi, tu ne vis jamais l'étranger dans ses fêtes, comme dit Châteaubriand. Moi, depuis de longues années, je souffre de mon exil. La nostalgie est le mal le plus pénible pour l'homme qui pense.

Et dulces *semper* reminiscitur Argos ! »

Puis sachant que les éloges paternels paraîtront entachés de partialité et ne prouvent pas grand chose, il donne pour caution du jeune étudiant la bonne opinion qu'en a M. Louis Leconte, près de qui Gesbert peut se renseigner, mais, craignant quelque mauvais renseignement de l'oncle, il lui écrit aussi pour le prier d'oublier les torts de Charles. « La jeunesse a besoin d'indulgence, et, à notre âge, il sera probablement plus raisonnable ! » dit-il.

Hélas ! la raison ne venait pas, du moins celle qu'espéraient les parents de Charles. Un moment, pour expliquer l'abandon de ses études de droit, Leconte de Lisle parla de se faire inscrire étudiant en médecine. Cette fantaisie dura peu : en réalité, il avait renoncé à la magistrature et à toute autre carrière « bourgeoise. » Sa décision était prise d'être un homme de lettres et rien que cela.

Pendant toute l'année 1842, Leconte de Lisle vécut sans relations presque avec sa famille, ne recevant plus d'elle que des subsides irréguliers, étudiant

l'histoire et les langues, faisant quelques courses en Bretagne, tout entier à ses idées d'avenir. Ses parents le rappelaient en vain près d'eux ; il faisait la sourde oreille. De cette année datent ses premières révoltes ouvertes contre la « société, » qu'exaspéraient encore les remontrances de son père, les duretés de son oncle, et l'imbécillité de quelques « bourgeois » de Rennes.

Il projeta de dire à tous ces braves gens ennuyeux, — magistrats et professeurs, — ce qu'il pensait de leurs ridicules ; un de ses camarades de la Faculté, fils d'un riche notaire pourtant, s'associa à lui pour fonder un journal satirique, *Le Scorpion*. Le titre était menaçant et le premier numéro justifiait le titre, paraît-il. Ce fut du moins l'opinion des imprimeurs de la ville, à qui les deux fondateurs, Paul Duclos et Charles Leconte de Lisle, s'adressèrent, mais vainement à tour de rôle. L'un d'eux, Ambroise Jausions, avec lequel des pourparlers avaient été engagés, se déroba comme les autres ; dès qu'il eut pris connaissance des premiers manuscrits. Les deux journalistes ne se tinrent pas pour battus ; ils firent sommation audit Jausions d'imprimer leur journal, offrant de satisfaire, — Duclos le pouvait sans peine, — à toutes les exigences et garanties pécuniaires. L'imprimeur, ayant persisté dans son refus, fut cité à comparaître devant le tribunal civil de Rennes, le 28 décembre 1842 pour être condamné à imprimer *Le Scorpion*, « à payer 1 500 francs à titre de dommages-intérêts aux demandeurs, plus 20 francs par jour de retard. »

M^e Provins, l'avocat des deux « pamphlétaires, » se fondait sur l'article 7 de la Charte de 1830, qui accordait aux Français « le droit de publier et faire imprimer leurs opinions. » Or, l'imprimerie étant un monopole, le refus des imprimeurs équivalait à une annulation de cet article. Les Français n'étaient pas libres ! On les privait de leurs droits !!

La cause fut renvoyée au lundi suivant pour l'audition de M^e Caron, avocat de M. Jausions. Le dit M^e Caron fut sévère : « L'esprit du journal, dit-il, mérite la réprobation des gens de bien ; c'est ce qui explique et justifie le refus de tous les imprimeurs de fournir leur concours au journal projeté. Le prospectus déjà imprimé et les articles proposés à l'impression ne laissent aucun doute sur le caractère du *Scorpion*, où les personnages les plus recommandables par leur position et les plus honorables par leur caractère sont l'objet des attaques les plus vives. En imprimant de pareilles

œuvres, les imprimeurs seraient complices et bientôt le ministère public serait obligé de les poursuivre... Le Tribunal ne peut les contraindre à accepter une telle responsabilité. »

Tel fut aussi l'avis du procureur du Roi, M. Malherbe et ses conclusions furent celles de M^e Caron. Le 9 janvier 1843, le Tribunal donna gain de cause à l'imprimeur récalcitrant et débouta Leconte de Lisle et Duclos de leurs prétentions.

Ce fut la dernière manifestation littéraire de Leconte de Lisle à Rennes. À bout de ressources et las de cette vie de privations, dans l'ennui d'une ville de province qui devenait hostile peu à peu, il finit par céder au désir de ses parents et s'embarqua pour retourner à Bourbon, après un séjour de près de six années à Rennes.

Il était de retour dans sa famille à la fin du mois de septembre 1843. Une lettre de son frère parle de « l'heureuse métamorphose » que « les idées et les principes de l'indigne et bien aimé Charles » ont subie à Rennes ; ces idées étaient alors, paraît-il « de haute philosophie » et ses principes « irréprochables. »

Sans doute, quand le bateau quitta le port de Nantes, Leconte de Lisle eut un regard en arrière, non pas pour dire adieu à cette Bretagne, qui était sa terre maternelle^[42] pourtant et où la formation de son esprit venait de s'achever, mais pour crier au revoir à cette France, où il rêvait de revenir pour ne plus la quitter et qu'il devait remplir à jamais de son nom. ^[42]

À PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT SUR

LECONTE DE LISLE

M. Benjamin Guinaudeau vient de publier un recueil de Premières poésies et de Lettres intimes de Leconte de Lisle. (Fasquelle éditeur, 1902).

La première de ces lettres est datée : Rennes, janvier 1838 et la dernière : Rennes, octobre 1840. Ayant, le premier, raconté la vie d'étudiant du Maître et fixé des dates et des faits inconnus ou dénaturés jusque-là, j'ai parcouru ces pages avec le plus vif intérêt. Je les lisais non sans crainte aussi : une lettre de Leconte de Lisle pouvait contredire telle opinion que j'avais exprimée, infirmer telle conclusion que j'avais cru pouvoir tirer des documents.

Ces documents étaient de trois sortes : une correspondance de famille, les archives universitaires, les journaux de l'époque. On parlait beaucoup de Leconte de Lisle dans tous ces papiers ; dans le livre de M. Guinaudeau, c'est Leconte de Lisle qui parle « en personne. » S'il allait se lever contre moi !

J'ai la grande joie de dire qu'il ne m'a pas contredit. Toute cette correspondance du Maître avec Julien Rouffet vient confirmer mon étude, et c'est seulement d'une lumière plus intense qu'elle éclaire la vie d'étudiant que j'ai racontée. Il peut être intéressant de suivre à nouveau le sentier que j'ai parcouru et de revivre ces années encore, avec, pour guide, le livre de M. Guinaudeau ou mieux Leconte de Lisle lui-même.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que Leconte de Lisle avait oublié ce Rouffet, son ami d'alors, son confident préféré, son poète chéri. Je me rappelle qu'un jour je causais avec le Maître de ses collaborateurs de *La Variété* et je lui en évoquais les noms, l'un après l'autre ; il me dit : — « Non !... Je ne me rappelle qu'un certain Mille ! »

Ainsi, après plus de quarante ans, c'était « le jeune homme étranger qui demeure maintenant à Rennes » qui, seul, avait laissé sa trace dans le souvenir du Maître, N. Mille, l'auteur des *Mémoires d'une Puce de Qualité*.

Leconte de Lisle avait oublié Julien Rouffet, dont l'amitié lui était aussi chère que les vers lui étaient harmonieux.

Il ne se rappelait plus celui dont l'affection « l'honorait », à qui il écrivait qu'ils étaient « faits l'un pour l'autre, » que leurs âmes se comprenaient, « l'homme de son choix ! » le cœur qu'il met « en dehors de bien d'autres ; » celui que, dans un bel élan de lyrisme amical, il se prend à tutoyer ; son correspondant le plus cher, son poète le plus admiré ! Il ne se le rappelait plus ! L'amitié a de ces infidélités comme l'amour. Que de choses on sème le long de la vie ! Comme il est bizarre pourtant que ce soit justement par ce paquet de lettres adressées à cet oublié que l'oublié ami soit réveillé de nouveau. *Scripta manent.*

Si la première lettre est datée de Rennes, janvier 1838, la seconde est de Dinan, février 1839. Et voilà qui fixe définitivement, comme je l'avais pressenti, le séjour de Leconte de Lisle à Dinan, « de février 1838 à la fin de l'année scolaire, en tout six mois environ. » La septième lettre est datée de Rennes, octobre 1838. Le candidat au baccalauréat a-t-il suivi les cours du Collège de Dinan pendant ce semestre ? J'ai dit que c'était une tradition que rien ne confirmait, et dans les lettres de Leconte de Lisle à son ami, rien non plus, pas un mot, ne peut faire supposer qu'il fut même externe à ce collège,

Nous voyons bien qu'il « mange avec la plupart des notabilités de la ville, hommes excellents, sans doute, mais dépourvus de toute idée avancée ; » c'est un état de contrainte pour lui de vivre « parmi des êtres non intelligents » qu'il est obligé de ne pas froisser. Il est probable que ces « notabilités non intelligentes » étaient les amis de son oncle, chez lequel il ne dut demeurer que peu de jours. Il écrit en effet, dans sa seconde lettre, encore datée de février : « Je demeure maintenant chez M^{lle} Aubry, place des Champs. »

Nous le voyons occupé d'aller au bal chez M. Aubry et chez M. Robinson.

À la porte de M. Aubry, il glisse dans la boue, s'y allonge. « Dès lors, plus de bal ! » Chez l'Anglais, il fut plus heureux et là, il rencontra « la femme la plus gracieuse, la plus noble », telle enfin qu'un sonnet seul peut

en dire les charmes, sonnet tout platonique d'ailleurs, s'il faut en croire le jeune impassible qui écrit : « L'amour et moi, voyez-vous, c'est de l'eau sur une pierre : elle peut la mouiller mais ne la pénétre jamais. »

Nous voyons encore qu'il fait des vers, qu'il en reçoit, qu'il s'intéresse à l'*Annuaire Dinannais*, où d'ailleurs il dédaigne de collaborer. qu'il se laisse distraire par « une partie de masques et quelques bals » encore ; que l'image de M^{lle} C. B. le suit dans les nuages ; c'est tout !

Il n'y a pas une allusion à la vie de collège ; il n'est question que de sa vie mondaine. Pas de thèmes latins, pas de vers français : « de l'étourdissement et de la distraction, » pas un mot sur ses études.

En octobre 1838, Leconte de Lisle est de retour à Rennes ; le souvenir de M^{lle} C. et M. B*** le poursuit et c'est en vers qu'il chante son amour pour l'une d'elles, qui semble devenir une « passion positive. » Mais l'idéalisme reprend vite le dessus et, dans une lettre suivante, l'étudiant préconise l'autre amour « plus doux, plus frais, l'amour mystique, l'amour de l'âme. »

J'avais parlé, sur la foi d'un billet au crayon de Leconte de Lisle, d'une « petite tournée » avec son ami Cliquot, escapade qui lui avait valu une forte semonce de son oncle. La lettre X (novembre 1838) nous apprend qu'elle eut lieu en Bretagne, aux mois d'août et de septembre. Cette « tournée artistique, » le mot est souligné, commença par Lorient, où le poète séjourna quatre jours ; il avait pour compagnons trois « peintres paysagistes de Paris ; ils visitèrent « Kemperlé, l'Isole et l'Ellé, que Brizeux a chantés, Scaër, le Faouet et Guémenée. » Ils ne purent voir Auray, Carnac et Pont-Scorff, qui étaient dans leurs désirs, mais... le manque d'argent, je l'ai dit, les força d'abrégier leur voyage.

Son baccalauréat le préoccupe en ce moment, il « compte être refusé. » Il se trompait et la lettre XII annonce qu'il est reçu. J'ai dit comment. Le bachelier trouve que « MM. les examinateurs se sont montrés extraordinairement bienveillants » à son égard. Il fera donc son droit à Rennes.

Ce qui l'absorbe désormais, c'est la composition d'un volume de vers, *Le Cœur et l'Âme*, qu'il veut faire de moitié avec Rouffet. Ce serait « l'ensemble raisonné et vraiment grand, utile et beau, de toutes les niaiseries

et insignifiantes publications du jour. » La partie du cœur reviendrait de droit à Rouffet ; celle de l'âme, il s'en chargerait. » Et il ajoute avec le bel enthousiasme des vingt ans : « Ce serait une œuvre immortelle dans son genre ! » Rouffet accepte ; on échange les divers poésies, on les classe.

De la poésie à l'amour, il n'y a qu'un pas ; il ne faut donc pas s'étonner que Leconte de Lisle en philosophe encore ; il s'élève de plus en plus dans le bleu. « Jamais, écrit-il, je n'aimerai que mes idéalités ou plutôt mes impossibilités. »

Non pas qu'il soit insensible, certes ; il se sent « capable d'éprouver en un mois tout l'amour, toute la haine et toutes les espérances d'un homme qui y aurait consacré sa vie entière. » Et « avec tout cela » il est « excessivement malheureux. » Il y a de quoi !

Le Droit est pour quelque chose aussi dans son malheur, cet « ignoble fatras » qui lui fait monter le « dégoût à la gorge, » sans compter les réprimandes incessantes de son « honoré tonton, » qui ne lui verse pas l'argent « à pleines mains. » Il y a des créanciers, en conséquence.

En juillet 1839, il déclare qu'il abandonne le Droit : j'ai noté toutes les menaces de la Faculté ; elles eurent leur effet, comme les réprimandes du « tonton, » car Leconte de Lisle prit une nouvelle inscription en janvier 1840. En attendant, la préoccupation du volume de vers absorbait nos deux correspondants. Leconte de Lisle peut fournir huit cents vers : cela « formera, avec les vers de Rouffet, « un *in octavo* dans le genre de ceux de Turquety. » Vendra-t-on la propriété littéraire ou cédera-t-on seulement la moitié des exemplaires au libraire éditeur ?

Tous ces projets vont si bien que déjà il est question d'un second livre : *Les Trois Harmonie en Une, ou Musique, Peinture, et Poésie*. Raphaël et Rossini, Michel-Ange et Meyerbeer, Lamartine et Hugo, Dante et Byron, en feront le sujet ; il y aura exactement « quatre cent quarante-deux vers. » Ô bel enfantillage du génie !

Mais la question matérielle ? Plusieurs solutions se présentent ; nos étudiants les envisagent.

Leconte de Lisle penche pour la vente totale au libraire, sous réserve d'une dizaine d'exemplaires pour chacun des auteurs. Il se demande si on s'adressera aux libraires de Lorient ou de Rennes. Quant à Dinan, le poète

n'y voudrait pas faire imprimer « une carte de visite, en admettant qu'on fût capable de le faire, » et quant à se voir éditer par souscription, il est trop fier ; il aimerait mieux ne pas « faire imprimer une ligne que de la devoir à la pitié du Vulgaire. » Mieux vaut rester ignoré. Hélas ! il est probable que le volume ne verra jamais le jour, car il en faudrait faire les frais ! « Et douze cents francs, pour le moins, » ne se trouvent pas, comme on pense, dans le tiroir d'un étudiant pauvre,

Mais comme il ne faut désespérer de rien, Leconte de Lisle écrit à Charles Gosselin, qui répond « très poliment » qu'il est trop occupé en ce moment pour rien entreprendre de nouveau. Il faut s'adresser ailleurs ; on fera « une circulaire à quatre ou cinq libraires de Paris. » Aussi faut-il se hâter à rassembler les pièces du volume.

Comment s'appellera-t-il : *Effusions poétiques. Les Rossignols et le Bengali, Cœur et Âme, Deux Voix du Cœur, Sourire et Tristesse* ? Enfin le classement est fait ; il y a quarante-trois numéros ; il faut arriver à deux mille vers. Encore quatre pièces à faire !

Sur les entrefaites, depuis janvier 1840, Leconte de Lisle s'est remis au Droit. J'ai noté dans quelles conditions et ce qu'il advint de cette reprise d'études. Et puis Julien Rouffet s'est marié. Et la correspondance cesse, ou du moins M. Guinaudeau ne nous en donne pas davantage !

J'ai eu occasion de parler des théories littéraires et des opinions religieuses de Leconte de Lisle étudiant ; ses *Esquisses Littéraires* dans *La Variété* nous ont révélé sa pensée d'alors. Les lettres publiées par M. Guinaudeau l'expriment plus fortement encore. Il est curieux de connaître l'opinion du jeune homme sur Dumas, sur Lamartine, sur Hugo.

La publication de *Caligula* est saluée avec enthousiasme par Leconte de Lisle. Il défend la pièce contre les critiques de Jules Sandeau ; quant à lui, il l'admire au point de vue littéraire et historique. Le caractère de Caligula ne pouvait être mieux tracé ; les vers sur le christianisme sont admirables ; les scènes de Stella et d'Aquila superbes ; « somme totale, c'est une belle œuvre. »

Quant à Lamartine, c'est à propos de *Jocelyn* qu'il en parle. Il s'est « enfin décidé à le lire ; ce n'a pas été sans peine. » Il y trouve du vague

prétentieux à côté de « morceaux charmants » et de « pages magnifiques, » mais il y a bien des longueurs qui affadissent « cet incorrect ouvrage. »

Deux hommes, croit-il, eussent fait de *Jocelyn* « un poème délicieux » : Brizeux, « le doux chantre de Marie, » et son ami Julien Rouffet ! Oui, Julien Rouffet, à côté de qui Leconte de Lisle « tremble de marcher, » lui, si pauvre de tout ce que possède ce poète « et dont le sentier est tellement vague » qu'il se prend parfois « à rire de sa folie. »

Victor Hugo est jugé à l'occasion de *Ruy Blas*. Leconte de Lisle analyse brièvement la pièce et l'apprécie dans ces termes qu'il faut citer textuellement :

« À part la mise en scène, qui déplaît généralement, à part un style souvent grossier, peu digne de l'auteur des *Feuilles d'Automne*, il y a dans cette pièce de magnifiques morceaux poétiques... Du génie toujours ; mais peu ou point de règles. »

Mes conclusions sur l'état d'âme de l'étudiant à cette époque sont plutôt corroborées par ses lettres. Il est spiritualiste et chrétien. C'est à ce titre qu'il fait quelques objections à un poème de son ami. « Disciple du Christ, avez-vous raison ?... Le désir de la mort, l'oubli de ses devoirs humains, le découragement de la vie, n'est-ce pas un suicide moral ? » La mort d'un jeune ami lui arrache cet aveu ; « La foi d'un autre monde est d'un bien puissant appui et je plains sincèrement celui qui ne l'a pas. » Il rêvait même de faire profession de ses croyances, car il annonce dans ces termes le second livre qu'il rêve :

TROIS HARMONIES EN UNE

ou

MUSIQUE, PEINTURE ET POÉSIE

POÈME SPIRITUALISTE ET ARTISTIQUE

Pour paraître prochainement

Il est républicain, mais ce n'est pas avec la même conviction qu'il se confesse à cet égard ; il se borne à dire, une seule fois et avec assez d'irrévérence : « Comme je ne suis pas républicain pour des prunes ! » Et il improvise des vers aux Cendres de Napoléon ; les vers ne sont pas bons et

lui-même les traite de « fadaise. » Dans une lettre de mai 1839, quand il veut louer un nouvel ami, il dit de lui : « C'est un charmant garçon, doux, religieux et instruit. »

Le théâtre, je le pensais bien, avait pris une certaine place dans sa vie.

« Imaginez-vous un front large et passionné ; deux yeux noirs qui expriment ce qu'ils veulent, une taille gracieusement brisée en avant, une voix cadencée, grave et austère, harmonieuse et douce, un geste ardent, majestueux et sévère, un jeu plein d'expansion, de force, de naturel, de charme et d'intensité... ou plutôt ne vous imaginez rien. Quels mots rendraient l'émotion irrésistible qui fait battre le cœur en face de M^{me} Dorval. Il faut la voir et l'entendre. »

Cette lettre est de février 1839 ; j'avais noté les quatre représentations des 5, 7, 10 et 14 février à Rennes.

Puis c'est M. et M^{me} Volnys du Gymnase, « Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis un habitué du théâtre. » Comme on change ! Le Maître devait prendre cette forme littéraire en mépris et n'assistait que rarement à une première.

En revanche, notre habitué du Théâtre ne dit rien de Frédérik Lemaître. Et pourtant la troupe locale même l'intéresse. « C'est un coup du sort que nous possédions semblable merveille en province ; nos acteurs ne seraient nullement déplacés à Paris. Nous avons surtout Mercier, notre premier comique, qui est à cent pieds au-dessus de Valmont... Je suis toujours aussi fou du théâtre ; cela ne va qu'en augmentant. »

Cela devait diminuer terriblement, un jour.

J'ai raconté la naissance de *La Variété*. Il ne semble pas que Leconte de Lisle ait été parmi les premiers directeurs ; il s'y intéresse pourtant, sollicite la collaboration de Rouffet, mais, dès le second numéro, il est de la maison : « Depuis trois jours, je fais partie du comité de rédaction. » Aussi cela marchera mieux désormais. La première livraison a été « composée de raccroc ; c'est un vrai galimatias, à l'exception de l'introduction par M. Nicolas, qui est un fort beau morceau de style, et d'une petite pièce d'Alix, qui est aussi fort bien. »

Mais déjà la discorde sans doute avait séparé les collaborateurs. Cette seconde livraison fut faite par Ch. Bénézit et Leconte de Lisle, qui y insérèrent chacun deux morceaux, Celui-ci même se glisse, une troisième fois, à l'abri d'un pseudonyme : *Léonce*. Ce sont des conseils à George Sand, à l'occasion de *Cosima*. La *Revue Mensuelle*, dans les cinquième et sixième livraisons, est signée du même pseudonyme.

D'ailleurs, les abonnements ne marchent pas et l'impression coûte cinquante francs par mois. On se décide à demander le patronage de Nodier, qui ne vint pas ; en revanche, Châteaubriand envoya une lettre et Turquety, des vers. Leconte de Lisle bat la caisse, on peut le dire. Il faut que Rouffet s'abonne. « Sept francs, ce n'est pas le diable. »

Pour comprendre ce zèle de *Léonce*^[43], sachez qu'on venait de le nommer Président du Comité de rédaction. Il en est tout glorieux. « C'est un premier échelon. » Et il promet à son ami d'insérer un de ses poèmes.

Ce poème : *Seize Ans*, parut dans la sixième livraison, et la collaboration de Julien Rouffet se continua par trois pièces : *Dernier Asile*, *Le Cœur et la Nature*, *Désir du Cœur*, qui ne sont pas parmi les moins bonnes du recueil.

Enfin Bénézit se marie (octobre 1840) et Leconte de Lisle devient directeur de *La Variété*. Il la conduisit jusqu'aux lilas !

J'avais noté la collaboration probable de Leconte de Lisle au *Foyer* ; pourtant en feuilletant la rarissime collection de cette revue « aussi stupide qu'autrefois, » je n'y avais pas trouvé la signature de Leconte de Lisle. Une lettre de novembre 1839 permet d'affirmer qu'il y a inséré au moins « une blquette : *À une Galère* !... Il ne manquait plus que cela pour compléter sa nullité. »

J'ai trouvé aussi ça et là et avec grand plaisir le témoignage des sentiments Bretons de Leconte de Lisle. Il demande à Rouffet, pour *l'Annuaire Dinannais*, de lui adresser un poème et il insiste, de la part de son oncle, pour que ce soit « un sujet Breton. »

Pour *La Variété*, il demande à son ami « une nouvelle Bretonne. »

Enfin lui-même envoie à *l'Impartial de Dinan* un fragment de son poème : *Amour et Bretagne* ! Il écrit : « Cela n'est pas dénué de poésie, » et

ce n'est certes pas dénué d'intérêt.

Qui croirait aussi que Leconte de Lisle ait voulu se faire « marchand de soupe. » Lui qui avait tant de peine à décrocher les peaux d'âne, il aspire à cette fonction de préparer la jeunesse à en recevoir.

La chose devait avoir lieu à Quintin ; c'eut été « un pensionnat qui pût faire toutes les classes et dirigé suivant la méthode d'enseignement la plus large. » Houein, son associé, va être reçu licencié ès lettres ; il faut 9,000 fr. ; on commencerait l'année prochaine, en 1840, « avec cinquante élèves, deux maîtres d'étude, quatre professeurs. » Houein ferait le grec et la philosophie, Rouffet le latin et la littérature française, Leconte de Lisle « la rhétorique, la géographie et l'histoire ; » on s'engagerait à faire obtenir « le diplôme baccalauréatique au bout de trois ans et cela dans un prospectus, papier rose, doré sur tranche. Hein ! » Sans doute, il ne manqua que les 9,000 francs !... Déjà l'argent manquait pour affranchir les lettres et elles n'étaient pas dorées sur tranche ni sur papier rose !

Cette correspondance est charmante, vive, sincère, chaleureuse, pleine d'allusions, pleine de malice aussi : ce sont surtout les camarades G*** et R*** de la T***^[44] qui font les frais des plaisanteries de Leconte de Lisle,

il écrit à R*** qu'il emportera le royaume des cieux sur la foi de ceci : *Beati pauperes spiritu*, et il ajoute : « J'attends qu'il me remercie et il me remerciera. »

À propos d'une passion que G*** a pu faire partager, il conclut : « Nous revenons au temps des miracles. »

Puis c'est un poème satirique à l'adresse de R*** ; un amusant dialogue entre M^{lle} A*** et G*** ; un horoscope, enfin, de ce dernier, qui s'est peut-être réalisé.

« J. G***, le pauvre d'esprit, qui après être resté onze années dans l'étable universitaire, mangeant des pensums en guise de foin, deviendra, j'en suis persuadé, directeur général, membre de la Légion d'honneur, homme considéré, payant 200 francs de contributions !... Gloire aux Utiles !... Honte à vous, honte à moi ! »

Quant aux vers, ils sont nombreux dans ce volume : je reste fidèle à mes intentions premières en ne m'en occupant pas.

En 1902, l'éditeur Fasquelle réunit en un volume ces poèmes que Gosselin refusa en 1839.

En se disculpant de les avoir publiés, en se défendant de « cet attentat, » M. B. Guinaudeau dit qu'il a réalisé « très respectueusement le premier rêve de gloire de Leconte de Lisle. » Telle n'a pas été l'opinion de M^{me} Leconte de Lisle qui a protesté judiciairement contre la publication de ces vers et qui a eu gain de cause, au moins en partie (mai 1904).

Quel que soit leur intérêt, celui des lettres est plus grand ; Leconte de Lisle y apparaît plus nettement et ce nous est une occasion encore de saluer cet Immortel, debout dans la fleur de sa rayonnante jeunesse, dans l'aube de ses premières illusions.

P.-S. — J'ai écrit, page 28, que Leconte de Lisle habitait rue des Carmes, « au bord de la rivière, non encore canalisée. » J'ai voulu simplement dire que les quais n'étaient pas construits à cette époque ; les lois qui autorisaient l'exécution des travaux et un emprunt de 800,000 francs sont du 8 juillet 1840 et du 25 juin 1841 (Voir *Au Pays de Rennes*, d'Adolphe Orain.)

Une promenade dite *Les Murs* et un fossé d'ancienne fortification bornaient la rue des Carmes au sud. Non loin de là s'étendait Le Champ de Mars et sur un triste ruisseau se dressait le solennel *Pont aux Lions*. Tel se présentait alors, avec le voisinage du Lycée, de Kergus et de Toussaints, le quartier habité par Leconte de Lisle. (Voir *Trente Ans après*, par Louis Hamon.)

-
1. ↑ Au sujet de l'orthographe du nom, dans les lettres et documents de cette époque, il y a lieu de remarquer que le nom *Leconte* est toujours écrit en un seul mot par les trois correspondants ; l'apostrophe à *l'Isle* figure dans les signatures du père ; elle est omise dans celles du fils. Je me conformerai, en les nommant, à l'orthographe adoptée par chacun d'eux.
 2. ↑ *L'Hermine* tome XVII, page 179 et tome XX, page 61.

3. ↑ L'archiviste de la ville de Nantes, M. René Blanchard a bien voulu m'adresser les renseignements suivants dont je le remercie :

« la pension Briegne était une école secondaire autorisée par l'Université. Les Annuaires de la ville la citent de 1815 à 1840. Elle était située sur la place Brancas, (actuellement, depuis 1897, place Édouard Normand).

La *place aux cochons* ou plutôt la *motte aux cochons* est une dénomination populaire de la place Brancas, provenant du voisinage du grand champ de foire. »
4. ↑ Le nom *Le Conte* est ici en deux mots et *Lisle* en un ; sur le registre de la Faculté de Lettres, il est écrit : *Le Conte de L'Isle* en cinq morceaux.
5. ↑ *Préface de la vie de Robert d'Arbrisset*, citée par S. Ropartz dans ses *Poèmes de Marbode* traduits en vers français.
6. ↑ M. Léon Ernault, dans son livre *Marbode, sa vie et ses œuvres*, cite tel vers de notre évêque :

In quibus, exercens animum, sudare solebam.

qui pourrait servir d'inscription sur sa catapulte dirigée contre Rennes ou d'épigraphe à ce méchant poème.
7. ↑ *Rennes ancien et moderne*.
8. ↑ « Les notaires du tablier de Rennes, comme ils ont l'esprit gaillard et esveillé... » *Contes d'Eutrapel*, XIV, NOËL DU FAIL.
9. ↑ « Je n'ay congneu, dit Polygame, pour vray et entier marchant homme de bien qu'un marchant drapier de Rennes l'appelé Jamet Jan, » *Contes d'Eutropel*. XXXVI. C'est un bel éloge, après la satire de Marbode.
10. ↑ *Au grand air*, poésies.
11. ↑ *Les cahiers roses de la Marquise*.
12. ↑ *Mélanges historiques, littéraires et biographiques*.
13. ↑ M. Taine écrivait ceci en 1863 ; on a surabondamment maquillé la Cathédrale depuis.
14. ↑ M. Taine nous flatte. Il reste trop peu de Moyen Âge à Rennes ; l'incendie de 1720 et les bâtisseurs modernes y ont mis bon ordre.
15. ↑ *Nature*, Sonnet LXXX.
16. ↑ *Nature*, Sonnet LXXXI.
17. ↑ *Philosophie*, Sonnet LV.
18. ↑ *Nature*, Sonnet XXXVI
19. ↑ *En Bretagne, de Saint-Malo à Brest*, May et Motteroz. Paris.
20. ↑ *Zig-Zags en Bretagne*, P. Lethielleux, Paris.
21. ↑ *Notes de Voyage*.
22. ↑ *Mémoires d'un Touriste*, II, 43 et seq.
23. ↑ On vient de le transporter pour faire une entrée monumentale au Thabor par la rue de Paris et l'eau y coule maintenant quelque peu et quelquefois dans les cascades.
24. ↑ C'était justement *jouxte* les tanneries qu'on avait installé Leconte de Lisle.
25. ↑ « Mon fils est revenu de Rennes, écrivait M^{me} de Sévigné ; il y a dépensé 400 francs en trois jours. »
26. ↑ L'abbé Manet ne croit pas à ta tradition de l'*Épaule rennaise*.
27. ↑ Frère Thomas Conecte, de l'ordre des Carmes « personne mémorable et digne issue de la ville de Rennes » (D'ARGENTRÉ, *Histoire de Bretagne*) était moins indulgent pour les « délices et pompes des habits des femmes et damoiselles » de son temps.
28. ↑ A propos de la façon de se vêtir, Leconte de Lisle m'a raconté ceci. Vers la fin de sa vie, il avait acquis une pelisse de fourrure, qui n'avait rien d'une splendeur provocante. Un de ses confrères à l'Académie, pourtant, l'arrêtait, un jour, par un des boutons de cette pelisse, et, faisant attention à sa grande assiduité aux séances, lui demandait brusquement :

— Est-ce avec vos jetons de présence que vous vous êtes payé ça, mon cher confrère ?
Et j'entends encore Leconte de Lisle, me rapportant sa réponse, qui prenait des proportions épiques :

— Confrère ! Confrère !... Le misérable ! riche comme il est et poète comme il n'est pas !

29. ↑ Tous les enseignements manquaient de *Palais* et pourtant, en cette année 1839 quatre Rennais, Ramel, Noury, Chrétien et Bertrand, étaient admis à l'École Polytechnique.
30. ↑ Le 4 mars, le directeur Laurent abandonnait sa troupe : « C'est un fait nouveau pour notre arrondissement théâtral, dit un chroniqueur, les troupes d'opéra sont devenues pour les directeurs un trop lourd fardeau ; elles coûtent trop et rapportent trop peu. » Déjà !
31. ↑ Les étudiants sont toujours houleux et profitent de toutes les occasions pour faire du tapage. Le 28 octobre 1811, le Maire prend un nouvel arrêté pour interdire « les cris, sifflets, ou autres actes de même genre contraires à la décence et aux égards dûs au public. » Cette année, la troupe joue *L'École des Jeunes Filles*, *Le Marchand d'Habits*, *Les Trois Lionnes*, *Renaudin de Caen*, *Marie Tudor*, *Un Mariage sous Louis XV*, *Paul le Corsaire*, *Les Saltimbanques*, *Le Verre d'Eau*, *La Fête des Fous*, *Le Sonneur de Saint-Paul*, *La Grâce de Dieu*, *La Tour de Nesle*...
32. ↑ Je n'en ai quelques numéros ; la seule collection complète que je connaisse des deux premières années appartient à M. Frédéric Sacher, qui a bien voulu me la communiquer aimablement.
33. ↑ Le prix avait augmenté et le libraire vendeur était maintenant Molliex.
34. ↑ Leconte de Lisle n'était pas seul à briller aux cours par son absence. Parmi ses camarades de première année mandés comme lui devant la Faculté, je trouve MM. Dubois, Chrétien, Chevalier, Dupont, Delécluse, Delaroche, Lelièvre, Leduc, Meneust, Ollivier, Ravazé et Villeneuve.
35. ↑ MM. Jan Kerguistel, Jules Poinçon de la Blanchardière et Villiers de l'Isle Adam s'étaient rendus coupables du même *oubli*.
36. ↑ Il avait été mandé encore une fois devant la Faculté, le samedi 13 juin, à une heure du soir, « pour justifier son défaut d'assiduité aux cours ». Cette fois, il ne fit pas défaut, car il ne figure pas sur la liste des étudiants appelés à nouveau pour le 12 août. « à l'effet de purger le défaut prononcé contre eux, le 13 juin. »
37. ↑ Ce recueil, composé de deux feuilles in-8°, beau papier, justification de *La Revue de Bretagne*, paraîtra le 1^{er} de chaque mois. Le prix de l'abonnement est de 6 francs par an pour Rennes et 7 fr. 20, franc de port, par la poste, pour les départements. On s'abonne à Rennes, chez Molliex, libraire, éditeur du *Dictionnaire de Bretagne*, rue Royale.
38. ↑ Il n'est peut-être pas inutile de noter en outre que, parmi les vignettes qui ornent *La Variété*, il en est une qui représente un jeune homme dont la main s'appuie sur une croix ; une autre encore est une croix entourée des attributs de la Passion ; une autre enfin est un calice avec la clef et le livre symboliques.
39. ↑ Les autres collaborateurs étaient Émile Langlois, Charles Vergos, Édouard Turquety, A. Lefas, Julien Rouffet, P. de Labastang, P.-E. Duval, Camille Maugé, Charles de l'Hormay, Pitre Werbel, J.-M. Tiengou, Besnon, etc...
40. ↑ Plus tard, Barbier sera jugé par Leconte de Lisle « un mouton affublé d'une peau de lion assez bien ajustée dans les *Iambes*, mais tombée en de telles loques dans ses dernières poésies qu'il était désormais impossible de se méprendre sur la nature de l'animal. »
41. ↑ Avaient-ils l'*élégance* de ceux que décrit le chroniqueur des Modes, à l'*Auxiliaire Breton* ? (1841)

« Pour la toilette du matin, on porte l'habit en velours pensée ou grenat clair, boutonnant droit avec basques larges, plates sur la hanche et poches de dessous, sans renoncer à l'habit français.

« Les boutons dorés se perfectionnent. On en voit avec des dessus charmants et d'un travail fini, avec des roses en relief, parfaitement bien faites. Les gilets pour toilette se font croisés avec anglaises ; les étoffes sont les piquets blancs, valencias couleur chamois ou gris tourelle ou à filets formant le carreau écossais. On porte aussi des gilets droits et collets droits.

« Les pantalons se font à plis droits, ou larges des jambes, formant un peu la guêtre sur la botte ou moins larges des jambes et formant aussi la guêtre. »

42. ↑ Verlaine a écrit :

« À contempler sa large tête hâlée, ses traits hardis et réguliers, son grand front obstiné, son nez droit volontaire, ses lèvres assez fortes, dessinées d'une ligne extraordinairement nette et pure, tout cet ensemble athlétique que confirmait un regard clair, troublant dès qu'il insistait, en eut dit plutôt un Breton et un dur Breton qu'un créole. »

Tout de même, Leconte de Lisle avait peu le type Breton et Verlaine se faisait une singulière idée des caractères physiques qui le constituent.

P.-S. — Décidément, tout examiné, je ne puis admettre que Leconte de Lisle ait été, à un moment quelconque, élève du Collège de Dinan.

Je viens de relire l'histoire de ce Collège, publiée par M. Bellier-Dumaine dans les *Annales de Bretagne*, et j'y trouve mon meilleur argument contre l'affirmation de l'historien lui-même. J'ai prouvé que Leconte de Lisle n'avait pu entrer à ce

Collège « avant le mois de février 1838 et y séjourner après la fin de l'année scolaire, en tout six mois environ. » J'étais trop généreux, car le collège de Dinan, fermé, faute d'élèves, à la fin de l'année scolaire 1837, ne dut rouvrir ses portes, selon le témoignage de M. Beilier-Dumaine, que le 1^{er} Mai 1838.

À ce compte, Leconte de Lisle n'a pu y séjourner que trois mois, et encore je demande une preuve de ce séjour.

J'ai suivi le Maître pendant ses études à Rennes, je l'ai retrouvé à Nantes : que ceux qui affirment qu'il fut élève à Dinan ne se bornent pas à des témoignages vagues ; qu'ils retrouvent son nom sur le palmarès de 1833, ou dans les papiers du principal ou dans les comptes de l'économe.

Rien n'était plus facile à M. Beilier-Dumaine, qui a eu en mains la « liasse de 1838, Arch. du Collège. » Faute de l'avoir fait, il ne peut maintenir que Leconte de Lisle ait suivi les cours ni « pendant plusieurs années, » ce qui est manifestement impossible, ni même pendant trois mois, seule concession que je puisse faire aux affirmations qu'il a données.

On peut voir dans *Jean-Marie de la Mennais*, par le R.-P. Laveille (tome II, page 103 et suiv.), les pourparlers engagés entre la municipalité de Dinan et le fondateur des Frères, à l'occasion de la fermeture du collège dont les rares élèves devaient être versés dans la grande école que M. de Lamennais se disposait à fonder à Dinan (Juillet 1837).

L'évêque de St-Brieuc fit échec à ce projet, auquel la ville et M. de Lamennais durent renoncer. Le P. Laveille donne une lettre du Maire, M. Le Conte (en deux mots,) extraite des archives de Ploërmel, qui venge M. de Lamennais des attaques injustifiées de M^{gr} La Romagère.

43. ↑ « Ajoutez un t et vous aurez Leconte, en faisant l'anagramme, » écrit Leconte de Lisle.

44. ↑ M. B. Guinaudeau a donné les noms entiers, dont je ne transcris que les initiales.

VILLIERS DE L'ISLE ADAM CHRÉTIEN

(1855-1859)

Un de mes cousins, M, Amédée Le M... des C... a été l'ami de Villiers, à Paris en 1855 et l'a reçu chez lui, à Montfort-sur-Meu, petite ville de Bretagne, pendant les années 1858 et 1859. Je tiens de ce parent de nombreux renseignements sur la vie à Paris de la famille de l'Isle Adam et de curieux détails sur le séjour de Mathias à Montfort. C'est le témoignage même d'un ami, qui fut en outre, à ce moment, pour le poète, presque un initiateur et comme un maître ; je crois intéressant de le publier. Après l'avoir fortifié encore par quelques documents inédits, en faisant la lumière sur le réveil religieux de Villiers, peut-être aurai-je éclairé certains côtés obscurs de son âme en action. Du moins, on connaîtra davantage les circonstances, les leçons et les hérédités qui s'imposèrent à lui, c'est-à-dire son âme en puissance.

« Persuadés, écrit un des biographes de Villiers^[1], que Paris seul était un théâtre digne du grand rôle que leur Mathias était appelé à tenir sur la scène du monde, convaincus qu'il était de leur absolu devoir de tout sacrifier pour permettre au génie de la famille de s'épanouir en pleine liberté, ces êtres admirables^[2] résolurent de réaliser leur petit bien, de vendre tout et, munis de leurs quelques sacs d'écus de s'en aller, dans quelque coin perdu de la formidable ville, attendre la victoire définitive du dernier des Villiers de l'Isle Adam. »

M. Le M... des C... était alors premier clerc dans une étude d'avoué à Paris. Une succession, je crois, qu'ils eurent à débrouiller ensemble, mit en rapports fréquents le marquis Joseph Villiers de l'Isle Adam et son jeune

compatriote ; leurs relations se nouèrent bientôt plus intimement et M. Le M... fut admis dans la famille. Voici quelle impression mon cousin a gardée de ces « êtres admirables. »

La tante Kerinou^[3] celle qu'on appelait *grand'maman* ou *bonne-maman*, la mère adoptive de M^{me} de Villiers, l'admirable vieille au grand bonnet blanc tuyauté, fit tout d'abord la conquête du jeune homme. C'était une merveilleuse *dévouée*, une femme toute de foi, la foi en Villiers grand seigneur et grand écrivain, la foi jusqu'au renoncement de tout ce qui n'était pas son Mathias, *usque ad contemptum sui* selon le mot de saint Augustin, jusqu'au dépouillement de tout, pour orner la vie de prince et de génie qui devait être celle du petit neveu charmant.

Villiers, d'ailleurs, ne s'était-il pas accoutumé de bonne heure à ces tendresses de pélican ; il les accepta toujours avec une belle sûreté de son droit et non sans quelque désinvolture. Voici ce qu'il écrivait^[4] à propos d'un nouveau sacrifice d'argent de sa grand'tante.

« Ah ! mon cher ami, quelle vie de forçat ! Quelle absurdité ! J'ai envie de faire comme X... Cependant, j'ai de bonnes nouvelles. Je pars avec cinq mille francs pour Paris, dans six semaines. Je travaille ferme... Je n'ai pas voulu dire les bombances de notre voyage, de crainte que le vent tournât et qu'on ne dise que je suis toujours le même... La bonne-maman avait des raisons pour être de mauvaise humeur, la dernière fois... Papa, que j'aime bien mais qui est étonnant, n'était pas pour peu de chose dans sa mauvaise humeur. Enfin c'est passé, et j'espère que je vais entrer dans le devenir, sinon d'une réputation magnifique, du moins d'une dignité potable. »

Combien de cinq mille francs avaient précédé et ont suivi ceux-là, sacrifiés par la vieille demoiselle à la plus grande gloire du nom et du renom de Villiers ! Mon cousin m'a dit que les biens en domaines congéables de M^{lle} de Kerinou auraient pu, convenablement mis en vente, atteindre une valeur de près de deux cent mille francs. Tout ce que ces biens mal vendus, au fur et à mesure des besoins, ont produit, tout a servi à défrayer l'existence aventureuse des Villiers à Paris, sans que la vieille demoiselle ait senti diminuer sa bonne humeur et sa foi.

Auprès d'elle, sa nièce et fille adoptive, M^{me} de Villiers, semblait une femme très faible, très douce, assez préoccupée des contingences

mondaines, aimant beaucoup Mathias aussi, mais l'aimant à sa manière et si différemment, d'un amour moins obstiné. Un peu vain et peut-être plus soucieux en ce fils du gentilhomme que de l'artiste : une femme un peu futile enfin, mais d'un cœur excellent et tendre.

Le Marquis^[5], lui, était un homme de foi débordante et multipliée. Il croyait à l'illustration de sa race, à son blason redoré, à des trésors enfouis, au génie de Mathias, à des parentés retrouvées, à la fortune, à la gloire ! Il croyait à tout cela, à d'autres choses encore, mais à Dieu aussi, fermement. Son cœur contenait mal tant de croyances hétérogènes, qui se répandaient au dehors avec une abondance incapable pourtant de tarir sa prodigieuse imagination d'aventures. Ce fut un chevalier errant, merveilleusement halluciné par l'argent et par la noblesse, mais qui ne put, hélas ! donner à ses ardeurs conquérantes un assez libre champ à travers la vie moderne et dans sa famille ruinée. Il voulut batailler pour d'autres noms que le sien et reconquérir d'autres fortunes que la sienne. Il fit des prosélytes par sa belle vaillance à partir en guerre et sa belle assurance à lutter : mais parce que, le plus souvent, il ne fut pas victorieux, on a dit qu'il avait fait des victimes sur un champ de bataille où les vaincus s'appellent habituellement des dupes. Il serait fort injuste de le juger trop sévèrement en le mesurant à l'aune de ceux qui naquirent et vécurent *bourgeoisement*. Les conditions de son existence et ses traditions de famille même expliquent et excusent bien des bizarreries de sa conduite. Il n'y aurait peut-être pas grand intérêt à cette justification, si les documents que je vais faire connaître n'intéressaient pas en même temps la physionomie de son fils ; c'est leur valeur relativement à celui-ci qui m'a déterminé à les produire. En ce qui concerne le descendant des Grands Maîtres, les recherches généalogiques ont une spéciale raison d'être ; c'est un souci bien légitime, même dans une biographie littéraire, de vouloir remonter aux sources et le scrupule de rectifier des erreurs est fort naturel aussi.

C'est à ces préoccupations que j'ai obéi en recherchant quelques traces des ancêtres immédiats du père *étonnant* d'un fils prodigieux.

Il est communément admis que c'est par un mariage avec une demoiselle de Courson vers 1670 que les Villiers de l'Isle Adam se sont fixés en

Bretagne, dans l'évêché de Saint-Brieuc. Le petit-fils de ce premier des Villiers bretons « lieutenant du roi, épousa, en 1780, une demoiselle de Kersauson. Au moment de la Révolution, il émigra en Angleterre avec sa famille... Le vieil émigré, le marquis Armand, revint en France vers 1820. C'est le grand-père de Mathias », écrit Robert du Pontavice.

Il y a plusieurs erreurs dans ces lignes de l'intéressant biographe de Villiers. Le grand-père de Mathias ne s'appelait pas Armand et n'avait pas épousé une demoiselle de Kersauson et n'était pas lieutenant de vaisseau. Il se nommait en réalité Jean-Jérôme-Charles et avait épousé Marie-Gabrielle-Thomase Hamon de Trévenno ; il n'était pas officier de marine.

Ce « marquis Armand » doit être non le grand-père mais l'arrière-grand-père de Villiers. Celui-ci avait bien, en effet, épousé une Kersauson^[6] ; toutefois il n'émigra pas pour la bonne raison qu'il était mort dès 1780 ; le fait de l'émigration doit être reporté à son fils Jean-Jérôme-Charles^[7] mais celui-ci dut revenir en France au commencement du siècle et non en 1820. Ce qui le prouve c'est la naissance de son fils Joseph à Maël-Pestivien vers 1805 : ce Joseph est le propre père de Villiers.

Cette rectification nécessaire étant posée, voici quelle était, en 1824, la situation de la famille de l'Isle Adam. La note que je vais transcrire semble avoir été rédigée, cette année-là, par un ami de la famille de l'émigré et nous en donne une piquante description^[8].

« Le père (Jean-Jérôme-Charles), au dire de tout le monde, aurait droit à une pension. Le pauvre homme l'a souvent demandée, mais il est si fatigant^[9] en tout ce qu'il dit et fait qu'il dégoûte de lui accorder. Il faudrait qu'il pût ne pas s'en mêler et qu'on fit tout sans lui. »

Fatigant, il devait l'être par des réclamations constantes et par la forme qu'il leur donnait. Mais comment exiger de la patience et du calme dans les requêtes d'un homme qui croit avoir de si bons droits, qui a vu tant d'émigrés mordre fortement au milliard, tout en y ayant moins de droits que lui et qui est réduit à écrire ses doléances, faute d'argent, « sans plume, avec un morceau de bois taillé avec un canif^[10]. »

Fatigant, ne devait-il pas le paraître, le vieil émigré, à force de se rappeler au souvenir de son roi, qui semblait ne pas vouloir qu'on lui rafraîchît la mémoire. Et cependant, le marquis avait combattu à la frontière, de l'autre

côté. Un M. de Villeblanche, sous-préfet de Guingamp et qui avait servi « dans le même corps, la même compagnie et avec le même grade, » était chevalier de Saint-Louis et pensionné ! Je m'étonne, écrivait le marquis ^[11] « qu'avec la protection de M^{me} la baronne de Damas, je n'aye pas encore put rien obtenir. » Étonnement d'autant plus légitime que M. de l'Isle Adam se signalait par son zèle en toute occasion. La note le constate : « Dernièrement, il a été appelé aux élections des Côtes-du-Nord : il s'est dévoilé de frais et de zèle, car, sur ce point, il a de belles preuves ; il dit avoir amené vingt paysans, plus ou moins il les a travaillés et a parmi eux une espèce de crédit. »

Ah ! cette pension ! Le marquis, cependant, se décidait à mettre plus de formes à ses demandes. « Je ne serai point, écrivait-il, assez indiscret pour la réclamer ; sans doute, si vous ne me l'avez pas accordée, je ne l'avais pas méritée et le trop d'exaltation que j'ai montré trop souvent, peut rendre inutiles et indiscrettes toutes les démarches qu'on a fait en ma faveur, je ne vous en serai point moins dévoué, M^{me} la baronne, et je désirerais trouver l'occasion de vous prouver mes sentiments, comme aussi, j'ai cru dans la douleur excusable de me plaindre de la perte de mes biens pour le service de mon roi et après de son oubli et son abandon et si de malheureuses circonstances avaient lieu, on me verrait encore exposer le peu qui me reste pour le roi et son auguste et infortunée famille et faire en sorte d'inspirer mon dévouement absolu à mes amis, mes parents et à toutes mes connaissances. »

On le devine, la situation était précaire au logis des Villiers. La fille aînée, âgée de 26 ans alors, Pauline, tenait le ménage. Elle avait fort à faire. La note fait observer que, pendant une des absences de son père, pour la cause du roi, elle est « restée sans rien, mais rien du tout pour vivre, si ce n'est des pommes de terre et des haricots, et l'on n'ose pas toujours lui offrir un dîner, tant elle est sensible sur le point de faire pitié. » Elle était fière, cette Pauline, on le voit. Ses amis demandaient pour elle « quelque chose qui lui fût personnel, soit pension ou argent. » Son dénuement était si grand qu'un secours d'un moment eut été le bienvenu. « Comme besoin, ce serait dix chemises : comme convenance de société, ce serait une petite toile jolie qui serait toilette pour elle, un chapeau simple, etc... » D'ailleurs, cette triste vie de lutte contre la pauvreté avait usé ses forces. Elle est « en ce

moment encore, en grandes souffrances et triste état de santé ; » on craint « qu'elle ne meure fort jeune et sa perte serait cruelle. » Cruelle, certes ! N'était-elle pas la mère de tout ce petit monde et la maîtresse de maison, la vaillante « qui ne se soigne pas et vil de mal et de privations. »

Autour d'elle, avec le père, il y avait Joseph, Gabrielle. Julie, Victor, Delphine et Philippe-Auguste.

Philippe-Auguste, le plus jeune, avait six ans. « Il annonce beaucoup d'esprit, mais il laisse le temps de s'occuper des autres. » La seule trace que j'ai retrouvée de lui, c'est une mention, après ses deux frères, l'abbé et le comte Joseph, dans la lettre de faire part de la mort du comte du Laz, (26 septembre 1861.)

Delphine avait huit ans. On demandait pour elle « une éducation gratuite dans une des maisons soutenues par les Princesses. Ses dispositions étaient peu ordinaires : » elle montrait « de l'esprit, de la facilité. Il serait tout à fait heureux pour elle, si on pouvait obtenir qu'elle fût à l'établissement de M^{me} de Cauvigny. » Une telle nature, intelligente, droite et fière, méritait d'être cultivée.

Victor, « âgé de quinze ans » n'était plus à la maison depuis quelque temps ; M. de la Fruglaye avait obtenu une demi-bourse pour lui à Angoulême ; mais Pauline n'arrivait pas à compléter son trousseau. On lui réclamait une veste : elle était à la veille de voir son frère lui revenir, faute par elle de « pouvoir fournir à tout, » c'est-à-dire à ce très peu. Les choses s'arrangèrent sans doute et, soit à Angoulême, soit ailleurs, car je n'ai pas de renseignements à ce sujet, Victor put achever ses humanités. Il entra même au séminaire et devint prêtre. Il est mort recteur de Ploumilliau (Côtes-du-Nord), après avoir évangélisé cette paroisse pendant près d'un demi-siècle. Il y a laissé une réputation de sainteté qui va croissant chaque jour. Son tombeau est l'objet d'une véritable dévotion, et le bruit s'est répandu dans le peuple qu'il s'y faisait des miracles. C'est à ce saint homme d'oncle que Villiers a dédié une des nouvelles des *Contes Cruels*, *l'Intersigne*, écrite au presbytère même de Ploumilliau, en 1875.

Julie avait un an de plus que Victor. Ce devait être une enfant étrange. S'il faut en croire la note, elle avait « besoin du couvent et même d'un bon couvent ». Non pas qu'elle manquât de « dispositions ni d'esprit, » mais

elle avait cette nature et ce tempérament « qu'on rencontre plus ou moins dans toute la famille. » Tempérament de rêve, nature contemplative ! On voulait alors la diriger vers la vie religieuse. Il semblait qu'un « couvent de Morlaix ou de Saint-Pol fût insuffisant pour elle. Comme elle avait un fond de grande piété, on avait chance d'en faire une bonne religieuse, si les dames du Sacré-Cœur, soit pour l'intérêt qu'inspire cette famille, soit autre considération de bonne oeuvre » consentaient à la recevoir. On avait grande confiance dans l'éducation du Sacré-Cœur qui donnait les meilleurs résultats déjà pour sa sœur aînée Cabrielle. On l'y avait reçue « pour peu de frais » et Madame de Damas venait d'envoyer cent francs pour aider à son entretien.

Cette Gabrielle avait dix-neuf ans. Elle avait fait de grands progrès. Les oncles du Laz avaient été « très contents de sa tenue. » Ces dames du Sacré-Cœur ne demandaient pas mieux que de la garder encore et on pensait qu'elles « visaient peut-être à la garder toujours, ce qui ne serait pas le plus mauvais résultat pour elle. »

Le couvent et le séminaire, tels semblaient être, en effet, les moyens imaginés par les amis du marquis et acceptés par lui, de tirer ses enfants d'affaire. On venait d'envoyer au séminaire de Saint-Sulpice l'aîné des garçons, âgé de vingt-deux ans. Joseph-Toussaint-Charles, celui qui devait être le père de Villiers, notre marquis enfin. « Celui-là, dit la note, on vous l'a livré ; nous n'avons plus à vous en parler. Entre vous et Dieu, tâchez d'en faire un bon prêtre. » Le malheur était que le séminariste n'avait pas la vocation. Il s'en était ouvert à son père, dont la colère avait été grande à la pensée de voir revenir au logis un fils dont il se croyait débarrassé désormais et pour qui l'avenir s'annonçait si beau « avec la protection de l'archevêque de Paris. »

Le vieux marquis écrivait^[12] : « J'ai appris avec une vive douleur et en même temps avec une forte indignation, que sa vocation chancelle. Je lui avais donné le temps de prendre un parti. J'ai fait des sacrifices pour renvoyer à Paris, ainsi que polir son éducation. J'en ferai encore tant qu'il se comportera bien, mais s'il devient girouette, adieu ; veuillez donc bien le lui notifier et que partant de Saint-Sulpice qu'il regarde ce qu'il deviendra, car mon intention n'est plus de le recevoir. J'espérais qu'il serait le soutien,

l'honneur de sa famille et je ne pourrais voir devant mes yeux celui qui après en avoir été la charge en deviendrait la risée et l'opprobre. »

Le père ne plaisantait pas et la perspective du retour à la maison ne devait pas sembler souriante au séminariste. Il quitta Saint-Sulpice, pourtant, et revint au pays. Il se maria à Saint-Brieuc, en 1837, avec M^{lle} Marie-Françoise Le Nepvou de Carfort. Les Carfort n'étaient pas riches non plus. La petite fortune que M^{me} de Villiers apportait à son mari lui venait, non de son père Charles-Jacques, mais de sa mère plutôt, Marie-Françoise Daniel-Kérinou ou mieux de la sœur de celle-ci, M^{lle} Marie-Félix, qui avait adopté sa nièce.

Robert du Pontavice raconte que « le marquis Joseph » dut obtenir du pape licence de se marier, « comme étant chevalier de Malte de la langue de France. » Je ne sais ce qu'il y a de vrai dans cette chevalerie ; peut-être, tout simplement, Joseph de Villiers, l'ancien sulpicien, dut-il faire lever à Rome les empêchements de cléricature, ce que, d'ailleurs, je ne saurais affirmer, ignorant quels ordres avait reçus le jeune clerc. Toujours est-il que, marié le 1^{er} juin 1837, il présentait à l'église, le 7 novembre 1838, un enfant du sexe masculin qui fut seulement ondoyé ce jour-là par le curé Épivent. Le 23 janvier 1839, les cérémonies du baptême furent suppléées par l'évêque de Saint-Brieuc et le nouveau chrétien fut nommé Jean-Marie-Mathias-Philippe-Auguste. Ses nombreux prénoms lui étaient donnés : Jean par son grand-père et parrain *Jean* Jérôme Charles : Marie par sa marraine et grand'mère adoptive *Marie* Félix Daniel de Kerinou ; Mathias par Monseigneur *Mathias* Groing La Romagère, qui avait daigné officier à la cérémonie, et Philippe Auguste, en mémoire des ancêtres peut-être et aussi du jeune frère de son père.

Il est à remarquer que, dans cet acte de naissance, le marquis Joseph a pris, non pas dans le corps de l'acte, mais à la signature seulement, le titre de baron. Baron ou marquis, car il n'était pas très fixé là-dessus, Joseph de Villiers, qui avait le rêve facile, parmi toutes les imaginations qu'il se forgeait à cette heure, si folles qu'elles fussent, ne rêva certes pas cette folie que l'enfant qu'on baptisait serait le grand artiste, le fier écrivain, le haut poète, assez haut, assez fier, assez grand pour refaire une gloire au nom

illustré par Jean de Villiers de l'Isle Adam, maréchal de France, et par Philippe de Villiers de l'Isle Adam, grand maître de l'Ordre de Malte.

Cette digression et ce retour en arrière n'auront pas été inutiles, puisqu'ils nous ont fait connaître « l'intéressante famille » des Villiers et m'ont permis de mettre au jour des documents ignorés sur le grand-père et le père « étonnant » de Mathias. J'ai dit aussi que tous ces détails devaient servir à justifier peut-être, à expliquer du moins, la vie aventureuse du marquis. N'expliquent-ils pas aussi et ne justifient-ils pas encore, non seulement ce qui a fait la grandeur et l'originalité de Villiers, mais aussi son impuissance relative et sa faiblesse à certains égards. Cet héritage « d'exaltation, de travers, d'incohérence, de faux dans l'esprit, rien de posé ni de fixe, » comme dit la note. Villiers n'en devait pas jouir en avare ; il l'a fait fructifier jusqu'au génie et son talent est dû pour grande partie à cette « disposition qui se retrouve plus ou moins dans toute la famille. » N'est-ce pas cette disposition aussi qui a pu souvent arrêter sa marche vers la lumière et l'immobiliser parfois ? Hérédités mystérieuses !

Mathias avait dix-sept ans, quand mon cousin, qui en avait vingt-trois, le vit pour la première fois ; mais il paraissait plus vieux que son âge. Son front large et ses yeux bleus rayonnaient d'intelligence et d'idéalité, mais le front semblait déjà presque meurtri par la pensée et les yeux comme pâlis par les larmes. Il avait aimé ; il avait pensé !

Amédée Le M... se prit d'affection pour cet enfant précoce, égaré dans ce milieu bizarre et perdu, dans ce grand Paris tentateur. Il crut, lui aussi, à la prédestination de Villiers, mais il se demandait avec inquiétude, lui, catholique fervent, quel serait le rôle de la foi dans l'évolution de ce génie. Son inquiétude croissait chaque jour. Villiers n'avait à ce moment ni l'ardeur mystique du poète ni la forte certitude du philosophe chrétien, que son pieux ami lui souhaitait pour son salut et pour sa gloire. Il avait perdu la foi de son enfance, sa douce foi de fils pieux de la Bretagne et de l'Église, la jolie foi qui duvète si poétiquement les jeunes âmes. Son instruction s'était faite un peu à tous les orientes : aucun collège n'avait pu garder l'indépendant élève, et les précepteurs, dont deux furent de très braves prêtres pourtant, avaient été, médiocres déjà en eux-mêmes, tout à fait insuffisants pour l'éducation de cet indomptable pupille.

À Rennes, une aventure d'amour avait troublé la fin de sa seizième année et cette âme d'enfant en devait garder pour longtemps encore une impression de tristesse et de désenchantement. Ce premier amour n'est pas celui dont parle Robert du Pontavice. « La douce morte bretonne » qui fut, au dire de son biographe, son éphémère mais unique amour, la jeune fille à la mémoire de laquelle il écrivit, dans ses *Premières Poésies*, cette pièce qui a pour titre : *De profundis clamavi...*

La pauvre jeune fille en ce monde venue
Pour consoler et pour mourir...

Son *Ange*, comme il l'appelle, « la pâle jeune femme » enfin, n'a rien de commun avec l'aimée dont je veux parler et dont la destinée fut autrement douloureuse. Mais c'est à propos de celle-ci surtout qu'il faut écrire avec Robert du Pontavice : « Je ne profanerais pas cette passion en essayant de la raconter : je dirai seulement : ils s'aimèrent. »

Avec son esprit curieux, avec son âme ardente, Mathias avait besoin, plus que tout autre, d'une ferme direction. Son père était incapable de la lui donner. En dépit de ses faiblesses et de ses fantaisies, le vieux marquis était un chrétien. Il eut pu, dans un autre siècle, par l'ardeur de sa foi, se hausser à l'apostolat, voire au martyre. Il aurait pu, vivant en Bretagne dans quelque vieux manoir, au fond des terres, incarner encore assez convenablement, s'il y avait eu quelque fortune, le type, au dix-neuvième siècle, du gentilhomme campagnard, bien pensant et qui mène sa paroisse. Mais, à Paris, dans cette vie agitée et précaire, dénué de ressources et sans situation, il ne pouvait faire figure ni de père, ni de chrétien. Il était incapable d'être ce haut éducateur, toujours présent, toujours veillant, que réclamait la nature passionnée de son fils.

Que deviendrait, privé de ces conseils nécessaires, le génie même de Villiers ? Et, d'ailleurs, que serait ce génie sans la loi ? Tant de dons merveilleux devaient-ils s'épanouir humainement et quelle serait leur floraison divine ? Quel allait être ce grand homme, mais quel pourrait être ce chrétien ? Telles étaient les préoccupations de cet ami sévère qui n'avait pour loi de sa vie que d'aimer Dieu et de ne servir que lui. M. Le M...

s'attristait à ces pensées que tant de grâces seraient perdues pour Villiers peut-être et pour Dieu certainement.

Sur ces entrefaites, ayant atteint l'âge de vingt cinq ans, comme tous ces Bretons qui ne peuvent être que des exilés temporaires, mon cousin revint au pays et se fixa par l'achat d'une étude d'avoué dans la petite ville de Montfort-sur-Meu. Sa première pensée fut d'appeler Villiers près de lui.

Cela se passait en 1858, Mathias allait avoir vingt ans.

« Montfort, écrit Villiers, est une ville ou plutôt... — oui, je dis bien, une ville — pleine de boue et de calme. Nous y vivons sur les ailes joyeuses de ce vieux séraphin qu'on appelle la gaieté. Ce pays pullule d'honnêtes gens ; c'est à ne pas s'y reconnaître, quand on vient de Paris. Il y a un moulin, un moulin pour de vrai, absolument comme dans les tableaux de Rosa Bonheur, (nature morte !) Le M... déverse quotidiennement à la fenêtre son speech dévot et son spleen métaphysico-transcendantal. Les passants effarés et rares l'écoutent... et accompagnent son discours sur l'air : *Ah ! il a des bott', bott', bottes !* Ce qui produit un effet pour lequel je le congratulate vivement. Nous demeurons sur la place, ce qui triple l'intérêt du coup d'œil... Moi, je rime paisiblement au milieu du tumulte ! »

On se rappelle encore à Montfort l'hôte étrange de la paisible étude.

Villiers se levait entre une et deux heures de l'après-midi. Il déjeunait seul d'une grillade arrosée de cidre, de cet excellent cidre du pays de Montfort, renommé entre tous les crus bretons. Son ami, parti pour le Tribunal, n'en revenait que vers quatre heures. Alors tous les deux sortaient et couraient les routes et les champs jusqu'à l'heure du dîner, qu'ils allaient prendre à l'hôtel, à la table des fonctionnaires.

Les promenades, à certains jours, s'allongeaient plus loin de Montfort et les heures libres s'écoulaient dans cette merveilleuse forêt de Brocéliande, Villiers dut y fréquenter Merlin et peut-être apprit-il de lui à se défier de Viviane ?

Pendant ces promenades se fit l'éducation religieuse et surtout l'instruction théologique du poète. Le M... était très pieux et très savant des choses ecclésiastiques. Il appartenait à une famille dont les traditions lui avaient fait une atmosphère spéciale. Les livres saints étaient sa lecture

préférée, comme la théologie son étude favorite ; la religion fut toujours la seule grande affaire de sa vie. Il pouvait sembler le modèle de ces laïques, comme on en rencontre en Bretagne, dont toute la vie se dévoue à l'Église et à Dieu. On voit quel put être auprès de Villiers son enseignement et son apostolat. Ce ne fut pas seulement « à la fenêtre » qu'il déversa « son speech dévot et son spleen métaphysico-transcendental ; les passants effarés » ne furent pas seuls à l'entendre ! Mais ce grand *effaré* de Mathias, aussi, entendit la bonne parole et, malgré qu'il eut l'air de les blaguer encore, speech et spleen le ravirent. Ce ne fut pas d'une chanson gouailleuse qu'il les accompagna, ce fut d'un cantique.

La parole du jeune apôtre était toute de science et de foi. Pieuse, ardente, érudite, elle s'emparait de l'esprit et du cœur de Villiers. La beauté morale de la religion, la splendeur artistique du culte, la poésie de ces traditions, la douceur de toutes ces choses, ravissaient le néophyte, comme à la vue de terres merveilleuses qu'il aurait découvertes ou mieux qu'il retrouvait après les avoir déjà vaguement aperçues dans un rêve. Quant à la théologie, ce fut avec une admiration respectueuse qu'il pénétra dans ce haut édifice dont la savante architecture l'éblouit à jamais.

Après le dîner, la soirée s'achevait chez mon cousin, où, dans la fumée des pipes, le ciel et la terre étaient livrés, selon le mot de l'Évangile, *disputationibus eorum*. Nos deux amis y avaient pour interlocuteurs, ou plutôt pour auditeurs, car c'était entre eux deux un dialogue, les convives de « la table des fonctionnaires, » et quelques amis qui se retrouvaient là : président du tribunal, lieutenant de gendarmerie, juge de paix, receveur de l'enregistrement, etc., les « honnêtes gens » dont parle Villiers, sans doute. À dix heures, considérant que la journée était finie, ceux-là se retiraient et regagnaient leur maison et leur lit. La journée était finie aussi pour mon cousin, se couchant tôt comme tous ceux que le travail doit éveiller de bonne heure. Pour Mathias, elle ne l'était pas encore ; elle allait commencer même, la vraie journée, celle des heures de nuit, de solitude et de travail.

Quelques-unes des pièces des *Premières Poésies*, ont été écrites pendant ces nuits. Celle qui a pour titre : *À mon ami Le M...*, reflète bien le trouble de l'âme de Villiers à son arrivée à Montfort.

Au moment de quitter son enfance fanée,
Quand l'homme voit enfin la terre moins ornée,

Le ciel plus inconnu ;
Pour la première fois se penchant sur lui-même,
Il se pose en rêvant la question suprême :
Pourquoi suis-je venu ?

Il n'est pas d'un croyant, ce poème, et la conception de la vie qu'il manifeste est navrante. C'est la mélancolie un peu vague de la vingtième année, au lendemain des premières désillusions romantiques, avec des touches de Byron, de Lamartine et de Musset, dans laquelle il y a beaucoup de laisser aller avec un peu de pose, quelque sincérité, pourtant, grossie par l'éloquence poétique et la chaleur de la jeunesse. C'est, dans ce poème, le lieu commun du voyage de la vie sur la mer orageuse, que Villiers développe.

Toute voile pour lui n'est au fond qu'un suaire ;
Toute barque un cercueil.

Mathias cependant ne s'enfermait pas dans son découragement et, à mesure qu'il se reprenait à croire, il faisait effort vers un peu plus d'espérance.

Encore, loin d'un siècle immonde,
Libre et seul dans les bois déserts.
Si j'avais pu venir au monde
Aux premiers jours de l'univers.

Quand sur la beauté découverte
Ève promenait son œil bleu,
Quand la terre était jeune et verte
Et quand l'homme croyait à Dieu.

Un lent travail se faisait dans l'âme de Villiers. D'abord il se sentit comme

Des étourdissements en regardant le ciel,

ce ciel que son ami lui montrait partout et toujours. Peu à peu son regard s'habitua devant l'infini ; il comprit que là était sa vraie patrie. Notre monde, avec ses laideurs et ses bassesses, ne devait être rien pour une grande âme. Ce qui se passe ici-bas, tristesse ou joie, ne mérite pas de préoccuper notre fierté. Les déclamations contre tout cela sont vaines, enfantines, indignes d'un noble esprit. Il faut se hausser, à ne voir que ce

qui est Là Haut, ce qui est Au Delà, et, si l'on veut chanter, demander à la Muse des chansons immortelles. Pour planer, l'aiglon n'a besoin que d'avoir

L'immensité devant ses ailes.

Et Villiers regardait Là Haut, il voyait et l'infini ne lui donnait plus le vertige. Il avait maintenant de jeunes ailes pour tenter le grand vol vers l'Au Delà !

Le dernier poème du livre, le *Chant du Calvaire* est loin d'être encore un acte de foi, mais l'inspiration en est sévère et l'on y sent l'ardeur d'une âme fière et déjà consolée. Voici : Jésus meurt les yeux fixés, « ses beaux yeux bleus et graves, » vers les bonheurs de la terre : il a jeté son dernier cri par dessus les palmiers et les fleurs et les petits enfants qui jouent. Que signifie ce cri ? Qui nous en dira le secret ?

Emportant dans la mort le mot de son mystère,
Le Fils de l'Homme avait abandonné la terre.
Et pour nous, c'était bien fini sur le Calvaire,
Seigneur, tout était consommé...

Car la Création ne devait-elle pas être foudroyée, pour châtier le meurtre d'un Dieu ! L'homme alors aurait compris le monde et la vie ; il aurait cru à un Dieu qui se vengeait. Mais non, et, devant l'indifférence céleste, la torture demeure de se dire, en doutant :

Ce fut peut-être un Dieu ! C'est peut-être un Sauveur !

Il faut donc que ce Sauveur vienne encore ! Le monde a besoin de lui plus que jamais ! Et nous voulons croire en Dieu, malgré tout et surtout pour ceci peut-être que nous avons soif d'être sauvés. Rien n'a pu déraciner la foi ; nous avons beau blasphémer. Nous appelons Dieu. ^[13]

Et malgré qu'à notre appel, Dieu n'ait jamais répondu, le doute est si cruel, la science est si sotte et l'amour est si vain, que nous envions la mort des martyrs : ils n'ont vu du ciel « que ce qu'il a de bleu, » et nous voudrions leur acheter leur foi, fût-ce au prix de leurs tortures. Au moins, conclut le poète, faisant effort pour s'arracher au pessimisme de Vigny :

Si nous n'aimons plus rien, pas même nos jeunesse,
Si nos cœurs sont remplis d'inutiles tristesses,
S'il ne nous reste rien ni des Dieux, ni des Rois,
Comme un dernier flambeau gardons au moins la Croix.

Voilà les derniers vers, les derniers beaux vers du livre ^[14]. On le voit, la réponse chrétienne à cet appel d'angoisse, ce n'est pas dans ce poème encore ni dans aucun autre de ce premier volume que nous la trouverons. Le *Chant du Calvaire* est un premier cri douloureux vers Jésus espéré ; c'est un cri d'admiration ; mais ce n'est pas un cri de foi... Devant le dévouement du martyr de la Croix,

... douter serait un crime ;
Courbons-nous donc alors et *tâchons* de prier.

L'atmosphère de ce livre est lourde, étouffante comme celle des premiers jours de printemps. Sous le ciel chargé de nuages, on sent que de chaudes bouffées montent de la terre où l'œuvre de germination se fait ; le sol va craquer de toutes parts et les fleurs vont éclore, des fleurs de piété et de foi, dont Villiers plus tard saura se faire des bouquets pour parfumer sa triste vie.

Ces poèmes, écrits en grande partie et rassemblés à Montfort, Villiers les envoya pour l'impression à Louis Perrin. Le volume parut chez N. Scheuring à Lyon. « Le M... dit que ce sera phosphorescent ! » Plusieurs lettres de cette époque nous montrent Villiers plaisantant le maître imprimeur sur l'archaïsme de ses caractères ; il s'amuse parfois « par de petites épîtres goguenardes, à fatiguer le cervelet de Perrin, » Ce premier livre de Villiers est un beau livre, aujourd'hui presque introuvable ; il est un document précieux pour l'histoire de son âme.

L'heure sonna de rentrer à Paris. Certes Villiers n'était pas encore le catholique ardent que son ami avait rêvé faire de lui ; ce n'est pas à vingt ans qu'on peut dépouiller le vieil homme et la vie n'a pas encore, fût-ce au plus désenchanté, manifesté tous ses déboires. Enfin Villiers voulait vivre mais dans le sens humain du mot.

Au moment de partir, il écrivait de Saint-Brieuc à son cousin :

« ... Je vais utiliser mes moments de répit à m'oindre de cold cream et à me baigner de diverses façons pour être propre dans une certaine mesure en arrivant. Sombre sera pour moi le moment où j'avancerai le pied sur le tapis de quelques nobles salons de la fashion parisienne... Je serai comme je pourrai, afin que, si vous m'exhibez à Madame d'O..., je ne vous fasse pas

trop honte. Enfin, vous me direz comment il faudra faire. J'ai l'honneur de vous inviter, cher ami, à vous bien porter, ensuite à souper, le 20 novembre prochain, à minuit. Je vous attendrai au café Riche. » [\[15\]](#)

Si Amédée Le M... avait eu connaissance de cette prose, il eut été peu satisfait de son élève. Il est vrai qu'il ne s'illusionnait pas sur l'état d'âme de son néophyte ; il le savait encore trop préoccupé des petites choses de ce monde. « Le cold cream, les tapis, les nobles salons, Madame d'O..., le Café Riche, » tout cela fourmillait de menaces pour l'avenir. Du moins, Villiers était-il armé maintenant pour la bataille. Pendant le scholasticat de Montfort, il avait appris à croire en Dieu et à aimer le catholicisme fortement. Son jeune maître pouvait se rendre ce témoignage que, s'il n'avait pas fait du cher poète « un autre homme, » du moins, Villiers n'était déjà plus « le même homme. » La guérison n'était pas complète ; la plaie se rouvrirait encore, mais peut-être ne fallait-il qu'une parole plus puissante pour décider le malade à ne pas trop entraver la convalescence, et peut-être même que des mains consacrées auraient le pouvoir de cicatriser les blessures.

Ce fut à Dom Guéranger, abbé de Solesmes, que le jeune théologien laïque adressa son ami Mathias, Villiers, en l'année 1860, je crois, passa quelques semaines à l'abbaye, Il y conquist rapidement l'affection des moines et le Père Abbé l'avait pris en telle amitié qu'en dépit de ses travaux et de ses affaires, chaque jour, il voulait lui accorder quelques instants d'entretien. Mon cousin pense que la conversion de Villiers dut s'achever là. Le regard de flamme du saint Abbé pénétra le poète jusqu'au fond de son âme et y laissa une lumière. Depuis son séjour à Montfort et sa retraite à Solesmes, Villiers comprit le sens du catholicisme, et devint le fidèle qu'il est resté toute sa vie, affichant sa foi en Dieu et son amour de l'Église avec la même ardeur qu'il affichait son scepticisme autrefois,

La profondeur de ses sentiments n'a fait aucun doute pour ceux qui ont connu Villiers. « Villiers fut, toute sa vie, écrit Robert du Pontavice, un catholique, apostolique et romain convaincu, ardent. » Dans le *Figaro* du 31 août 1889, on lit, sous la signature de G. Guiches : « Un des sentiments les plus profondément ancrés dans l'âme de Villiers était le sentiment religieux ; un sentiment vivace, candide, attendri, qui remplissait ses yeux de larmes, quand on parlait devant lui des mystères divins.

J. K, Huysmans a fait remarquer que Villiers voulut remanier Axël, pour supprimer « des théories qu'il jugeait peu orthodoxes au point de vue catholique. » Henri Lavedan a noté aussi qu'il fut « un ferme chrétien, croyant et pratiquant parce qu'il croyait. »

D'aucuns se sont étonnés et quelques-uns scandalisés même de voir que Villiers avait traîné cette foi dans des chemins douteux et l'avait parfois proclamée en termes étranges ; du moins, personne n'a pu lui contester d'avoir été toujours sincère. Il s'est toujours fait gloire de sa croyance et la magnifiée dans ses œuvres. Mourant, il semble avoir eu le scrupule de n'avoir pas assez fait pour elle ; son mariage *in extremis* fut un hommage à sa foi et, bien plus qu'une concession à la morale bourgeoise, l'accomplissement de son devoir de chrétien. C'est devant Dieu qu'il s'est marié bien plus que devant les hommes, ce gentilhomme, ce poète qui donnait son nom deux fois illustre à une humble, à une illettrée.

La vie, d'ailleurs, avait séparé les deux amis bretons, et même, depuis 1865, la correspondance cessa entre eux. M. Le M... n'oubliait pas son néophyte d'autrefois, mais il ne pensait pas à lui sans tristesse. Pendant que Villiers publiait ces livres tout pleins « d'épouvante, d'hallucinations, de tendresse, de plaisanterie noire et de raillerie féroce »^[16] qui étonnaient et qui charmaient Paris. Amédée Le M... des C..., dans les loisirs de sa vie d'affaires, écrivait un *Commentaire de l'Évangile* en cinq volumes. Le livre parut chez Bray et Retaux ; un exemplaire en fut envoyé à Villiers par son ami, Peut-être, pensait M. des C..., ce livre provoquerait-il une émotion salubre et rappellerait-il d'heureux souvenirs ? J'ai sous les yeux la réponse de Villiers ; la voici :

Mon cher Amédée,

Je viens d'achever la lecture de votre admirable livre ; j'en parlerai le plus tôt possible. Adieu et merci.

VILLIERS DE L'ISLE ADAM

Ce 12 juillet 1888.

« Tout souriait à Villiers, en cette année 1888 ; la gêne l'avait abandonné ; la célébrité était venue, » écrit Robert du Pontavice. Oui, et la mort approchait. Le 19 août 1889, Jean-Marie-Mathias-Philippe-Auguste Villiers de l'Isle Adam n'était plus. Sa mort fut celle d'un chrétien.

Peut être, pendant ces dernières journées, dans la maison des frères Saint-Jean-de-Dieu, eut-il un regard vers cette Bretagne dont il était resté le fils par sa foi robuste, et, sans doute aussi, une dernière pensée pour son ami breton, celui qui l'avait ramené vers les fontaines sacrées, ces fontaines baptismales du pays natal, où nous puisons à mains jointes la résignation de vivre et la douceur de mourir.

-
1. ↑ Son parent et son ami Robert du Pontavice, dans son livre : *Villiers de l'Isle Adam, l'écrivain, l'homme*.
 2. ↑ Son père, sa mère et sa grand'tante.
 3. ↑ M^{me} Marie Félix Daniel-Kérinou, était la tante de M^{me} de Villiers et l'avait adoptée. La mère de M^{me} de Villiers était Marie-Françoise, mariée à Charles-Jacques Le Nepveu de Carfort.
 4. ↑ Lettre adressée à Hyacinthe du Pontavice, à la date du 22 septembre 1861. Villiers écrivait de Saint-Brieuc, où sa famille et lui étaient en vacances, pour annoncer son retour à Paris.
 5. ↑ Il est bon peut-être de faire remarquer que ce titre de marquis était de pure courtoisie : il ne figure sur aucun des actes de mariage et de baptême que j'ai fait relever aux archives de la Cathédrale de Saint-Brieuc. Sur l'un d'eux même, le *marquis* a signé *baron*. Je dois à M^{me} la comtesse du Laz communication de la lettre de faire part de la mort du comte du Laz, son beau-père, en date du 26 septembre 1861. Sur cette lettre, les Villiers, inscrits au degré des neveux à la mode de Bretagne, c'est-à-dire enfants de cousins germains, sont ainsi qualifiés : *Monsieur le comte et Madame la comtesse Joseph Villiers de l'Isle Adam et leur fils...*

M. le comte, c'est notre *marquis*, alias *baron*, et leur *fils*, c'est notre Villiers lui-même.

6. ↑ Non pas pourtant en 1780. Son mariage est antérieur à cette date. En 1780, Marie-Jeanne-Josèphe de Kersauson du Vijac était veuve avec un fils de M. de Villiers et se remariait à Michel-Marie Jégou, comte du Laz. M^{me} la comtesse du Laz, à qui je dois ce renseignement, n'a pu retrouver les actes qui fixeraient la date exacte du second mariage de cette veuve d'un Villiers avec le grand-père de son mari. Suivant elle, le premier mariage doit avoir eu lieu en 1765. Cette date me semble extrêmement probable.
7. ↑ On peut lire, sur une pierre tombale sous le porche de l'Église de Maël-Pestivien, l'inscription suivante :

Ici repose
M. Jean-Jérôme-Charles
de Villiers, baron de
l'Isle-Adam, ancien
commandant d'artillerie,

âgé de 77 ans, décédé
le 26 juin 1846
P. D. P. L. R. P.

Il en résulte que Jean-Jérôme-Charles, commandant d'artillerie, (?) est né en 1769.

8. ↑ Cette note et deux lettres dont je donnerai des fragments plus loin, ont été adressées à mon ami Robert du Pontavice, qui me les a communiquées, par M. le comte de Pimodan. Elles font partie des archives de cette famille, où elles ont été réintégrées après que j'en ai eu pris copie... Les autres lettres appartiennent à la famille du Pontavice.
9. ↑ Je reproduis telles quelles l'orthographe et la ponctuation de la note et des lettres.
10. ↑ Lettre à M^{me} la baronne de Damas, du 30 août 1823.
11. ↑ Lettre en date du 15 août (1824 ?) à Saint-Paul-de-Léon et adressée à Madame la baronne de Damas, en son hôtel, rue de Bourgogne, à Paris.
12. ↑ À Madame la baronne de Damas, née de Sallzfield, en son hôtel du ministre, faubourg Saint-Germain, à Paris. (Lettre en date du 20 août 1824, écrite de Lanrivain.)
13. ↑

Oh ! nous avons pourtant, lorsque de leurs mains lourdes
La Joie ou les Chagrins alanguissent nos jours.
Crié : Seigneur ! Seigneur ! vers ces étoiles sourdes
Qui répondent : Peut-être ! et qui brillent toujours !
14. ↑ Il est très curieux à étudier, ce livre rarissime. Le plus curieux, c'est que le seul vrai cri de foi de Villiers ait jeté soit en l'honneur de la Patrie, *en réponse à des toasts et à des journaux d'Angleterre (Juillet 1858.)*

Anglais, vous avez fait des choses méprisables ;
Vous avez insulté par des mots flétrissantes
Un drapeau devant qui vous avez tremblé tous !
Tenez en vérité ces choses-là pour lâches ;
Fouillez ces nobles plis pour y chercher des taches,
Vous n'y trouverez que des trous !

Ces strophes et les suivantes, qui sont bien les plus mauvaises du volume, n'en sont pas moins d'un patriote et vibrent de sincérité. Il est vrai que, quelques mois plus tard, au moment de livrer à l'impression ce poème *patriotique*, Villiers eut comme une pudeur de son chauvinisme ou peut-être un regret de cette amplification de rhétoricien. Le sceptique ou le critique qui était en lui, s'en tira par une plaisanterie : le poème est intitulé ironiquement : *Une façon d'imiter M. de Pompignan*. Toujours est-il qu'on ne trouverait pas dans ce livre une *ode* plus enthousiaste, un *hymne* plus chaleureux, ni un poème plus creux.
15. ↑ C'est un fragment autographe de cette lettre que nous avons reproduit en tête de cette étude.
16. ↑ J. K. Huysmans.

HIPPOLYTE LUCAS

AU TEMPLE DU CERISIER

De Rennes au moulin de Chancors, les bords de la Vilaine sont charmants ; il faut les voir surtout par un après-midi d'automne, et surtout avec un compagnon comme A. Orain. Le petit fleuve court très doucement dans une large vallée, à fleur de sol toujours, entre deux plates-bandes de prairies grasses. Et voici, tout le long sur les deux rives, que paissent de coquettes petites vaches bretonnes. Gourmets, saluez en elles l'espoir de ce lait fameux et de ce beurre mémorable, dont le nom d'un château que voici à notre gauche, La Prévalaye, symbolise la renommée. Un peu avant, c'était Saint-Foix, terre illustrée par le souvenir d'une chasse de Henri IV et qui me rappelle surtout, à moi, un de nos célèbres compatriotes, l'élégant et spirituel Poullain de Saint-Foix, un Marivaux au petit pied, trop oublié à mon avis et que le regretté Maître Arthur de la Borderie aurait bien dû placer, à côté d'Alexandre Duval, dans sa galerie des exhumés Rennais. À droite, c'est la Motte au Chancelier. Voici le moulin d'Apigné ; puis, à gauche encore, le très pittoresque château de Lillion ; le confortable manoir de la Pérelle.

La Vilaine coule paisiblement toujours entre ces prairies d'un vert de pelouse anglaise. Çà et là, de hauts peupliers aux feuillages jaunis se dressent au dessus des chênes sombres que les froids ont touchés à peine. Ces larges frissons d'or des peupliers, dans le ciel d'un gris très doux, sont d'un charme incomparable. Çà et là les nuages s'entrouvrent sur des éclaircies d'un bleu pâle. C'est une enveloppante tiédeur d'automne et nulle part ailleurs on n'en pourrait mieux goûter la paix. Ces verts un peu durs des prairies et des buissons soulignent mieux encore par un contraste tout ce qu'il y a de léger et d'harmonieux dans ce ciel gris et bleu, sur lequel, au loin, les feuillages des peupliers s'estompent comme de fins nuages ambrés.

C'est au bord de cette rivière, par un jour d'octobre, qu'il faut aller, si l'on veut goûter pleinement la mélancolie des souvenirs. En ces jours calmes de l'année qui tombe, sous ces hauts arbres fiers de leurs dernières feuilles rousses, le long de cette tranquille rivière qui s'en va, comme en flânant, vers la mer, aux rayons d'un soleil qui coquette encore, c'est le passé qu'on évoque tout le passé des heures d'amour.

Tout à coup les moulins et les ponts de Chancors apparaissent, barrant l'horizon. À droite, cette prairie basse où des tentes sont dressées, c'est Babelouse^[1]. Encore quelques pas le long de la rivière ; nous traversons les ponts et la chaussée ; un ami vient à nous, en la maison duquel nous devons finir la journée ; nous descendons ensemble vers le pâtis, et nous voilà en pleine foire.

Avec un peu de bonne volonté, je pourrais me croire en un Pardon. Ce sont aussi des barraques de toile avec des oiseaux en plumes, des poupards en carton, sans bras et sans jambes, à la grosse tête peinturlurée, des soldats de plomb, des trompettes, des montres, des mirlitons, des bagues de cuivre. Ce sont des enfilées de bonnets de mousseline et de serre-têtes ; mais ces tristes « polkas » n'ont pas la fière élégance des coiffes bretonnes. Ce sont des châles et des foulards et des tricots de laine ; des scapulaires aussi, mais tout piteux dans un coin ; ce sont des pains au beurre, mais ceux-là viennent de Rennes et non point de quelque bourg dont ils sont l'unique gloire, Caretiemble ou Penzé. Et des noisettes et des amandes, et des gâteaux et autres sucreries.

Voici l'éternel manège, au milieu duquel se moud,

Dans le cylindre des orgues de Barbarie,

une musique, comme dit Beaufils, *atrocement* humaine, cependant que tourbillonne tout autour la chevauchée, têtes qui tournent et cœurs qui se soulèvent, de la joyeuseté populaire.

Voici des tables dressées en plein air avec leurs deux rangées de bancs ; voici des lentes comme à Coadri. Ça et là, sur des fourneaux, grésillent dans le saindoux des chapelets de saucisses qu'on emporte vers les tables, dans des assiettes fleuries. D'énormes pâtés noirs, marbrés de longues veines de

graisse blanche, dégagent au soleil une fraîche odeur d'aromates qui met en appétit. De belles piles de galettes de blé noir, d'un joli gris, fines et moelleuses, s'étalent. Des tonneaux de cidre, sur les charrettes qui les ont amenés là, laissent rouler dans des bols multicolores un cidre blond, le bon cidre doux, le cidre nouveau qui sent les pommes. Les châtaignes sautent dans les poêles trouées, craquant au feu et sous leur corset qui noircit, laissant entrevoir leur chair dorée, cependant que le marchand crie ; « Chaoud, c'est chaoud, les marrons, chaoud ! »

On entend les coups secs des carabines et les coups sourds des maillets, avec des bruits de pipes cassées au fond de la baraque ou des tintements de clochette au sommet de la potence. Les adroits et les forts, ceux du fin coup d'œil et ceux du bon biceps, en auront là pour leur argent. Les rêveuses aussi trouveront à qui parler dans la voiture de la somnambule ; les prêtresses du grand jeu les sollicitent du geste et de la voix. C'est la bonne aventure !

La foule se presse aux tables, sous les tentes, auprès des baraques et des voitures, dans les rues que forment les étalages. Aux deux extrémités de l'assemblée, il y a deux groupes spéciaux : celui des vaches et, sauf vot' respect, celui des cochons.

Il y en a vraiment de gentils, si roses, de ceux qu'on rôtirait tout d'une pièce et qui pourraient suffire à des agapes juives, tant, une fois cuits, me dit un de mes compagnons, (cela le fit une fois reculer, lui, qui n'est point d'Israël) tant ils auraient l'air de petits enfants.

Et la foule va et vient du pont de Chancors au village, en descendant par la prairie de Babelouse.

Mais voici qu'on me signale à deux kilomètres, au bord de la Vilaine, les ruines de l'ancien château de Çicé et nous partons. Auprès des moulins je me détourne et je regarde une dernière fois la fête.

De là, elle ne détonne nullement dans l'harmonie du paysage. Les bruits nous arrivent atténués, les couleurs adoucies, et c'est très pittoresque, ces blouses d'un vieux bleu lavé, les bâches des voitures d'un vert pâle, les toiles des tentes d'un gris très doux, avec les taches noires des vêtements d'hommes et les points blancs des coiffes de femmes, tout cela encadré en bas par la pelouse d'un vert intense et, là-haut, se fondant en un ciel cendré,

semé de la poussière d'or des peupliers. C'est lointain et doux comme un rêve ; c'est mieux, et je sens de nouveau autour de moi toute une émotion de souvenirs que réveille la saison dolente.

Nous suivons le chemin de hallage vers les ruines. C'est à peine si je trouve quelques paroles, tant je suis envahi maintenant par une tristesse qui tombe de plus en plus avec le jour. Elles sont navrantes, ces ruines !

Cicé était autrefois la demeure des marquis de la Bourdonnaye de Montluc. Une très ancienne tour, relique du primitif château des barons de Cicé, avait été flanquée d'un corps de bâtiment plus habitable. Une immense cuisine et une belle salle décorée de fresques sont encore accessibles, sous les poutres rongées et les plafonds crevés. Partout les fenêtres sont brisées et les parquets rompus. La désolation règne là ; seule, la vieille tour a gardé sa belle fierté. On dirait d'un vieux gentilhomme resté debout, très crâne, au milieu de la ruine des siens et de l'effondrement de sa race.

À la fin du XVIII^e siècle, les seigneurs de Cicé firent bâtir l'immense maison de Laillé pour y transporter leur demeure. Aujourd'hui la demeure est close. La désolation s'est abattue sur Laillé et Cicé n'est que décombres.

Je reviendrai voir Cicé, en plein hiver, sous la neige.

Nous redescendons vers le pont de Chancors, en nous hâtant un peu à la pensée que notre hôte nous attend là pour nous emmener dans son domaine, ce *Temple du Cerisier* qui fut la demeure d'été d'Hippolyte Lucas. En venant à Babelouse, mon désir était de faire ce pèlerinage à la maison d'un compatriote, qui eut à Paris de longues années de célébrité et dont nous garderons le souvenir en Bretagne, parce qu'il n'oublia jamais son pays.

Hippolyte Lucas est né à Rennes, le 20 décembre 1807. Il était le jumeau d'un frère qui mourut peu de jours après sa naissance et à la mémoire duquel il adressait lors de ses débuts les vers suivants :

Ô mon frère, évitant la destinée humaine,
Pourquoi dans mon berceau m'avez-vous laissé seul ?
Pourquoi changeâtes-vous après une semaine
Votre maillot contre un linceul ?

Hippolyte Lucas a fait ses humanités au collège de Rennes et commença dans notre ville ses études de droit qu'il alla, vers 1826, terminer à Paris. Bientôt, après ses examens passés, il revenait se faire recevoir avocat, mais le « démon de la poésie, » comme il le disait, l'avait déjà mordu et, sous prétexte de préparer son doctorat, il retournait à Paris. Peu après, il y débutait dans le journalisme et s'essayait au théâtre. L'Odéon, à cette époque, lui refusa un drame en vers, écrit en collaboration avec Boulay-Paty et tiré du *Corsaire* de Byron. Il a été publié récemment dans la *Revue de Bretagne*.

La Révolution de Juillet ramena le débutant dans sa famille, où il resta jusqu'à la mort de son père, vers 1834.

Une des « traces littéraires de ce séjour, dit Olivier de Gourcuff, est la belle ode récemment publiée dans l'*Hermine*, sur la mort de Vanneau et de Papu, tués aux journées de Juillet. Citons encore sa collaboration poétique au *Keepsake Breton*. »

Qu'était-ce que le *Keepsake Breton* ? J'en possède un exemplaire dans ma bibliothèque ; je l'ai feuilleté.

Le *Keepsake Breton*, parut, *au profit des Pauvres* en 1832, à Rennes, chez A. Marteville, imprimeur de la Préfecture. La préface est une lettre de l'éditeur Fulgence Girard, un des poètes du recueil ; la post-face est aussi de lui. Les collaborateurs de ce recueil sont par ordre alphabétique, Armand (de la Durantais ?) Joseph Bernard, Boulay-Paty, Chateaubriand, Desbarres, Ducrest de Villeneuve, Duval, Fontan, Fulgence Girard, Goubert, Keratry, l'abbé de Lamennais, une Dame, Letellier, Letourneux, Hippolyte Lucas, Ménard, Élisabeth Mercœur, Richer, Souvestre, Édouard Turquety.

Chateaubriant à la demande d'E. T. (Édouard Turquety), avait autorisé la publication d'un fragment de ses *Études Historiques*, tome V, pages 15, 16 et 17, où il parlait de la Bretagne et de ses habitants. Il écrivait de Paris, le 19 décembre 1831 :

« Toutes les fois, Monsieur, que je reçois une lettre timbrée de quelque ville de ma province, le souvenir seul de mon berceau me fait battre le cœur. Un Athénien était moins fier d'avoir reçu le jour dans les bruyères de l'Attique que je ne le suis d'être né dans les landes de la Bretagne ; vous

comprendrez donc tout le plaisir que j'éprouve à me retrouver au milieu de mes jeunes compatriotes. »

Suivait l'autorisation de reproduire le passage des *Études*, avec prière de biffer les noms de d'Elbée et la Rochejacquelin, « qui ne sont pas Bretons. » Il ajoute : « Je regrette en même temps de n'avoir pas nommé avec M. de la Mennais, plusieurs hommes de talent qui honorent aujourd'hui notre province. J'aurai soin de réparer ce tort involontaire dans une nouvelle édition des *Études*. »

L'abbé de Lamennais avait envoyé trois pages de sa prose poétique : *Les Trépassés*. C'est une paraphrase, dans le style des *Paroles d'un Croyant*, de ce texte sacré : Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur.

Trois pages aussi de M. L. M. Fontan, l'auteur dramatique, dans sa manière déclamatoire : *Le Nègre*, prose poétique à couplets et à refrain.

Trois pages encore de Duval. C'est Alexandre Duval, l'auteur dramatique, le membre de l'Académie française, qui, sous ce titre *Une Nuit d'amour à Quimperlé*, raconte les amours d'une « jeune noble. » Ce court fragment était extrait d'un « roman satirique » sous presse à cette date. Ce roman, paru en 1832, a pour titre : *Le Misanthrope du Marais ou la jeune Bretonne*.

Souvestre a donné deux pièces de vers. Boulay-Paty en a donné quatre. Fulgence Girard a positivement, lui, l'éditeur, encombré le recueil de ses proses et de ses vers.

Hippolyte Lucas a cinq poèmes dans le *Keepsake*.

Le premier est intitulé *À une Dame*. Or, immédiatement avant ce poème, on a inséré trois pages de proses signées *Une Dame*. Faut-il chercher un lien autre que celui du voisinage entre cette *dame* et ce poète ? Elle philosophe sur la *Douleur* : lui, sur l'amour ; or, dit-elle, « la nature mourrait sans la souffrance et l'amour ! »

M. Léo Lucas, le fils du poète, a reproduit les cinq premières strophes de cette pièce de son père, — et sans doute le fragment avait-il été détaché par Hippolyte Lucas lui-même, — dans ses *Heures d'Amour*. Le titre à *Une Dame* a été remplacé par cet autre : *Portrait*. Si ce portrait est celui de la marquise de P***, alors comtesse de M*** — et son insertion dans les *Heures d'Amour* le ferait croire — on pouvait bien penser que la prose

signée *Une Dame* était de la marquise elle-même ?^[2] Mais alors pourquoi le pseudonyme *Une Dame* figure-t-il à la table alphabétique du *Keepsake* entre Lamennais et Letellier, ce qui ferait supposer l'initiale L au nom de cette femme ? Mystère, pensais-je !

Le mystère n'en est plus un. La *dame* n'est pas la marquise, elle doit être madame Lépinay et figure ainsi très normalement à la table entre Lamennais et Letellier. D'après un renseignement que je tiens de M. Léo Lucas. M^{me} Lépinay était une charmante femme de lettres, dont, à quelques années de là, Hippolyte Lucas insérait une nouvelle parmi celles qu'il réunissait sous ce titre : *Caractères et Portraits de Femmes*, chez Moutardier, Paris 1836, continuant ainsi l'espèce de collaboration littéraire commencée dans le *Keepsake*.

À la page 26, je trouve un *Sonnet*, qui a été publié depuis sous ce titre : *Le Peigne brisé*. Il vaut qu'on le reproduise, comme un exemple de la manière poétique de notre compatriote, ou la délicatesse du sentiment s'allie heureusement à la simplicité de la forme. Ce sont des vers qui, ne datant d'aucune époque, mériteraient de survivre, étant parfaitement fidèles à la pure tradition française.

Nous causions tendrement de nos chagrins passés,
Dans la charmille, un soir, sans crainte de surprise.
Tandis que vous étiez sur mes genoux assise,
Entre vos blonds cheveux mes doigts s'étaient glissés.

Par moments, ils courbaient en anneaux plus pressés
La boucle dérangée au souffle de la brise...
Tout à coup sous ma main votre peigne se brise
Et déroule à mes pieds vos longs cheveux tressés.

Moi, je restais confus ; vous, rieuse et folâtre,
Rapprochant de ma bouche un front que j'idolâtre,
Vous entourez mon cou de ces liens nouveaux...

Je ne m'enfuirai pas, ne craignez rien, madame :
Il est une autre chaîne, une chaîne de l'âme,
Qui me lie à jamais de ses secrets anneaux.

Plus loin, je trouve *la Valse*, qui, dans le recueil, a gardé son titre ; *Séparons-nous*, qui fut plus tard amputée de deux strophes. Toutes ces

pièces ont été insérées dans les *Heures d'Amour*; la belle marquise n'en fut donc pas la seule inspiratrice. Un *Sonnet à un Ami*, — cet ami était Boulay-Paty, — clôt la collaboration de notre poète à ce curieux *Keepsake Breton*.

Je ne sais pas quelle fut la part des pauvres dans la vente ; le prix de la plaquette était de trois francs pour les souscripteurs et de trois francs cinquante centimes pour les non-souscripteurs ; une note sur la couverture annonce qu'un « atlas de six lithographies, destiné à orner ce recueil, paraîtra dans les premiers jours de février. » J'ignore si cet atlas a paru ; je ne l'ai jamais rencontré.

Cette publication du *Keepsake* fut un événement littéraire à Rennes.

Tout un petit groupe poétique s'était formé dans notre ville, où ce phénomène se reproduit de temps à autre, trop rarement ! Dix ans plus tard, ce fut l'ère de Leconte de Lisle et de ses amis. Les poètes d'alors se réunissaient tous les mois, en des agapes fraternelles que la Poésie couvrait de son aile protectrice ; un certain règlement même en interdisait l'entrée aux profanes, et nul ne pouvait s'y asseoir avant d'avoir témoigné, fût-ce par un distique, de sa compétence de poète.

C'est à l'une de ces petites fêtes, dont le siège était, croyons-nous, au restaurant Marguerite, au coin de la rue aux Foulons, dans la maison où est maintenant la boutique du libraire Fougeray, qu'un jeune ingénieur, qui avait imprudemment sollicité son admission dans la bande joyeuse, improvisa, pour obéir à la règle, le fameux quatrain que voici.

Le moment de l'entremets était venu, mais avant d'y toucher, Le P***, le récipiendaire, devait faire connaître son œuvre. Il demanda du papier, un crayon ; puis, après quelques instants de recueillement, il griffonna quatre lignes, se leva et lut :

Si je voyais ma maîtresse,
Que serait-ce, que serait-ce ?
Mais si jamais je l'embrasse,
Que sera-ce, que sera-ce ?

Des rires prolongés sonnèrent un carillon de joie en l'honneur de cette inconsciente bouffonnerie, où l'inspiration de M. Prudhomme semble formulée par Banville. Bref, il fut permis au poète de savourer la récompense de l'entremets.

Un volume de nouvelles : *Le Cœur et le Monde*, qui obtint un vif succès, annonça la rentrée d'Hippolyte Lucas à Paris ; puis vinrent les *Caractères et Portraits de Femmes* qui valurent à notre compatriote le surnom de la Bruyère. Le mot est d'un homme, Félix Pyat ; les femmes, elles, en avaient de plus doux sans doute et de plus justes pour leur bienveillant ami. Ce gracieux recueil de vers : *Heures d'Amour*, nous permet de le supposer.

Les *Cahiers roses de la Marquise*, un roman publié après la mort du poète, ont permis de soulever un peu le voile — une gaze assez légère d'ailleurs, — et la *Revue de Bretagne*, l'a déchiré tout à fait : l'inspiratrice des *Heures d'Amour* fut la marquise de P***.

C'est par ce livre que le poète vivra dans la mémoire des lettrés bretons.

« Il faisait des vers, a dit Jules Simon, en parlant de la réimpression de ces poésies, comme en secret, pour se donner à lui-même la joie d'exprimer ce qu'il sentait, dans un langage qui prêtait plus de charme à ses sentiments et plus d'autorité à ses jugements. C'est de la poésie sincère, s'il en fut. Elle ressemble à une source cachée, qui coule, pure et limpide, dans la solitude d'un bois écarté. Il en deviendra plus cher aux Bretons qui sont, en ce moment, en pleine floraison de poésie. »

« On ne fait pas des vers comme les vôtres sans comprendre la vie, » écrivait Marceline Valmore au poète.

Voici une lettre de Victor Hugo à Hippolyte Lucas, datée du 29 janvier 1864. Je la reproduis non seulement parce qu'elle fait l'éloge des *Heures d'Amour*, mais aussi parce qu'elle marque bien un côté du tempérament littéraire de l'auteur :

« Je viens de relire, mon cher confrère, votre gracieux volume. Vos *Heures d'Amour* sont amies des « heures d'exil. » Vous rendez-vous compte que vous êtes un charmant poète, pas racinien du tout ? Il y a en vous un critique du XVII^e siècle, mais heureusement, il y a aussi un poète du XIX^e. Si l'on en croyait le critique, on n'achèterait pas le poète, et les *Heures d'Amour* n'en seraient pas à leur quatrième édition. Mais vous avez le bonheur d'être plus fort comme homme de l'avenir que comme champion du passé, et vos vers, cher poète, triomphent de vos doctrines. Vous serez puni par le succès ; c'est bien fait. Ah ! vous voulez relever de Boileau et de Lebatteux en critique. Eh bien, votre poésie se révolte contre vous et vous

bat. Elle ne relève, elle, que de l'éternelle nature. Elle a la grâce et le charme. Elle est délicate et forte. Elle pense et elle aime. Dites en pis que pendre à présent. Elle s'en fiche pas mal.

Votre ami,

Victor Hugo

On a parlé de l'indifférence d'Hippolyte Lucas pour son œuvre poétique ; il faudrait plutôt y voir, comme le fait remarquer Olivier de Gourcuff, « une pudeur à garder un secret de famille, bien digne d'un Breton de race. » Lamennais quand il écrit : « Une vérité dite me semble une vérité profanée, » Renan, lorsqu'il affirme qu'un « sentiment perd la moitié de sa valeur, quand il est exprimé, » Leconte de Lisle, dans *Les Montreurs*, sont des Bretons de même race.

La vérité, c'est que le poète ne comprenait plus la poésie à la façon de ceux de son siècle. Je veux dire que le siècle avait marché et que le poète ne l'avait pas suivi. Je ne sais s'il eut raison et, pour n'avoir pas revêtu les modes de son temps, en se privant du succès actuel, s'il ne s'est pas gardé plus neuf et plus frais pour ceux qui viendront. C'est une grosse question que celle de la forme et, si je l'agitais ici, je semblerais, pour quelques-uns, un peu Bridoison, et plusieurs autres me traiteraient de monsieur Josse. La vérité est qu'Hippolyte Lucas n'a jamais été romantique ; il demeura persuadé, en dépit du mouvement de 1830, dans lequel il fut pourtant entraîné, que la forme classique suffisait à l'expression de tous les sentiments et de toutes les idées.

Le romantisme, qui avait été une mode, passa. L'heure vint pour la poésie de la mode parnassienne : et cette mode-là, le poète des *Heures d'Amour* ne l'adopta pas davantage. C'était bien impossible à son tempérament, mais ce qui semble plus impossible encore, il protesta toute sa vie contre les tendances nouvelles et il eut, lui, si clément d'habitude, une sorte d'animosité littéraire contre l'école et contre ses chefs. On en verra l'expression dans cette lettre qu'il m'écrivait :

« Mon jeune ami,

« Je conçois toutes les objections de vos parents contre la vie littéraire ; on m'en a dit autant jadis ; j'ai persévéré. Vous persévererez aussi, parce qu'une fois qu'on a été mordu par le démon de la poésie, c'est comme si on

avait été mordu par un chien enragé ; il faut subir la maladie ; pas de remède, la nature seule peut vous sauver, ou le hasard, ou, si vous le préférez, la Providence.

« Je vous l'ai répété plus d'une fois, si l'on veut réussir dans la vie littéraire, il faut du courage et de la volonté. Moi, j'ai vécu à Paris dans ma jeunesse en traduisant de l'anglais. On me coupait les vivres ou, du moins, on ne me donnait qu'une pension insuffisante. On avait tort parce qu'on m'exposait à des privations ou à des travaux qui me faisaient perdre un temps que j'aurais pu mieux employer. Les parents sont faits ainsi ; ils ne voient qu'une position arrêtée et bien définie : ils croient que leurs enfants sont perdus, quand ils n'entrent pas dans un ordre hiérarchique quelconque.

« Laissez passer les événements, ne contrariez pas trop vos parents, qui ont naturellement droit à tous les égards. Faites-leur quelques concessions ; vous reprendrez votre liberté, un jour. Le feu sacré ne s'éteint pas. Dussiez-vous être clerc d'avoué, je mets les choses au pire, vivez en bonne intelligence avec votre famille jusqu'à l'heure où vous reprendrez votre essor.

Croyez que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous voir revenir à Paris, où je ne doute pas que vous ayez du succès, lorsque la première fougue de votre talent se sera un peu régularisée. *Évitez la société des Parnassiens*. Habituez-vous à considérer la vie littéraire comme une vie aussi sérieuse qu'une autre ; avec 300 francs par mois, vous pouvez vivre à Paris comme homme de lettres et préparer votre avenir. De l'ordre, de l'économie, du travail régulier, voilà ce qu'il faut à l'homme de lettres... »

On voit avec quelle bienveillance et quelle sagesse cet excellent homme voulait bien encourager et diriger les débuts de son petit compatriote.

Hippolyte Lucas avait été nommé bibliothécaire de l'Arsenal en 1860. Voici de charmants vers qu'il fit en souvenir de l'un de ses prédécesseurs. La pièce est intitulée : *Le Fauteuil de Charles Nodier* :

Nodier, lorsqu'à tes soirées,
Célébrées
Par la voix de tout journal,
Poète au bagage mince,

De province
J'accourais à l'Arsenal ;

J'étais fier de voir, d'entendre
 Alexandre,
Causant près du grand Victor,
Ou bien près de ta Marie,
 Si chérie,
Musset, vrai papillon d'or.

Que j'étais loin, dans les rêves,
 Qui sans trêves
Tourmentent un jeune orgueil,
De prévoir qu'un jour peut-être,
 Ô mon maître,
J'occuperais ton fauteuil.

Oui, dans ta bibliothèque,
 Cette Mecque,
Le sort m'a fait arriver ;
J'en connais chaque volume,
 Mais ta plume
Me reste encore à trouver.

Je me rappellerai toujours, non sans émotion, ma première visite à l'Arsenal et les bonnes heures que j'ai passées dans l'hospitalière maison du poète.

Je revois le vestibule tendu de mousselines blanches et roses qui m'avaient étonné un peu, le salon très étroit, tout en longueur et que j'avais surnommé « le wagon de première classe, » le cabinet de travail et le bureau, près de la fenêtre.

Je n'étais pas très gai à vingt ans, et je me rappelle avoir subi là une de mes plus navrantes crises de tristesse sans causes. C'était un soir de Noël. M. et M^{me} Hippolyte Lucas m'avaient invité à faire le réveillon chez eux et j'étais parti. En route, une vague tentation m'avait pris de m'arrêter à Notre-Dame et j'avais comme un regret croissant de n'assister pas à la messe de minuit. Pendant tout le trajet, les souvenirs d'enfance m'avaient assailli au son des cloches, et j'en étais arrivé à me blâmer comme d'une faute d'aller à cette soirée mondaine, alors que, vers l'Église, une voix, la voix de mon passé et de mon pays, m'appelait.

Quand j'entrai dans le salon, une tiédeur parfumée m'enveloppa ; il y avait des fleurs dans les vases et le feu flambait dans la cheminée. Tout autour, des hommes de lettres, des artistes et quelques femmes étaient là. Je ne sais pourquoi ces habits noirs et ces épaules nues me choquèrent ; il me sembla qu'il y avait comme une inconvenance à cette réunion, à pareille heure, ce jour-là, et que je n'aurais pas dû me mêler à cette fête. La conversation fut ce qu'elle est entre gens du monde des lettres, dans un salon où l'on ne reçoit que des gens de lettres bien élevés et pourtant les mots me faisaient l'effet de dissonances, et certaines paroles me blessaient au cœur. De plus en plus, ce contraste m'affligeait, de certaines nuits passées en Bretagne, dans l'attente de la messe, au coin du feu, avec cette soirée parisienne, où pas un mot n'était dit en mémoire du « petit Jésus. » J'en arrivais à chercher une croix sur les murs ou quelque gravure pieuse, et rien de semblable ne m'apparaissait. Le compositeur Émile Pessard se mit au piano et ce qu'il joua n'avait, hélas ! aucun rapport avec un de ces chers Noël's que j'aurais voulu entendre. Je ne disais rien et je me plongeais de plus en plus dans la tristesse de mes pensées. Aussi, quand j'entendis qu'on se mettrait à table à minuit, cela me sembla comme une profanation. Je comprenais ces réveillons au retour de la messe, mais ce souper, à minuit, me semblait sans excuse.

J'en sais qui vont rire : je ne riais pas, moi. et ma peine était bien sincère. Quelques-uns, qui furent élevés comme moi, me comprendront... peut-être ; aujourd'hui, j'ai peine à me comprendre, tant la vie a émoussé en moi ces délicatesses, mais je les goûte avec ravissement par le souvenir.

Quand on passa dans la salle à manger, j'allais me cacher dans le cabinet de travail ; je fondis en larmes. On s'inquiétait de mon absence ; on finit par me découvrir, et le maître de la maison, ne pouvant rien comprendre à une telle douleur, — je suffoquais ! — dont je persistais à taire les causes, voulut bien détacher vers moi une de ses plus jolies invitées. Une ou deux autres, curieuses de ma bizarrerie, se joignirent à elles pour me prier de venir prendre la place qui m'était réservée. J'en ai honte aujourd'hui, je refusai...

Je dus sembler étrangement mal élevé à tous ces Parisiens. Hippolyte Lucas était la bonté même ; il me pardonna mon inconvenance et sans doute

il imagina quelque roman pour l'expliquer, un chagrin d'amour sans doute ; c'était la meilleure raison qu'on put donner, à mon âge. La vérité, la voilà.

« Prenez garde aux Parnassiens, » m'avait écrit et me répétait mon célèbre compatriote. Hélas ! les Parnassiens m'attiraient de plus en plus, et la maison de Leconte de Lisle faisait tort à l'Arsenal. Quelques conseils du Maître et de doctes leçons de Heredia m'avaient infiltré dans le goût le venin des mauvaises doctrines et mon idéal poétique s'était enrichi du culte de la forme. Hippolyte Lucas me reprochait doucement cet excès. Il accueillit cependant avec bienveillance mon premier volume *Les Asphodèles*, qui parut un an après et dans lequel, parmi les vers tout naïfs de la vingtième année, — on était encore naïf et spontané à vingt ans, en ce temps-là ! — se glissaient déjà quelques pièces dont la facture attestait mes progrès d'élève Parnassien.

Depuis, je ne l'ai revu qu'à de rares intervalles. Mon milieu artistique devint tout autre et mes amis de lettres ne se trouvaient guère sur le chemin de l'Arsenal. Car si le poète des *Heures d'Amour* manquait de sympathie pour les poètes du Parnasse, ceux-ci le lui rendaient avec usure et les premiers torts étaient de leur côté. Je me suis reproché depuis, non pas d'avoir quitté la voie poétique où ce premier directeur de ma conscience littéraire aurait voulu m'engager ; la voie que j'ai suivie était celle qui me sollicitait naturellement et je suis reconnaissant à Leconte de Lisle et à Heredia de m'y avoir introduit en me tendant la main, mais j'ai un vrai regret de n'avoir pas manifesté plus ouvertement — j'étais si peu démonstratif alors ! — la sincère reconnaissance que je gardais toujours, en dépit des dissidences d'école, pour celui qui, le premier, à Paris, avait bien voulu s'intéresser à mes vers.

Hippolyte Lucas était d'une bienveillance extrême. Sa bonté, c'est le seul reproche que les méchants puissent faire à sa mémoire.

Elle ne désarma pas l'animosité de ses adversaires, car il en eut. Banville, qui fut un railleur et dont les railleries vivront dans ses *Poèmes funambulesques*, s'est attaqué au critique du *Siècle*, qu'il avait surnommé *Guttière*, du nom d'un héros du théâtre espagnol d'Hippolyte Lucas. Une ode tout entière, l'*Odéon*, lui est consacrée.

Le grand nez de Lucas fend l'air comme un clocher.

Banville feint de s'intéresser à la tristesse de Guttière ; il remarque « sa pâleur de lotus, son noir abattement » et lui demande ce qu'il voudrait pour être heureux.

Pour sourire, veux-tu le casque du pompier,
Qui consume ses nuits à voir estropier
La tragédie ou l'attelane ?

Il lui offre encor des gants, un feutre, un casque ?

— Ce que je veux, dit l'homme au profil de condor,
C'est un nez à la Roxelane !

Certes, il n'a jamais été bien original, a écrit depuis Théodore de Banville, ni bien nouveau de rire de l'Odéon désert et du nez de M. Hippolyte Lucas ; mais le poète doit accepter coûte que coûte, tous les sujets traditionnels et il faut qu'il n'hésite pas à affronter les plus redoutables de tous les monstres, c'est-à-dire la Banalité et la Platitude. Il doit ressembler au « matin, ce doreur, » qui dore tout ce qu'il trouve sur son chemin, y compris les écorces de melon et les vieilles savates. »

Hippolyte Lucas était le premier à engager la plaisanterie sur ce nez qui était devenu célèbre. Dans ses *Souvenirs*, il cite lui-même une lettre de M^{lle} Mars qui fait allusion à ce *grand nez* et Théodore de Banville, en le criblant d'épigrammes, évidemment a perdu sa peine, s'il voulait être désagréable à l'excellent bibliothécaire de l'Arsenal. Quant à la note qui sert de commentaire au poème, on a peine à comprendre qu'elle s'adresse au fin lettré, à l'homme de talent qu'était Hippolyte Lucas.

On peut se rendre compte, d'ailleurs, de la situation qu'occupait notre compatriote, à Paris, en voyant, dans *la Galerie des Gens de Lettres au XIX^e Siècle*, de Charles Robin, (1848) sa biographie à côté de celles des Hugo, des Arago, des Féval, des Dumas et des Lamartine. Son portrait y figure en bonne compagnie.

Il fut un des fondateurs de la *Société des Gens de Lettres* et fit partie du premier comité.

Quand on examine la liste de ses ouvrages, depuis 1834 jusqu'à 1874, quand on sait qu'il a eu quarante-cinq pièces jouées sur les premiers théâtres de Paris, quand on parcourt sa correspondance avec les hommes de lettres de son temps, quand on relit certaines de ses nouvelles ou de ses

pièces de théâtre, et quand on songe qu'à son grand talent, il joignait une si grande bienveillance, on ne saurait admettre l'impertinence de Banville.

C'est un charmant poème d'opéra-comique, *Lalla-Roukh*. Son *Histoire philosophique et littéraire du Théâtre Français* est pleine de détails intéressants.

Ses adaptations d'œuvres du théâtre grec, espagnol et anglais ont été des tentatives remarquables et presque des audaces pour l'époque ; ses œuvres de théâtre personnelles sont ingénieuses, élégantes. L'histoire littéraire doit mentionner *La Double Épreuve*, *L'Hameçon de Phénice*, *Le Médecin de son Honneur*, *La Champmeslé*, *Les Nuées*, *Le Tisserand de Ségovie*, *L'Alceste*, etc., qui sont des restitutions précieuses ou les créations d'un homme de goût.

Théophile Gautier a écrit de lui : « Il sait s'arrêter juste au point où l'audace deviendrait dangereuse. » Il l'appelle « l'introducteur au théâtre des génies étrangers » et loue, en maint chapitre de son *Histoire de l'Art Dramatique* son art, son goût, son entente de la scène, sa versification élégante et pure. J. Janin, dans *l'Histoire de la Littérature Dramatique* lui rend le même éloge.

À propos de *Médée*, Méry a dit : « Le troisième acte, le plus difficile, est traité de main de maître... Le style est aiguisé comme le poignard, le vers palpite, la rime éclate... un frisson d'épouvante court... C'est un succès éclatant et bien légitime. »

De Cuvillier Fleury, cet éloge : « Il traduit avec élégance ; il imite avec finesse. Ses œuvres originales ont « de l'invention et du style ; sa critique, de l'autorité. M. Lucas est poète ; on ne se corrige pas de ce défaut là. »

Vapereau, dans son *Année Littéraire et Dramatique*, le qualifie « d'auteur dramatique habile et de romancier ingénieux. »

Victor Hugo lui écrivait : « Vous êtes un poète, vous êtes un artiste, vous êtes un écrivain. »

Comme journaliste, Hippolyte Lucas a occupé une place considérable et, suivant l'expression un peu banale mais que M. Jules Simon a relevée en la lui appliquant, il fut vraiment un *prince de la critique*, à une époque où les fonctions de critique supposaient chez celui qui en était investi un goût très

sûr, une honnêteté parfaite, une instruction solide, une véritable distinction de cœur et d'esprit.

Vraiment Banville a été bien sévère, disons le mot, bien injuste.

Le biographe d'Hippolyte Lucas, dont j'ai parlé, Charles Robin, tout en le vengeant de ces « entremangeries intestines », selon le mot de Bayle, lui conseillait pourtant de « mettre plus souvent à profit la maturité vigoureuse de son esprit. Sans prétendre lui tracer un programme, il nous semble, écrivait-il, que dans sa critique, il pourrait faire entrer parfois quelques salutaires protestations. Un peu moins de réticences et un peu plus de hardiesse ne nuiraient pas ».

Mais le moyen de résister à ces lettres cajoleuses de tant d'auteurs et des plus grands, qui réclamaient sa bienveillance. Il faut lire cette correspondance des Hugo, des Dumas, des Gautier, etc., où le désir d'un aimable compte-rendu s'exprime, quelquefois sans réticences, toujours enveloppé de douces flagorneries.

La bonté chez lui était, d'ailleurs, un vrai don naturel : il l'étendait jusqu'aux bêtes. Il faut lire la pièce intitulée *Mon Jardin*, dans laquelle il abandonne gaîment tout son petit domaine au pillage des oiseaux, merles, tourterelles, rossignols.

Moineaux, becquetez mes cerises,
Rouges, noires à votre gré ;
Vous ne serez jamais aux prises
Avec quelque piège ignoré.

Il rassure aussi l'écureuil, les papillons, les corbeaux même.

Celui dont la voix vous accueille
De la nature ami fervent.
Regrette jusques à la feuille
Qu'emporte le courroux du vent.

Comme Brizeux et comme Lamennais, il voulut qu'on respectât la vie des arbres. Il se blâme d'avoir laissé abattre ses chênes :

Ô vous qui prêtiez votre ombrage
À mes loisirs, à mes amours,
Ô compagnons de mon jeune âge,

J'aurais dû vous garder toujours.

Quelque hiver, alors que tout tremble,
La vieillesse m'aurait vaincu ;
Nous aurions dû mourir ensemble,
Ainsi que nous avions vécu.

Brizeux, dans une de ses lettres, l'appelle « un frère en poésie ; » c'est qu'il était son frère d'âme vraiment, par cette incomparable bonté.

Il y a dans ses poésies posthumes une pièce intitulée *Un remords* que je veux transcrire ici, parce qu'elle est un témoignage encore de la douceur de son âme et qu'elle est en même temps l'une des plus parfaites qu'il ait écrites. C'est un sonnet : le voici :

Un jour, j'étais couché sur mon lit de repos,
Je lisais au hasard, et, jetant là l'ouvrage,
J'aurais pu comme Hamlet dire « Des mots, des mots ! »
L'enfant vint ; sur le mien il posa son visage.

Il voulut, c'était la gentillesse de l'âge,
Faire semblant de lire et moi, d'un dur propos,
Je rudoyai l'enfant et, lui tournant le dos,
De l'éloigner de moi j'eus le triste courage...

Pauvre enfant que m'a pris le destin inconnu,
Cet amer souvenir depuis m'est revenu ;
Je vois ta grosse larme et ta petite moue ;

Et j'éprouve un remords. Comme je donnerais
Mon futile savoir et mes livres après,
Pour sentir de nouveau ton souffle sur ma joue.

Aussi cette bonté se retrouve partout dans ce livre des *Heures d'Amour*, et ce cœur amoureux est avant tout un cœur aimant.

Il ne faudrait pas croire pourtant qu'il ne fût jamais moqueur ; il avait trop d'esprit pour cela, et le témoignage de M. Jules Simon nous en apporte la preuve. C'était pendant un voyage qu'ils firent ensemble de Paris à Rennes, dans le courrier. Hippolyte Lucas parla tout le long du chemin. « Il connaissait infiniment toutes les célébrités locales que je n'avais fait qu'admirer de loin, » dit M. Jules Simon. « Il se donna le plaisir de me les montrer dans tous les détails et le fit avec beaucoup de verve et, qui le

croirait de cet homme aimable ? il me fit plus d'une fois rire à leurs dépens. »

Chez lui le trait d'esprit était vif, dit un de ses biographes qui a pu le bien connaître ; vif, mais sans fiel.

Hippolyte Lucas est mort le 14 novembre 1878. Sur sa tombe, Edmond About a dit : « Poète, romancier, auteur dramatique, historien, philologue, journaliste, critique, il a parcouru en tout sens et visité dans ses moindres recoins le domaine illimité de l'esprit. Il l'a parcouru sans courir, avec l'infatigable mais tranquille et patiente activité du Breton. »

On se souvenait à Paris qu'il était Breton ; nous ne devons pas l'oublier en Bretagne. Aussi me sera-t-il permis de trouver que Charles Le Goffic l'a traité bien légèrement, dans quelques pages écrites à propos de la récente réédition de ses *Heures d'Amour*, qui parurent pour la première fois, non en 1844, comme le dit à tort notre compatriote, mais en 1834. La date a son importance. En la rectifiant, je ne puis m'empêcher de faire remarquer aussi que l'*Histoire du Théâtre français* ne comprend pas cinq ou six tomes, mais trois seulement, et de regretter un qualificatif aussi injuste que celui d'« automate de la copie. »

Si, suivant l'expression d'About citée par Le Goffic, les lettres furent pour Hippolyte Lucas « une fonction organique, » il n'est pas d'un bon compatriote ni d'un juste critique de dire que le poète des *Heures d'Amour* a « tenu » la critique dramatique au *Siècle*, qu'il est « de ceux qui n'excèdent pas la moyenne, » qu'il flotte comme une « épave dans les boîtes des bouquinistes, » et que pour lui tout est « consommé. »

En constatant que « la piété d'un fils » lutte contre l'oubli qui menace toute gloire, Le Goffic aurait dû ajouter que notre devoir est de nous associer à ces efforts en faveur d'un Breton, homme de grand talent, de haute courtoisie et de bon cœur.

Je remuais tous ces souvenirs, en quittant les bords de la Vilaine pour entrer, avec le fils du poète, dans ce domaine du Temple du Cerisier, où Hippolyte Lucas passait quelques mois, tous les ans.

Heureux, ô beau mois qui m'enivres,

Quand je vais, dans ces jours meilleurs,
Loin de Paris et de mes livres,
M'entretenir avec mes fleurs.

Anciens témoins de mon jeune âge,
Les arbres qui m'ont reconnu
Semblent dire dans leur feuillage :
C'est lui, qu'il soit le bienvenu.

Les arbres n'étaient pas les seuls à bien accueillir le Maître. M. Orain a raconté dans l'*Hermine* qu'Hippolyte Lucas assistait tous les ans à cette assemblée de Babelouse et que c'était autour de lui, quand il arrivait sur la prairie, un empressement de tous à le saluer.

Nous traversons un bois de châtaigniers, où souvent le bon poète vint s'asseoir, seul avec un livre, quelquefois entouré des amis du pays.

L'étude occupe là mes tranquilles journées ;
Je relis mon Virgile au fond des bois épais,
Ou bien, près des amis de mes jeunes années,
Je parle du passé, temps de joie et de paix.

Une « rachine » part de là et fait comme une avenue vers la maison. À son extrémité, où elle rejoint la grande route qui passe sous les murs du jardin, un pauvre vieux châtaignier étend ses branches usées, couvertes de feuilles encore.

Voici la maisonnette toute blanche, avec son rideau de hauts peupliers. Nous entrons. Au fond du jardin, une salle verte à la mode française nous attire tout de suite. Cette charmille abrita les rêves du poète : son hamac est là toujours. Nous revenons vers la maison : nous traversons le petit salon, où est le buste d'Hippolyte Lucas par Gourdel, la salle à manger avec ses bons vieux meubles d'autrefois : nous montons au premier étage : c'est le cabinet de travail. La bibliothèque a gardé les livres préférés du Maître : ses papiers sont encore sur la table : il est demeuré vivant là, par la religion de son fils.

Cette maison, le poète l'a chantée et nous nous rappelions ces vers écrits avec amour, en l'honneur de

LA PLUS JOLIE MAISON DE FRANCE

Il est une maison sur terre
Où tout me plaît, tout est riant,
Maison champêtre et solitaire

Qu'entoure un jardin verdoyant.

Il est dans le ciel une étoile
Qu'avec amour mon oui revoit,
Astre qui dans les nuits sans voile,
L'été, rayonne sur mon toit.

Il est, de grâce toute pleine,
Dans ma maison une beauté ;
Du frais jardin elle a l'haleine,
De l'asile elle a la clarté. ^[3]

Évoquée au rythme de ces vers, l'âme du maître de la chère maison doit errer parmi les choses aimées.

Quel calme autour de nous ! Par la fenêtre ouverte, on aperçoit les arbres du jardin. Toutes les choses sont demeurées, en témoignage de piété filiale, telles qu'elles étaient à la mort du poète.

C'est bien la maison du sage ; c'est bien la retraite du rêveur. Il y a même, dans cette charmille, dans ces peupliers, dans ces bordures de buis, dans ces vieux meubles à la mode du commencement du XIX^e siècle, dans tout ce milieu de fraîcheur, de calme et de simplicité, comme une harmonie persistante, d'accord avec la nature de l'homme et le talent de l'écrivain qui vécut là ! On se sent en plein dans la tradition française que rien d'exotique ne vient modifier.

L'homme qui reçut cette maison de famille et la garda comme il l'avait reçue, pour la transmettre à son fils, sachant y accommoder sa vie sans y rien changer de ce qui était, c'est bien le sage écrivain satisfait de la langue toute faite que les grands ancêtres nous ont léguée et qui, la trouvant assez vaste et assez commode, après y avoir fait vivre ses idées, la laisse aux autres telle quelle, en leur conseillant d'y accommoder leurs rêves aussi.

Au mois d'octobre 1878, quelques semaines avant sa mort, Hippolyte Lucas avait voulu revoir une dernière fois sa maison. Il y recevait ses amis, souriant toujours, malgré ses souffrances : « Je voudrais bien tromper la douleur, disait-il à M. Orain, qui nous rappelait ce souvenir, et pour cela, je

change souvent de banc et de place. Sous ces ombrages qui me connaissent, je réussis du moins à me distraire. »

Et je me rappelais ces vers des *Dernières Poésies* :

Le Temps reprit : Crains-tu de mourir, ô poète,
Toi qui penches ton front sur ton bras affaibli.
— Ô Temps lui répondis-je en relevant la tête,
Je ne crains pas la mort, je ne crains que l'oubli !

L'oubli, qui peut le défier longtemps, même parmi ceux dont la renommée est bien vivante ! Heureux encore les poètes dont le souvenir se réveille ainsi pour quelques amis, et dont la pitié d'un fils entretient le culte avec amour.

Hippolyte Lucas est mort depuis un demi-siècle et, par cette fin de jour d'automne, nous l'évoquions avec sympathie dans cette maison où il a vécu. Son fils nous lisait quelques-uns de ses vers et je l'écoutais, dans la douceur de la nuit qui venait, réveillant, à vingt ans de distance, tant de souvenirs de mes vingt ans.

Mes vingt ans, qui coururent par les mêmes rues qu'Hippolyte Lucas, sous les mêmes arbres, à travers les mêmes fleurs, dans ce pays de Rennes ! Mes vingt ans, qui chantèrent les mêmes chansons que lui, dans ces jeunes vers dont il voulut bien être le premier confident, à Paris !

Ô la bonne journée, et comme il est doux de rêver sous les arbres et dans le dernier frisson des feuilles jaunes qui, demain, peut-être, hélas ! seront sous nos pieds des feuilles mortes ! Quelle mélancolie d'évoquer les beaux rêves de jeunesse et les espoirs d'immortalité !

1. ↑ Le nom de la prairie a donné son nom à cette « assemblée » du 18 octobre. Mais d'où vient le nom de la prairie ?

2. ↑ Voir les *Cahiers roses de la Marquise*, histoire des amours du Poète et de M^{me} de P***, où, page 33, je lis ceci. C'est la marquise qui parle :

« L'année 1833 s'ouvrit par un incident qui faillit nous brouiller à jamais. Ne s'avisa-t-il pas de prétendre insérer dans une revue qu'il avait fondée une petite composition que je lui avais confiée, en jurant qu'il la signerait de mon nom, si je ne lui accordais un rendez-vous... »

3. [↑](#) C'est l'autographe de ce dernier quatrain qui a été reproduit en tête de cette étude.

BRIZEUX À SCAËR

Quand il me vint à l'idée de rechercher tout ce qui pouvait se rapporter aux séjours de Brizeux à Scaër, après avoir lu le *Pèlerinage au pays de Brizeux* et avoir refait moi-même plusieurs fois, après Tisseur (A. Lexandre), ce poétique pèlerinage, je crus que mes lectures et mes promenades et mes causeries avaient dû m'apprendre tout ce qu'il était encore possible de connaître sur mon sujet. Je rassemblai donc mes souvenirs et mes notes et j'en fis une causerie d'abord,^[1] une plaquette ensuite.

Mais voici que, pendant un séjour à Paris, en 1895, j'ai eu la bonne fortune d'entrer en relations avec le poète Lacauassade et que j'ai obtenu de lui l'autorisation précieuse de compulsier un volumineux dossier de notes et de lettres de la main même de Brizeux. Ces lettres sont presque toutes datées de Scaër et ces notes ont été prises au cours des voyages de Brizeux en Bretagne. C'était un appoint sérieux autant qu'inespéré à mes informations ; j'en ai fait mon profit et, comme je m'accuse de n'avoir pas tout dit, une première fois, mes lecteurs me permettront de me recommencer et me le pardonneront, puisque je me complète.^[2]

M. Lacauassade a été pour Brizeux l'ami le plus fidèle et le plus dévoué. Leur intimité se noua vite, fortifiée par des goûts semblables et par la culture du même art. Notre poète Breton ne roulait pas sur l'or, comme on dit, et sa comptabilité n'était pas des mieux tenues ; les fins de mois étaient dures quelquefois, et M. Lacauassade, plus fortuné et plus régulier, se chargeait souvent d'équilibrer le budget. Brizeux arrivait sous les fenêtres de son ami et lui hélait sa demande, et l'ami lui jetait bien vite un demi-louis dans une papillote, salué d'un grand merci de l'emprunteur, qui se

sauvait en criant : « Surtout pas un mot à Lacroix ; il mettrait ça dans ma biographie. »

En mai 1845, Brizeux, qui demeurait alors rue Croix-des-Petits-Champs, était douloureusement aux prises avec un rhumatisme aigu. Lacaussade l'apprend et n'hésite pas à faire transporter son ami dans son appartement de la rue de Seine, où, pendant trois mois, il se fait, avec sa jeune femme et sa belle-sœur, le garde-malade affectueux du poète. Voici comment M^{me} Boyer, la mère de Brizeux, les remerciait, à la date du 1^{er} décembre 1845.

« J'ai appris de mon fils, l'amicale hospitalité que vous et votre jeune dame lui avez donnée durant sa maladie. Comme son affection, sa reconnaissance est des plus grandes : permettez-moi, Monsieur, d'y joindre l'expression de la mienne. Je serai heureuse si, revenant dans le pays où nous avons eu le plaisir de vous voir, nous pouvions vous rendre une partie des soins prodigués par vous à mon fils. Veuillez, Monsieur, faire agréer à votre dame une part des vifs remerciements que d'ici je vous adresse. »

Et Brizeux ajoutait à la lettre de sa mère : « Je remercie beaucoup ma mère du mot qu'elle vous envoie, mon cher Lacaussade. Quant à moi, si je me souviens comme elle du passé, je vous boude pour le présent. Les absents ont donc tort ! Sans répondre à ma première lettre, dites-moi, du moins, si l'ancien dépositaire de mes malles est enfin libéré, et, si vous-même elles vous gênent, expédiez-les à Lorient par le roulage. Je voudrais bien savoir ce qui se passe chez Masgana. Je lui envoie la préface pour la 2^e édition. Sans doute il vous demandera de voir les épreuves, mais non moi, poète irrité. Cependant, tout à vous et à votre chère femme. »

Brizeux a encore fixé le souvenir de sa reconnaissance dans ces cinq vers que je copie. Ils sont datés de mai 1845.

LES DEUX SŒURS

Deux sœurs ou deux esprits des cieux,
Luce et Claire, veillaient près du lit du poète
Et les molles lueurs émanant de leurs yeux
Venaient calmer son mal : rayons mystérieux,
De leur nom symbolique effusion secrète.

Aussi l'année suivante, le 2 octobre 1846, confiait-il au poète ami des instructions pour la publication posthume de ses poésies :

« Je remets entre vos fidèles mains cette liste de mes poésies, qui vous servirait à les publier dans un ordre convenable, si elles étaient destinées à me survivre. »

Pendant plus de dix ans encore, l'amitié entre les deux poètes ne cessa de se fortifier. Quand Brizeux, en avril 1858, résolut de partir pour le pays du soleil, où la mort devait venir le chercher, il écrivait de Corbeil :

« Ma santé est telle que l'a vue Barbier : je ne puis obtenir désormais d'amélioration que par la chaleur et comme elle ne nous visite guères avant le mois de juin, je prends le parti, tout faible que je suis, de l'aller chercher. Je désespère à mon grand regret de vous voir et Barbier, car mon départ est fixé à mercredi. »

Lacausade alla lui serrer la main et son affectueux empressement et ses délicates attentions touchèrent vivement le cœur de son ami, et plus tard mourant, le 24 avril 1858, il dictait à Saint-René-Taillandier un nouveau témoignage de sa reconnaissance :

« Cette visite d'adieu à Corbeil avec ces deux petites bouteilles d'un vin si rare^[3] et d'une si grande valeur, est un des traits qui n'étonnent pas, venant de vous, mais qui touchent le cœur et y restent. Je suis arrivé épuisé par le long trajet de Dijon à Montpellier ; cela m'a tenu quatre jours sur le lit avec la fièvre, dans une méchante auberge. Aujourd'hui j'habite une chambre en plein soleil donnant de plain-pied sur un jardin tout intime ; de plus, je suis dans le voisinage de cette bonne et aimable M^{me} Taillandier, dont le mari veut bien ici me servir de secrétaire. J'ai pour médecin M. Combal, renommé entre tous dans la Faculté. Les notes de M. Gubler, qu'il connaît, l'ont édifié sur ma maladie. Il s'est borné jusqu'à présent à me mettre une mouche de Milan sur la poitrine. Le flux catarrhal a beaucoup diminué sous l'influence du climat. Nous avons les plus belles journées. Voilà, cher ami, ce que je devais me hâter de vous écrire en vous envoyant mille choses de cœur. Communiquez à Barbier. »

Je joindrai à cette lettre la dernière que Brizeux a écrite, datée du 28 avril, et il mourait le 4 mai. Elle est adressée au docteur Gubler.

« Le billet de Lacaussade a dû vous instruire de l'état où j'étais alors, mais les bulletins se suivent et ne se ressemblent pas. Le catarrhe, à moitié disparu sous l'influence du climat, disait-on, est revenu avec plus de force que jamais, mêlé de glaires, de sorte que je ne mange pas, par horreur de toute nourriture ; je ne dors plus pour satisfaire à cette émission continuelle. De là une faiblesse sans égale ; je ne puis sortir du lit ou y rentrer que soutenu par les épaules, et une fois dans mon fauteuil, il me faut encore la même aide pour me lever. Comme à un maître pour qui j'ai haute estime, un ami sûrement éprouvé, j'ai voulu vous dire où j'en étais. Ma conviction, malgré l'air de confiance du médecin, est que je puis passer d'un moment à l'autre ; je me raccroche à vous pour obtenir votre dernier secours, s'il en est temps. Que ces lignes vous soient du moins une dernière preuve de mon attachement. »

Sous ce titre, *Courses en Bretagne*, Brizeux a noté au jour le jour les incidents de ses voyages au pays natal. Ces notes seraient intéressantes à publier intégralement ; M. Lacaussade ne m'a permis que d'en prendre des extraits ; ils vaudront, du moins, pour fixer indiscutablement les dates des séjours du poète en Bretagne.

Le carnet commence au 4 septembre 1832.^[4] Le poète revenait d'Italie. « Nous sommes partis ensemble pour l'Italie dans les derniers jours de novembre 1831. C'est à la fin d'août 1832 que Brizeux, me laissant à Milan, est revenu en France. Il est allé d'abord en Bretagne, puis à Paris. » (Lettre de Barbier à Lacaussade). Le 4 septembre, Brizeux est à Guidel ; le lendemain, il est à Bannalec. Le 9, qui est un dimanche, Brizeux assiste à la grand'messe de Scaër ; l'après-midi, il va se promener à Coadri et se fait prendre la mesure d'un costume breton.

Le lundi, il part pour Bannalec, à pied ; les ^[4] autres sont partis à cheval, mais lui préfère marcher. Le 11 septembre, il assiste aux luttes à Rosporden, et visite la chapelle de Saint-Divy (Saint-Ivy) et les ruines de Santez Anna. De là, il se rend à Kemper, visite la Cathédrale, passe quelques instants à la foire et continue son voyage par Konk-Kerno^[5] (Concarneau). De Concarneau, il va à Kemperlé, à Nizon, à Pontaven, à Moëlan, où il couche, le vendredi 15 septembre, chez son ami, le recteur Stanguennec. Le

samedi 16, c'est au presbytère de Rédené qu'il passe la nuit ; de là, il rentre à Lorient, « à la nuit close. » Le 8 septembre, il est à Harz Ann Nô (Arzanno).

Le second voyage dont Brizeux ait fixé le souvenir, est intitulé : *Tour du Finistère. Ce Tro-Breiz* fut exécuté en 1834.^[6] Le 24 septembre, Brizeux part, « en blouse et le sac sur le dos. » Il va coucher à Kemperlé. Le 25, il visite le couvent des Ursulines. Le 26, il est à Kemper, descend la rivière, visite l'anse de Benn Odet, l'île Tudy et Loch Tudy. Le 27, il est à Pont-L'Abbé ; le 28, il est de retour à Kemper et visite la chapelle de Kerfeunteun. Le 29, nous le trouvons à Douarnenez. De là, il se met en route, « à pied et le sac sur le dos », vers la pointe du Raz. Il visite la chapelle de Comfort et la chapelle de *Ma c'halon*.

Nous le rencontrons ensuite à Pont-Croix, à Audierne, à Plogoff, à Beg ar Raz ; puis il prend la route de Lok Ronan, où il arrive le mardi 30 septembre. La poignante solitude de ce bourg désert ne lui arrache que cette exclamation : « Vilain bourg ! » Il n'a pas un mot pour l'admirable église ! En route pour Lann Veok. Le 1^{er} octobre, il est à Brest ; il visite la rade. Le 2, il va à Plougastel-Daoulas. Le samedi 4, il est à Landerneau. Le lendemain, il va vers Lesneven, puis au Foll-Goat, puis à Saint-Pol. Le 6, il est à Morlaix, à midi. Il visite le couvent. Le 7, il est à Saint-Jean-du-Doigt ; de là, il revient à Morlaix, puis passe au Huel-Goat, visite les mines de Poullaouen, et s'arrête à Carhaix.

De Carhaix, il rentre à Scaër... Le 10, il va se promener à Penn Coat Loc'h. Le 1^{er} novembre, il va à Clohars Carnoet ; le lundi 3 novembre, il assiste à la messe des morts à Moëlan. Il rentre à Kemperlé, le 5.

La fête de Noël l'amène à Arzanno ; il assiste à la messe de Minuit. Il est venu là, chercher le souvenir de Marie. Une note inachevée sous-entend l'émotion de sa recherche :

« Fanche me dit : Pellan, etc... »

Et il s'arrête craignant d'achever la confidence de Fanche, mais cet etc., il l'a développé dans ces vers de *Marie* :

J'essayai de revoir, Seigneur, était-ce un crime ?
Celle qui près de moi, dans notre âge innocent,

À votre saint banquet s'assit en rougissant.
Je ne la nomme plus ! Mes yeux avec tristesse
La cherchèrent en vain, cette nuit, à la messe ;
Dans la paroisse en vain je la cherchai depuis,
Elle a quitté sa ferme et quitté le pays...

Et à ceux qui ont contesté la réalité de cet amour d'enfance, après cet aveu que Brizeux n'a pas voulu confier même à son carnet, j'en veux signaler un autre, naïf et complet dans son expansion, celui-là : le voici, textuellement copié sur un morceau de papier jauni, tel qu'il est écrit au crayon, de la main de Brizeux :

« Écrit, assis sur les gaules du Pont Kerlo, aujourd'hui lundi, 4 septembre 1843, à 2 heures. C'est la dernière fois que je vois le doux pont rustique. La route nouvelle arrive jusqu'au bas de la vallée. Encore un an, tout sera changé... Ô mon cœur ! »

Donc l'idylle du Pont Kerlo n'est point un simple jeu de sa plume et c'est bien son cœur qu'il a raconté dans ce touchant roman de *Marie*.

On a pu dissenter longuement sur les confidences des camarades de Brizeux, interpréter les silences obstinés du poète, et, de part et d'autre, croire ou ne pas croire à l'existence de Marie, ^[7] désormais le doute est impossible. Nous avons l'aveu de Brizeux, et les sceptiques ne pourront plus que sourire, s'il leur plaît, de ces amours avec la petite Bretonne. Tout est vrai, et Marie *Pellann* a existé... Ô mon cœur !

Il paraît avoir passé sept mois à Lorient, du 8 septembre 1834 au 1^{er} mai 1835. Il note avoir écrit à Lorient l'*Élégie de Le Braz*, et avoir fait une excursion à Karnak par Enn Tell (Etel), Erdeven, et Plouharnel. Il va ensuite à Locmariaker, à Hall-Ré (Auray), le 11 avril, à Belz, Trec'h-neve, Plou-hinek, Riantek. Et le voilà de retour à Lorient.

Il part pour Skaër, le 4 mai 1835, par Kemperlé et Moeland ; le 7, il est au Faouet, et visite Sant Di Boenn, et le 8, Santez Barba et Saint-Fiacre. Le soir même, il est à Scaër. Il y reste jusqu'au 15 ; puis va passer quelques jours à Kemperlé et revient à Scaër par Arzanno, Lok Gwennolé et Kerien.

Il est de retour à Scaër, le 20, pour assister à une noce ; le 24, il va à Guiseriff. Le 25, c'est vers Coadri qu'il se dirige. Il quitte Skaer, le 28, pour aller à Pontivy, par le Faouet, Priziac, Ploerdut, Guémené, Lok Malo, et

Malguennec. Le 30, il repart de Pontivy pour Scaër, en passant par Melrand, Bubry et Plouay.

Le 9 juin, il donne une lutte à Scaër pour fêter son départ.

Quelques lettres et d'autres documents, par leurs dates, fixent encore d'une manière sûre divers séjours du poète en Bretagne.

La *Prière des laboureurs* est datée de Scaër, août 1843.

Le 4 novembre 1845, il est à Scaër. Le 2 octobre 1846, il habite à Lorient, rue de la Mairie, 19. Le 27 mars 1846, il est à Scaër. Le 27 juillet de la même année, une lettre est encore datée de Scaër. Le 18 septembre 1854, c'est de Scaër qu'il écrit à son ami Lacaussade. Le 8 octobre, il est à Quimper, « en halte. »

La préface des *Histoires Poétiques* été écrite à Scaër ; elle est datée du 30 novembre 1854.

Le 8 juin 1855, il habite 8, rue du Front, à Quimper. Le 13 juin de la même année, il est à Douarnenez, hôtel de Norwège et il y passe quelques jours. Il écrit de là :

« J'habite un petit port charmant. Toute une population de pêcheurs qui, dans peu de jours, enverra chaque matin plus de six mille bateaux à la recherche de la sardine. C'est une population douce et forte et ne parlant guères que le Breton. La baie, où pourrait manœuvrer toute une escadre, est une des plus belles de l'Europe. Je l'admire après celle de Naples. Les campagnes environnantes sont pleines de charme, et habitées par la plus belle race qui a conservé son costume. Je suis donc en pleine Celtique. »

Le 24 octobre 1856, il est à Scaër. Le 20 décembre, il y est encore. Le 17 août 1857, il séjourne à Brest.

M. G. Fraboulet a publié dans la *Revue de la Société d'Emulation des Côtes du Nord* quelques lettres de Brizeux qui nous donnent d'autres dates des séjours de Brizeux en Bretagne. Les voici :

Scaër, 19 octobre 1812.

Scaër, 5 décembre 1842.

Brest, 28 juin 1856.

Brest, 25 août 1857.

Lorient, 12 novembre 1857.

Comme on peut le voir, la plupart de ces lettres sont datées de Scaër, et le petit bourg breton est toujours nommé par Brizeux avec joie. C'est à Scaër que le poète avait établi pour ainsi dire son quartier général et j'ai été fort heureux de voir que mes recherches étaient légitimées en quelque sorte par cette affection même, et, mieux encore, que le titre que j'avais choisi pour les rassembler avait paru bon à Brizeux pour noter les impressions de sa vie dans un bourg breton.

Quelle n'a pas été ma joie, en effet, de trouver parmi les documents mis à ma disposition par M. Lacaussade, un cahier de notes dont le titre est celui-ci : *Séjours à Scaër*. Et avec quelle émotion je l'ai lu : à chaque page, j'y retrouvais la confirmation de traditions encore vivantes, de souvenirs recueillis par moi, et j'y rencontrais des personnages, enfants alors, hommes graves aujourd'hui ; j'y suivais au jour le jour et, dans leur ordre même, les événements qui m'avaient été contés et dont l'authenticité s'appuie maintenant du témoignage du principal personnage.

Scaër, « dont le nom, » dit Cambry, « est assurément peu fait pour la musique et pour la poésie » — Cambry n'avait pas prévu Brizeux — Scaër est à cinq lieues de Quimperlé. La commune est la plus grande du Finistère ; elle a 12.000 hectares et près de 6.000 habitants. Le Faouet, Guiseriff, Gourin, Châteauneuf du Faou, Coray, Briec, Rosporden, Bannalec, voilà les petites villes ou les bourgs voisins. Il y a cent ans, deux forêts considérables couvraient une partie du canton de Scaër : Coatloc'h et Cascadec. Bien des arbres étaient tombés déjà, avant que Brizeux y vînt habiter : et bien d'autres encore sont tombés depuis. Il y a cent ans, selon Cambry, l'état des rues de Scaër était déplorable. « Une eau fétide, infecte et verte se putréfie dans de sales rigoles. Dans le cœur de l'été même, une boue épaisse empêche de les traverser. L'hiver, ce bourg offre l'aspect d'un marais impraticable... Presque toutes les maisons de Scaër sont couvertes de paille, incommodes et mal fabriquées. »

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi ; les rues sont fort praticables, même en hiver, et les maisons sont habitables aussi, en toute saison. Il n'en était peut-être pas encore tout à fait de même du temps de Brizeux ; mais on était moins exigeant, dans ce temps-là, quant au confortable et à l'élégance ; et si

Cambry a vu Scaër avec des yeux de prosateur et de statisticien, Brizeux ne l'a jamais regardé qu'avec des yeux d'amoureux et de poète.

À considérer les choses, et les bourgs, sans prévention d'aucune sorte, Scaër est un gros bourg sans caractère ; c'est une large rue toute droite, qui est la grande route de Rosporden au Faouet, et sur laquelle s'embranchent de petites rues tortueuses, dont quelques-unes, la rue de Coray entre autres, ne manquent pas de pittoresque. L'agglomération des maisons augmente à mesure qu'on s'avance dans la Grande Rue ; à droite, la place du Marché et l'École et maintenant, la Gare, car le chemin de fer vient de s'allonger jusqu'à Scaër ; au bout, à gauche, l'Église, une grande église moderne un peu nue et, sur la pente, un peu au delà, à droite, le château des Kerjégu.

Il y a quelques années encore, on voyait à gauche et en avant de l'église nouvelle, un illustre débris de l'ancienne, la Vieille Tour. Après des négociations orageuses et non sans opposition et sans colères de beaucoup de paroissiens de Scaër, la Vieille Tour a été vendue à la fabrique de Guiseriff, bourg voisin et rival de Scaër. Les vieux n'ont pas vu sans douleur s'en aller les charrettes qui emmenaient pierre à pierre leur célèbre clocher et, un moment, on a pu craindre des esclandres. Du temps de Brizeux, les choses ne se seraient pas passées avec cette tranquillité, et les gars de Guiseriff auraient du batailler pour avoir leurs pierres. Aujourd'hui on est plus calme, et les bardes qui, autrefois, auraient entonné le chant de guerre, se sont bornés à faire lutter dans les airs les deux coqs des clochers. Le coq de Guiseriff et le coq de Scaër ont échangé des boutades rimées et toute la verve des deux paroisses s'est dépensée en chansons.^[8] N'est-ce pas ainsi que tout finit en France, et Scaër n'est déjà plus qu'un morceau de la France nouvelle.

Ceux qui veulent admirer l'ancien clocher de Scaër vont désormais à Guiseriff, dont il domine la petite église. Quelle honte ! aurait dit Brizeux, qui aimait trop Scaër pour ne pas partager les rancunes séculaires.

La beauté de Scaër est surtout dans sa campagne : ses deux forêts, Coatloc'h et Cascadec, sa jolie rivière l'Izole, ses prairies opulentes, ses petits chemins, ses « chemins creux^[9] » surtout, profondément encaissés entre de hauts talus où saillaient d'énormes racines, encerclés de branches vertes ; ses chapelles : Coadri, Penvern, Saint-Jean, Plazcaër, Saint-Paul,

Saint-Adrien, Saint-Gwennolé. Le pittoresque de Scaër est dans ses costumes : celui des hommes a presque disparu ou s'est totalement transformé ; celui des femmes subsiste et, malgré quelques modifications aussi, demeure l'un des plus élégants de la Galerie Bretonne.

Mais « la merveille de Scaër, » dit Cambry, c'est sa fontaine de sainte Candide. « Elle n'est éloignée de la commune que d'environ quatre cents pas géométriques ; elle coule sur un fond de schistes, se divise en deux branches : une d'elles arrose des prairies et va se perdre dans l'Izole ; l'autre, dirigée par un conduit de quatre pieds de largeur sur quatre à cinq de profondeur, passe à côté du cimetière, remplit une cuve de granit de quatre pieds quatre pouces de large sur vingt et un pouces et demi de profondeur, se rend dans les derrières du grand chemin et se perd aussi dans l'Izole. »

La fontaine a, d'après Cambry, soixante pieds de longueur, seize de large et sept de profondeur. De mémoire d'homme, elle n'a jamais tari. Son eau est limpide et délicieuse, mais comme fontaine et canal sont à ciel ouvert, les terres, qui s'éboulent et les feuilles qui tombent auraient vite fini de la corrompre, si, chaque année, on ne prenait soin d'en faire le curage.

C'est l'occasion d'une grande fête pour les habitants de Scaër ; elle a lieu dans les derniers jours de septembre. On appelle cela : *sharza'r mammenn*, vider la source. Chaque maison de Scaër doit fournir un travailleur ou payer deux francs. Le travail, commencé vers huit heures, se poursuit au milieu des plaisanteries et des rires, interrompu par de copieuses beuveries ; il est achevé vers cinq heures : le lendemain, l'eau a reparu ; le surlendemain, la fontaine a repris son niveau, qui restera le même, toute l'année.

C'est aux veillées, aux « fêtes de charroi, » aux cérémonies des baptêmes, des « aires-neuves, » aux danses, aux luttes, aux pardons, [\[10\]](#) qu'il faut chercher encore le charme de la vie bretonne à Scaër, et c'est ce que Brizeux y aimait. Il y aimait aussi les eaux courantes. Il écrivait de Scaër, à la date du 27 mars 1846 :

« L'épigramme de ma vie est dans ces deux vers de sainte Beuve :

Je passerai ma vie à voir couler les eaux,
Comme un roseau de plus au milieu des roseaux. »

Jusqu'à ces dernières années, loin de tout commerce et à l'abri de la civilisation, si j'ose m'exprimer ainsi, Scaër avait gardé les anciennes mœurs et les anciennes coutumes. Sur les choses et sur les êtres, la vieille empreinte bretonne demeurait fortement marquée. Je ne crois pas qu'elle puisse subsister longtemps désormais, et il faut se hâter de regarder, pendant qu'on le peut encore. Tout ce que Brizeux a cherché, ce qu'il a vu, ce qu'il a aimé, tout ce qui fait le pittoresque de Scaër doit disparaître selon la loi des choses : le chemin de fer a touché le vieux bourg perdu.

Voici le dragon rouge annoncé par Merlin.

C'est chez les Rodallec que le souvenir de Brizeux a été conservé le plus fidèlement, c'est à leur porte qu'il faut frapper, si l'on veut réveiller la chère mémoire du poète. L'un d'eux, Youen, tient toujours l'auberge paternelle, qui fut hospitalière à Brizeux ^[11]. La maison a changé d'aspect, depuis ce temps : on m'a montré cependant à gauche de l'auberge actuelle, dans la partie occupée maintenant par M^{me} Le Ber, née Rodallec, au premier étage, la chambre où coucha le poète à son arrivée dans le pays ^[12].

C'est une vaste pièce carrée qui n'avait alors qu'une petite fenêtre fermée par un volet de bois, il fallait choisir entre l'air ou la lumière, et cela devait embarrasser Brizeux parfois. J'ai dit : une chambre ; c'était plutôt un dortoir. ; il y avait quatre lits, et, souvent, pendant la nuit, la porte s'ouvrait bruyamment pour laisser entrer des compagnons de chambrée : marchands, colporteurs, rouliers, saulniers, rien moins que des poètes.

Brizeux a fixé le souvenir d'un de ces hôtes de l'auberge :

Courbé sur un ballot et traînant un bâton,
Quand l'Auvergne vit-elle arriver un Breton ?
Mais toujours le vieux Jean nous vient de sa montagne,
Sans plaindre son chemin et son labeur, s'il gagne.
Plus vieilli, plus cassé, Jean revient tous les ans.

Du moins, pendant le jour, ces nomades allaient à leurs affaires et laissaient le poète à ses vers, qu'il écrivait auprès de la lucarne ouverte. On finit pourtant par obtenir du propriétaire quelques carreaux de verre, et Brizeux, y voyant plus clair, put narguer le froid et la pluie.

Plus tard, il prit une chambre dans la maison d'une M^{me} Debureau, près de l'église ^[13]. Le cimetière était devant lui.

Si jamais vous cherchez la maison du poète,
Près du clocher du bourg ma rustique retraite
S'abrite, et devant moi, sous leur tertre allongés,
Silencieux amis, les morts restent rangés...

Creusée avant le jour une fosse béante
Trop souvent au réveil me glace d'épouvante ;
Puis j'entends un corps lourd rouler dans ce trou noir
Et ce sont à l'entour des cris de désespoir...
Soudain avec horreur ma fenêtre se ferme
Et j'unis ma prière aux sanglots de la ferme...
Mais pour le catéchisme, allègres, triomphants,
Essaim blond des hameaux, arrivent les enfants ;
Ou l'on sonne un baptême et la noble marraine
Sous le porche gothique entre d'un pas de reine.
Si c'est un jour de noce, alors pourpoints nouveaux
Et robes écarlates inondent les tombeaux ;
Et coups de feu lointains, musettes toutes proches
Rivalisent de bruit avec le bruit des cloches.
Ainsi joie et douleur, je connais tout du sort ;
J'ai devant ma maison et la vie et la mort.

Souvent, pendant la nuit, quand il avait fini d'écrire ou quand l'huile manquait à sa lampe, Brizeux s'approchait de la fenêtre et regardait ceux qui dormaient là. [\[14\]](#)

Ces insomnies du poète, les jeunes filles du bourg, curieuses, les connaissaient bien : elles les surveillaient de leurs fenêtres et en causaient entre elles, le lendemain. Le plus souvent, rentré chez lui vers onze heures, Brizeux travaillait jusqu'à deux et trois heures du matin ; aussi restait-il au lit très tard, ne se levant guère avant dix heures, autre sujet d'étonnement pour les gens de Scaër.

C'était bien là, d'ailleurs, les façons d'un Parisien, d'un *paòtr Paris*, comme on l'avait surnommé tout d'abord avec quelque méfiance ; mais la bonté de Brizeux, en dépit de son costume et de ses habitudes de citadin, devait bientôt, au bourg et dans les villages, le faire accepter non plus comme un étranger, mais comme un hôte. Le poète l'a constaté lui-même.

Le soir où j'arrivai, le chien noir dans sa loge
Aboya. Les deux chats accroupis sous l'horloge
Hérissèrent leurs poils et l'enfant réveillé
Dans son berceau se prit à vagir effrayé.
La fermière sur moi fixait un œil farouche...
Si j'arrive, aujourd'hui, le rire est sur la bouche ;
L'enfant me tend les bras au bord de son berceau,

Le chien sur mes genoux vient poser son museau.
Sur la cendre à mes pieds les chats viennent de même ;
Les voilà tous amis de celui qui les aime.

Et c'est à la bonté de Brizeux qu'il faut attribuer ce miracle : à sa bonté, à sa simplicité. Il avait, presque dès le premier jour, essayé de modeler sa vie sur celles de ses nouveaux amis. Il avait commencé d'abord (9 septembre 1832) par se commander un habit breton, dont il nous a conservé le prix dans ses notes.

Ar braghoul	7 ^f 50
Ar chupen glaz	15 »
Ar chupen gwenn	9 »
Ar gilet gwenn	9 »
Ar bodreo	3 15
Ann tok	6 »
	49 ^f 65

Et c'est, ainsi vêtu, qu'il se met à parcourir la campagne de Scaër et y lier des relations. Il note dans ses cahiers les noms de ses nouveaux amis, Yann Moëzan, Corentin Guillaud (28 ans), les quatre Postic, Louise Gouic.

Il va à Kerveguen, où demeurent Jérôme Huiband et sa sœur Anna, « jolie fille. » Il fait connaissance avec les vicaires, Aotrou Rouz et Aotrou Ab Grall, « braves gens, » avec le recteur Biwall, qui semble lui plaire moins que ses vicaires.

Le 20 mai (nous sommes en 1834), il est invité à une belle noce. Il met l'habit breton et danse toute la journée.

« Le prix du repas de noces est de un franc par tête^[15]. Le soir, on boit dans les verres les uns des autres, on s'enivre, on va reconduire la fille, et on soupe chez elle. » Tant de choses pour un franc par tête ! Heureux temps ! Heureux pays !

À Kerzéré, il fait la connaissance de Charles Sinkin, « l'amoureux de Virgile. » Sinkin a étudié à Gourin et à Kemper, mais, à son retour au pays, il s'est remis à labourer avec son père. Quelle joie pour lui de connaître le poète breton ! Tous les deux, aux heures libres, s'amuse à dialoguer les Églogues. Brizeux rencontre bientôt le frère aîné de Charles. Celui-ci porte

encore l'habit breton, mais il se destine au notariat. Ce *mais* de Brizeux n'est-il pas amusant ? Et c'est le *paotr Paris* qui sermonne le paysan en mal de défroquer et qui « fait tout pour exciter la flamme bretonne chez cet excellent jeune homme. »

Et l'amour de Virgile fait des prosélytes. Le 1^{er} juin 1834, Brizeux va se promener à Kerveghen : Jérômik lui montre son bouvillon et ils lisent ensemble l'épisode d'Aristée. Le jeudi suivant, il y retourne pour offrir son Virgile à Jérômik [\[16\]](#).

Le vendredi, 5, il assiste à la messe à Coadri. Il y rencontre des gens de Vannes allant en pèlerinage à Coray et des gens de Coray allant à Sainte-Anne. « On a peu de foi aux saints trop voisins de sa maison. »

Comme on le voit par ces notes, c'est le culte de la Bretagne et l'amour de la poésie que le bon poète breton essayait de répandre autour de lui. On pourra penser qu'il apportait à Scaër plus que ce qu'il y venait prendre.

Brizeux toutefois ne venait pas chercher seulement à Scaër ce qu'on appellerait aujourd'hui des documents pour ses poèmes ; certes, il avait toujours été curieux des mœurs et des coutumes de Bretagne, et l'un des mérites de ses livres, c'est d'en être le fidèle reflet : mais souffrant, désabusé, l'esprit las, le cœur froissé, ce qu'il demandait aux grands arbres, aux eaux courantes, au foyer de la ferme et de l'auberge, à l'amitié des humbles, c'était la santé du corps et la paix de l'âme.

S'il est plus d'un orage, il est plus d'un refuge :
J'en sais pour mon esprit et j'en sais pour mon cœur.

Là, tout ennui s'apaise et je suis maître et juge,
Je suis maître de mon bonheur.

Ces vers ont été écrits au bord de l'Izol ; et ceux-ci qu'il intitule *Effusions*, nous disent, comme tant d'autres, la joie de son arrivée au pays breton.

Vous le savez, vallons, bois, lande, à mon retour,
Comme je vous tendais les bras avec amour !
Peuplades des hameaux, solitudes des grèves,
Sources qui bruissiez chaque nuit dans mes rêves,
Immobiles étangs purs comme le cristal,
Géant pétrifiés, aïeux du sol natal,
Vous avez entendu, dans ces heures de fièvres,
Les exclamations qui sortaient de mes lèvres,

Et dans mon humble église, embrassant les pavés,
Si je vous ai béni, mon Dieu, vous le savez.

D'autres notes de Brizeux nous livrent, plus sûrement encore que ces vers, cette joie du retour, et, de parcourir le cahier de son séjour à Scaër en 1842, nous initiera plus complètement aux incidents de sa vie.

« Arrivé vers une heure. Une petite voiture de Rosporden me conduisait. Oh ! lorsque je me suis dit : Me voilà dans la paroisse ! Lorsque j'ai vu les arbres de Coat Loc'h ! Lorsque j'ai mis pied à terre ! Après un si long temps !... Merci, mon Dieu !... Louisa Rodalec m'a tout de suite reconnu... Le bruit de mon arrivée se répand et les enfants arrivent, qui me saluent comme un ancien ami. Victorine a bientôt 15 ans, le fils aîné, 9, le gros Youen, 8. Puis la bonne Marie Jannie accourt.^[17] Comment suffire ? Le soir, ce bon Jakez Robin restait devant ma porte, n'osant entrer. Puis j'ai été voir les parents de Berthel ; j'ai vu son enfant et sa veuve. Mais lui, le pauvre ami, je ne l'ai plus trouvé ! Quand je suis entré dans l'aire de l'autre Rodalec, j'ai vu le plus beau jeune homme venir à moi, me disant de suite dans le meilleur français : « C'est vous, Auguste ? — *Ia, vad*, ai-je dit en Breton. » Et nous voilà amis comme devant ! » (Note du 4 octobre 1842).

Il faut parcourir les notes de cette année 1842 pour comprendre à quel point Brizeux s'intéressait à la vie de la paroisse et combien sincèrement il aimait ses amis.

« Le soir, souper chez M. Keransquer. » Tout le monde lui chante des chansons bretonnes. « C'est comme s'ils disaient : nous sommes toujours vos amis. Moi je pensais à Jéromik. Hier, on m'avait dit : Il n'est plus à Kerveguen. Sa sœur Marianna, la pauvre et jolie Marianna,^[18] est morte. Le père a été obligé de quitter sa ferme ; le fils a failli être soldat ; il lui a fallu travailler chez son cousin Ann Avellou ; enfin, là, il s'est marié : mais toute la famille a quitté Scaër. Ils sont sur la frontière de Gourin, à l'endroit nommé Kerguz. Aujourd'hui, j'ai dit au vieux Rodallec : « Prenez un journalier et laissez votre fils venir avec moi à Kerguz. » Le jeune homme ne demandait pas mieux. J'ai revu les landes de Gui-Scriff. Vers une heure nous étions à Kerguz. La vieille mère m'a aussitôt reconnu et son cœur s'est réjoui, car on me croyait mort. Pour Jéromik, il était à Gourin. Ainsi notre voyage est perdu ! Nous allions partir, lorsqu'on nous dit : Voici Jérôme ! Nous nous sommes embrassés de bon cœur. Il m'avait écrit, il y a six mois,

quand je lui annonçai mon arrivée. Même sa femme alla chercher de l'encre à Gourin, puis la lettre fut remise à une mendiante pour la mettre à la poste, mais la mendiante la supprima, de sorte que, moi n'arrivant pas, Jérômik avait sur moi les mêmes idées que sa mère, mais enfin me voici. La femme qui sait mon nom, s'appelle Maï ; ^[19] elle est douce et jolie et ils ont l'air de s'aimer. Le père est encore robuste et le grand-père comme un vieux chêne. On me dit : « Ne viendrez-vous pas, Auguste, passer quelques jours avec nous ? » Je promets et enfin nous partons...

« Il est nuit, à notre arrivée à Scaër, mais un souper nous attendait, le bon Bertrand et moi (Bert ou Bed est le diminutif). »

« Jeudi 6, vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 octobre. Revoir les lieux et les gens que j'aimais. Lundi 10, j'ai remis l'habit de Cornouailles. Bed m'a dit : « Si tu veux le demander à mon père, nous irons tous deux à Gourin et de là à Kerguz. »

Et voilà les deux amis en route. Partout on le prend pour un soldat. ^[20] À Kerguz, il arrive, en prétextant qu'il a perdu son chemin, et demande si on peut le loger. Les hommes se chauffaient, les femmes filaient. On le reconnaît enfin et tous de rire !

On lui donne le meilleur lit, mais dans ce lit trop chaud, un *gwele-cloz* sans doute, il a peine à s'endormir. Pourtant, écrit-il, « j'étais heureux enfin, loin de tant de tristesses, et tous les chants de mon cœur répondaient à la chanson nocturne des grillons. » Puis il va se promener avec Sinkin et Bed dans la forêt de Coatloc'h, plusieurs jours de suite. Le dimanche 16 octobre, Bed et lui sont à Guiseriff Il y a des luttes à Sant Vodé ; Bertrand soutient l'honneur des gars de Scaër. L'adversaire était un fier lutteur aussi et âgé de vingt ans comme Bed, mais n'ayant pas, comme lui, « cette beauté que chacun admirait. »

Le lundi 17, il assiste à une fête de charroi, à Saint-Jean. C'est la fête qu'on donne à ceux qui ont conduit le mobilier à la nouvelle maison. Job Ferrec « régale ses amis de tripes et l'hydromel. (*dour-mel*). » On fait circuler la coupe, chacun boit et la passe à son voisin. On lui chante *Paotred Plomeur* et *Ni zo bepred* ; Brizeux est heureux que ses chansons bretonnes soient ainsi populaires. Et puis on s'agenouille, pour dire les prières en

breton et en latin pour la prospérité de la nouvelle maison. « C'était beau, écrit le poète, et touchant ! Mon cœur battait ! » Et on se remet à boire.

Le 18 octobre, Jérôme Huiband et sa femme viennent de Kerguz lui rendre sa visite. Il les invite à dîner. Le lendemain, il va se promener à Kermarc'h avec M. Bec, l'instituteur. Le surlendemain, avec M. Bec encore, il va finir la journée à Kerbarz.

Le dimanche 23, il assiste à la grand'messe, où doit parler le nouveau recteur. « Il parle mauvais breton. » Jérôme de Kermarc'h vient lui emprunter des livres. Le 27 octobre, il va faire une excursion poétique sur les hauteurs de Ker 'nounn. Le 28, il visite la chapelle de Penvern. Le samedi 29, il travaille toute la matinée, pour achever le *Chant des Lutteurs*.

Le mardi 1^{er} novembre, il va boire à la *Fontaine du Barde*, à Kerbarz. Le mercredi, il fait une visite à la chapelle de Coadri avec Bed et Jakez. En route, on lui raconte les légendes du lutin Pôtrik de Miné Sant Daïd, de « l'herbe qui égare. » Ils passent par le *berred ar Saozon*, cimetière des Anglais. Le dimanche 5, il joue à la boule au Pont Ledan. Le mardi, il va à Kerminé et à Crec'h-Meinec.

Le 11 novembre, il note que « laisser le trépied sur le feu fait blanchir et vieillir le maître de la maison. » Le 14, les loups ont paru dans le bourg et ont enlevé des moutons. Le jeudi 17, il constate qu'il est au mieux avec le recteur, celui qui parle mauvais breton. Il est si bien même, qu'il soupe au presbytère, le dimanche 20. Le mercredi 23, a lieu la *foar ienn Scaër* ; c'est la foire des domestiques. Le 25, son « bon petit Corentin » lui envoie la traduction en vers bretons de son poème : *Aux Prêtres de Bretagne*.^[21] Le 2 décembre, il achève la lecture de Corneille ; et il s'exclame, non sans raison : *Corneille à Scaër !* Le samedi 3, « désordre et corruption » dans le bourg. C'est l'élection d'un conseiller départemental. Et Brizeux ajoute : « Je n'écirai pas ces turpitudes. » Comme il a raison ! Le lendemain, il va à la chapelle de Plaz Kaër, avec Jérôme.

Le lundi 5 décembre, il est en visite à Kerbarz, chez Treiz. Un jeune garçon de douze ans apprend à lire en breton. On ne sait pas un mot de français dans la ferme et on s'en loue. La mère dit :

Non ha oui,
Setu Gallec ann ti.

Oui et non,
C'est le français de la maison.

Le 6 décembre, il va à Kermarc'h et à Kerveguen, où il voit « la fille de la pauvre Marianne. » Il la baise « au front ! » Le 7, il est à Laignevéon, à Coat Scaër Vraz (Kosquer). Il voit le tumulus. Les Floc'h, puis les Fich de Kerridec lui font une aimable réception. Le jeudi, il se promène à Kerforn, avec Bed et lui lit un épisode des Bretons. Le dimanche 11, il assiste à la grand'messe et aux vêpres. « Toute cette paroisse chantant ensemble le Credo, tous ces hommes si graves avec leurs grands cheveux, leurs braies plissées, leurs habits de toile, si blancs et si uniformes, toute cette harmonie m'attire et me charme sans cesse. Puis c'est le dernier dimanche de ce séjour. Voilà que j'ai été retenir la voiture qui me mènera au Faouët. Il faut partir demain. Le soir, chez Henry Rodallec, un homme m'a abordé en chantant *Ni zo bepred et Paotred Plomeur...* »

Le lendemain, il ne peut se décider à quitter sa « terre épique. Ce sera pour après-demain. » Et il va se promener au Pont Ledan, roulant dans sa tête un « épisode sur Kerbarz, très simple, écrit-il, mais qui ne tourne pas selon les exigences de ma poésie : l'idéal dans le vrai. »

Enfin, le mardi, il fait ses préparatifs de départ. Il va voir quelques amis. Au moment de rentrer chez Rodallec, « quatre immenses gars de Ker Ann Varz et de Ker Ridec, » qui l'attendaient là, lui prennent la main et, en la lui secouant ferme, s'écrient : Monsieur, *ni zo bepred Bretouned*.

Le 14 décembre, il part ; Bed l'accompagnera jusqu'au Faouet. « Au revoir, Scaër ! »

Et c'était au revoir, en effet, qu'il disait à chacun de ses départs, tant il avait hâte de revenir chercher à Scaër ce qu'il ne trouvait que dans sa Bretagne : la paix de l'âme, le repos du corps, la vie simple au milieu de ses humbles amis.

Ces vers Bretons en sont un témoignage :

KIMIADOU

Allaz ! Setu ann de da guitaat ho prô ;
Kenavo, Kerneviz ; ià, tud vad, kenavo.
— Kenavo, den iaouank ! Mes deuet c'hoaz, deuet !
Perak mont kuit pa ver gant ann holl dut karet. [\[22\]](#)

Dès 1835, Brizeux avait fait prix pour un séjour prolongé à l'auberge de Rodallec : « Ma pension sera de un franc par jour, déjeuner, dîner, souper et coucher, le vin non compris. »

Mais son dîner de midi, Brizeux presque toujours le prenait dans quelque ferme, où il s'asseyait à la longue table, mangeant avec appétit, comme ceux de la maisonnée, les crêpes, le pain noir et le lard salé, buvant le cidre jaune et le lait doux sans grimace.

Il tenait à le gagner, d'ailleurs, ce repas du jour et souvent il allait travailler dans la cour de la ferme, au jour de la batterie. Les paysans l'y appelaient.

Allons, seigneur, allons, malgré vos mains si blanches,
Prenez un des fléaux pendus là dans les branches.
De sueur, comme nous, venez mouiller le grain,
Pour y songer, ce soir, en mangeant votre pain. »
J'obéis, et mes coups cadencés avec règle
Des épis bondissants firent jaillir le seigle ;
Puis, m'éloignant : « Ce soir, regardez ma maison ;
Pour ranimer vos cœurs, je fais une chanson.
Ma lampe vous dira quelle peine réclame
Mon pain mystérieux, mon pain qui nourrit l'âme.

Le repas du soir, il le prenait chez Rodallec. Il y avait encore à l'auberge, en 1895, — elle vient de mourir, à l'âge de quatre-vingts ans — une vieille cuisinière, Annaïk ^[23], qui était au service du maître d'hôtel d'alors, entrée dans sa maison à l'âge de dix-neuf ans. Elle a bien connu Brizeux, la brave Annaïk, et se rappelle les friandises qu'il préférait à son souper : des crêpes au lait, des flans d'œufs, des laitages. Annaïk était une bonne cuisinière et Brizeux trouvait, le soir, à l'auberge, un repas copieux et bien préparé que ses promenades du jour et la maigre chère du dîner de midi lui faisaient trouver meilleur encore. Les convives habituels étaient l'instituteur Le Bec et Bleiz le gendarme, tous deux pensionnaires de Charles Rodallec, et Jakez et Berthel. Le repas achevé, Brizeux allait s'asseoir dans le fauteuil de l'âtre ; on plaçait un verre de vin blanc près de lui, et les histoires commençaient, les bonnes histoires qu'il racontait à la gloire du pays de Bretagne, en bourrant et en débourrant sa petite pipe de terre, éteinte presque aussitôt qu'allumée ^[24]. Car c'était sa manière à lui de fumer ; et, le lendemain matin, autour de son fauteuil, Annaïk — je l'ai vue fumer comme un homme ; elle fumait peut-être déjà du temps de Brizeux —

Annaïk faisait, pour elle ou pour d'autres, une ample récolte de ce tabac de poète... Le verre, lui, je suppose, devait rester plus d'à moitié plein ; cela devait être aussi sa façon de boire ^[25], à ce grand écouteur et à ce grand bavard, pour qui la pipe et le vin blanc étaient plutôt comme les prétextes à prolonger la causerie des veillées.

J'imagine, pourtant, qu'il ne parlait pas autant qu'on veut bien le dire, et sans doute encore, s'isolant dans quelque rêverie, se penchait-il parfois, comme il est si bon de le faire, dans ces larges âtres bretons, pour regarder, au-delà de ces quatre murs noirs, enduits de suie grasse et brillante, le petit morceau d'azur étoilé qu'on aperçoit tout là-haut.

Les enfants, d'ailleurs, devaient l'interrompre sans scrupules, écoutant volontiers certes les belles histoires qu'il contait, mais gourmands plutôt de ce beau sucre blanc qu'il avait toujours dans ses poches et dont il leur faisait des gâteries. Il entendait bien, tout de même, qu'on le gagnât un peu : de celui-ci, il exigeait la récitation des prières en langue bretonne ; à cet autre, bel enfant joufflu, il demandait de « faire le gros ventre, » ayant toujours pour tous, avec le morceau de sucre convoité, quelque tape amicale et quelque bonne parole. Aussi comme ils l'aimaient leur « tonton Brizeux. » « Quand on avait dit M. Brizeux, on avait tout dit », telle est la touchante assurance que me donne un des enfants d'alors, aujourd'hui directeur de l'Ecole de Scaër, M. François-Louis Rodallec.

Le maître d'école Jean Le Bec, le gendarme Bleiz, le vieux facteur boiteux Jakez, tous les Rodallec, depuis son ami Bertrand et Charles son hôte jusqu'aux enfants de celui-ci, le vieux colporteur Jean, le cloutier, le tisserand, les femmes et les jeunes filles du voisinage, tels étaient les habitués de ces veillées d'auberge, ces humbles, au milieu desquels Brizeux a voulu vivre comme un frère.

Ces amis des veillées, le poète les retrouvait au jour dans leurs maisons et dans leurs boutiques. Il allait s'asseoir chez le cloutier, pour lequel il a fait une chanson bretonne.

Er vourc'h abaoe ma chomann,
Morzol ann tacher a glevann.
Hed ann deiz, hed ann nôz, ez skô !
Skei a ra he vorzol atô ^[26].

Il entrait chez le tisserand.

Toujours de son logis, le tisserand me guette,
J'entre donc et tandis qu'il lance la navette,
Pour l'égayer un peu j'entonne une chanson.
Mes vers et son métier chantent à l'unisson...

Il les retrouvait, tous ceux du bourg et ceux de la campagne, les jours de dimanche et de fête et se plaisait à leurs jeux. Il était grand joueur de boules et de galoche^[27] ; il organisait des luttes. À Scaër, terre classique des bons lutteurs, c'était le moyen de gagner les garçons. Il payait des sonneurs pour faire danser, et, au pays des belles filles, il était sûr ainsi de faire battre tous les cœurs sur son chemin. La nuit même, il était le confident, le fauteur peut-être, des projets de rondes clandestines et de *jabadaos* mystérieux, interdits par le presbytère.

Aujourd'hui, la danse, qui est autorisée par le clergé aux « pardons » et aux noces, n'est pas tolérée à d'autres fêtes. Au 14 juillet et au mardi-gras, qui sont des « demi-dimanches, » les filles dansent pourtant — et même il est d'usage de mettre, pour ces jours-là, des tabliers de coton neuf — mais elles devront se confesser de leur faute. On ne danse jamais le dimanche.

Du temps de Brizeux on était plus sévère encore. Écoutez-le raconter avec malice un de ces bons tours qu'il s'amusait à jouer à M. le Curé, avec le vent et la neige pour complices.

Cette nuit, un sonneur a mis le bourg en fête.
Son hautbois retentit à vous fendre la tête.
On danse sur la neige et, le long du chemin,
Sont marqués bien des pas qui se verront demain.
Oui, qui seront comptés demain au presbytère,
Là, dans son noir enclos muet et solitaire...

Non ! rien ne trahira cette fête de nuit ;
Ô danseurs, le vent d'est en emporte le bruit.
Le blanc et mou duvet retombe et vous protège ;
Vos pas silencieux s'effacent sous la neige.

S'il payait le sonneur, aux danses d'hiver, il payait, aux danses d'été, de pleines mannes de cerises et, sans doute, jeunes filles et garçons, avec les noyaux, selon qu'ils retombaient à droite ou à gauche, jouaient à qui se marierait dans l'année.

Ces jeunes filles, on ne sait plus leurs noms, ou on ne veut pas les dire. Elles venaient de Coat Forn, ou de Kerbarz, de Coaltoc'h ou du Moulin du

Duc, de Kerveguen, de Kerbaskiou, de tous les côtés de la paroisse, avec leurs frères ou leurs fiancés, tous amis de Brizeux.

On se rappelle un peu plus nettement parmi les grandes amies, la fille du meunier, celle de Keros, et la belle Maï^[28]. Celles-là étaient les plus voisines du bourg ; c'était chez elles que Brizeux allait dîner le plus souvent peut-être ; c'était pour elles peut-être aussi qu'il organisait ces danses.

A. Lexandre parle encore de combats de coqs que notre poète aurait patronnés à Scaër. Cela m'étonne, et je dirai pourquoi. Brizeux, grand arpenteur de pays, ne chassait pas, et il y avait, à cette horreur de la chasse, des raisons de sensibilité qu'il a contées dans la pièce intitulée *La Mort d'un Bouvreuil*.

Il avait quinze ans ; on lui avait mis au bras son premier fusil, il allait par les champs, tout à la joie d'avoir fui l'école et à l'espoir de rapporter un glorieux butin. Un bouvreuil paraît, Brizeux vise, le coup part. Hélas ! la pauvre petite bête en tenait dans l'aile.

De son gosier saignant un petit cri plaintif
Sortit, quelque duvet vola de sa poitrine.
Puis, fermant ses yeux clairs, quittant la branche fine.
Dans les joncs et les buis de son meurtre souillés.
Lui, si content de vivre, il mourut à mes pieds.

Je le connais, le grand serment que le poète fit alors, pour l'avoir fait moi-même, au même âge, après un meurtre semblable ; je jetai mon chapeau sur l'oiseau tombé à terre et dont je n'osais pas regarder les derniers battements d'ailes et je rentrai tout triste à la maison. J'aurais pu, moi aussi, écrire ces vers du doux Brizeux :

Oui, sur ce chanteur mort pour mon plaisir d'enfant,
Mon cœur à moi, chanteur, s'attendrit bien souvent.
Frère ailé, sur ton corps je versai quelques larmes ;
Pensif et m'accusant, je déposai les armes...
Ton sang n'est pas perdu. Nul ne m'a vu depuis
Rougir l'herbe des prés ou profaner les buis.

Comment admettre que notre poète eût pu organiser ces horribles batailles de coqs, qui répugnent à des cœurs moins sensibles que le sien ? N'est-ce pas lui qui refusait de monter dans une charrette surchargée de sacs de châtaignes et, malgré que, pour lui plaire, le voiturier consentit à en

abandonner trois sacs, qui préférerait faire à pied la longue route, ne pouvant se résoudre à voir pendant si longtemps peiner le pauvre cheval.

Le mors a déchiré sa bouche,
Le brancard écorche ses reins,
Plaie où vient bourdonner la mouche.
Les enfants arrachent ses crins...

Las ! Jô-Wenn, toi qui sur la lande.
Du point du jour à son déclin,
Tondais les poussés de lavande,
Près de ta mère, heureux poulain !

Au pardon de Sant Matelinn (8 juin 1834), il offre 20 francs pour séparer deux lutteurs dont l'acharnement lui fait peine.

Sa pitié pour les êtres allait plus loin encore. C'est lui qui donnait « une belle pièce de dix sous » à un enfant du bourg pour retirer « lentement, sans blesser le vieil arbre, » un morceau de granit serré entre deux racines d'un chêne.

Cette pitié pour les arbres, cet amour pour les chênes et les hêtres de Bretagne, son œuvre les respire d'un bout à l'autre.

Kanomb holl ann dero, roue ar c'hoajou braz !
Kanomb holl, tud iaouank, ha kanomb ar gwe glaz.
Kriz eo ann hini a drouc'h ann dervenneed !
Allas ! Kement a we e Breiz zo diskarret !

Ar gwe a zo santel !

Gant he zeliou stank braz eunn dero kant bloasiad
Ha gant he vleio hir war he choug eur Breiziad
A zo evel diou vreur, hep laret gaou,
Leun a nerz, a vuhe, kren ha kaled ho daou.

Tal va bez, tud iaouank, c'houi lakai eunn derven [\[29\]](#)...

Et c'est en breton qu'il a dit cela comme si la vieille langue devait mieux exprimer sa tendresse. Combien de ses poèmes français, d'ailleurs, *Les Hêtres de Lo-Théa*, *L'Arbre du Nord*, *Le Hêtre*, *Le Chant du Chêne*, et combien des vers des *Bretons* ou de *Marie* nous disent le culte qu'il avait

voué aux arbres de son pays. Dans la durée des arbres, il y avait pour lui la force d'un symbole.

Ce chêne fut planté par nos libres aïeux ;
Il est bien doux de voir l'arbre qu'ont vu leurs yeux.
Comme nos vieilles mœurs, cependant, sa racine
S'altère, et le géant penche vers sa ruine.
Maire, si j'étais vous, je crierais dans le bourg !
« Des pieux pour ses rameaux, de la terre à l'entour ! »
Dix générations ont vécu sous son ombre,
Après nous nos enfants y fleuriraient sans nombre.
Pour nos aïeux, pour nous, et pour nos descendants,
Ne laissons pas mourir ce géant des vieux temps !

C'est par cette bonté, par cette sensibilité qu'il marquait à tous les êtres, c'est par la mémoire qu'on en garde que le poète survit le mieux au pays de Scaër.

Cette pitié pour les humbles, il n'en a pas été seulement l'écrivain plus ou moins heureux, — et par là il serait pour Coppée, comme un oncle à la mode de Bretagne — il l'a réellement vécue et pleurée de toute son âme pendant ses séjours au pays.

Qu'est-ce autre chose, ce délicieux poème de *Marie*, sinon l'écho d'un premier cri de tendresse vers une humble fille qu'il aima, sinon de tout son cœur d'enfant, du moins de tous ses souvenirs de jeune poète. *Les Bretons* qu'il a chantés, ce ne sont guères — quoi qu'il y ait prétendu, un moment — les prêtres, les bardes et les princes de notre Bretagne héroïque ; ce sont nos paysans, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, tous ces Bretons de la campagne qu'il connut et qu'il aima. *Les Bretons* sont une épopée familière, et partout ailleurs, dans son œuvre, ce sont les laboureurs, les conscrits, les moissonneurs, les vanneuses, les pêcheurs, les pèlerins ; c'est Jacques le maçon, Job et son cheval, c'est le cloutier, c'est le jardinier. Voilà les meilleurs héros de ses poèmes les meilleurs peut-être, et voilà les amis des meilleurs instants de sa vie. Quand, plus tard, il veut donner une sœur à Marie, une sœur à son Anna des *Bretons*, c'est Nola qu'il chante à côté de Primel, et ces deux-là sont toujours de la même famille.

C'était vers la pauvre Bretagne, et vers le petit bourg de Scaër que son esprit revenait toujours ; c'est là qu'il avait laissé son cœur.

Il est au fond des bois, il est une peuplade,
Où, loin de ce siècle malade,

Souvent je viens errer, moi, poète nomade,

Là tout m'attire et me sourit !
La sève de mon cœur s'épanche et mon esprit
Comme un arbuste refleurit.

Là aussi, son retour était fêté. Il le rappelle dans une note de *Telen Arvor* :

« Après une trop longue absence, l'auteur de ces poésies venait de rentrer en Bretagne, et dans un village souvent habité par lui. Son arrivée y fut à peine connue que d'anciens amis, des jeunes filles, des enfants déjà grands, accoururent à sa maison. Et quelques uns, comme pour avertir qu'ils étaient toujours des siens, se mirent à chanter le refrain d'une de ses chansons.

« Est-il salut plus courtois à l'oreille du barde ? Ici ce n'est point l'amour propre qui doit être heureux. » Décembre 1843.

C'est cette joie du cœur qu'il a traduite en vers dans le *Journal Rustique*, III.

C'est vraiment à ces séjours dans ce calme pays qu'il faut attribuer cette influence de simplicité de douceur, qui enveloppa si étroitement son âme d'artiste que Paris et l'Italie sollicitaient parfois ardemment.

Ô chère solitude ! Et pourtant, je le jure,
Arts élégants, bronzes, peinture,
Je vous aime, rivaux de cette âpre nature.

Hélas ! me préservent les cieux
De vous nier jamais, symboles radieux,
Charmes de l'esprit et des yeux.

« Brizeux, écrivait-il. Jules Simon, ne pouvait se passer ni de la Bretagne (Il commençait à la regretter le jour même où il la quittait) ni de Paris ^[30] ni du soleil. Ces trois amours l'ont condamné à une vie vagabonde, partagée entre Arzanno, Paris et Rome, » C'est Scaër et non pas Arzanno qu'il fallait dire. Oui, Scaër, Paris et Rome, telles furent les trois affections de son âme.

Scaër pour y puiser à cette première source de l'inspiration poétique qui est la nature. Il le dit dans sa *Poétique Nouvelle* :

Oui, c'est dans les hameaux, c'est à l'ombre des bois,
Au pays enchanté des parfums et des voix,
Que, dans chaque saison, de froidure ou de flamme,
L'homme sent bien la vie et voit grandir son âme...

Il est beau, quand tout meurt, flétri par l'intérêt,
Seul, comme un prêtre antique, errant sous la forêt,
De recueillir en paix son exhalaison pure,
Pour raviver le monde à ton souffle, ô Nature !

Paris, où l'on apprend la vie, cette science sans laquelle il n'est pas de poète.

Dût ton cœur se briser, poète, cependant
Il faudra te plonger au fond du gouffre ardent ;
Comme Dante, il faudra dans cet enfer descendre,
Là vivre dans le feu, nouvelle salamandre.

Rome, ville sainte, sol sacré, terre épique,

Où l'esprit parle haut plus qu'en tout autre lieu,
Ou comme dans l'Eden erre l'ombre de Dieu.

Mais, en Italie même, il n'oublie pas sa Bretagne. De Rome, il écrit à Berthel, tout fier de son *pen-baz*.

Puis, je porte à la main un bâton de Bretagne,
De nœuds égaux formé, garni d'un bot de fer.

Il est heureux de retrouver un souvenir du pays à Saint *Maulo*, nom italien de Saint-Malo ;

Enfin, je découvris ton humble basilique.
Ah ! cirques et forums, colonnades et tours,
Comme tout disparut ! Et durant quelques jours,
Mon pays me revint, frais et mélancolique.

En entendant un joueur de *piva*, il songe aux *biniou* de Bretagne... À la Spezzia, ce ne sont pas des fleurs d'oranger qu'il veut qu'on lui cueille ; il fait arrêter sa voiture pour avoir des fleurs d'ajoncs. À Florence, il voit « le char celte. »

À Florence, au milieu des arts dans leur splendeur,
Pour un enfant de l'Ouest ce char a sa splendeur.

Et partout, c'est sa mère et sa Bretagne qu'il voit, sa mère qui a voulu rejoindre si loin « son fils absent, son fils malade, » sa Bretagne qu'il a emportée dans son cœur de « Barbare » au pays du soleil, en vrai « fils du barde Guielan. »

Aussi, n'est-ce pas pour symboliser ces trois affections qu'il écrivait, en prenant congé de ses amis, son adieu ces trois langues chères : « Adieu, *addio kenavo* ! ». Mais il faut remarquer que dans ces trois adieux, la formule bretonne seule exprime l'idée du retour.

D'ailleurs, en faisant son voyage de poète à ces pays d'inspiration, l'homme simple et bon ne sera jamais un boulevardier à Paris, ni un simple touriste à Rome. Il était un artiste et un voyageur, comme il était, en Bretagne, un vrai gars de Seaër, M. Jules Simon nous l'affirme : « Sans être pauvre, il était réduit à vivre « le peu et quelquefois de très peu. En Bretagne, il passait son temps dans les fermes. À Paris et en Italie, il menait ce qu'on appelle la vie de Bohème. Du moins, quand il revenait de ce pays de Mürger au pays breton, Brizeux n'avait perdu ni la bonté ni la simplicité qui étaient son charme, et qui avaient fait de lui le plus aimé des habitants de la paroisse.

Pourtant ni le souvenir de Paris revenait
parfois impérieux :

Au fond d'une campagne, errant de chêne en chêne.
Vous vivez de repos, d'oubli, d'obscurité ;
Arrive de Paris un papier cacheté,
Le démon de la ville en sort et se déchaîne [\[31\]](#)

Il fallait quitter Scaër, en toute hâte ; mais quand il voulait partir, c'était à qui le retiendrait en lui vantant les douceurs de l'amitié et les bienfaits de la vie calme.

Non ! plus de ces départs subits !
Vous voilà paysan, un fils de nos campagnes...
Qui ne sait vos chansons, de la plaine aux montagnes ?
Vous parlez notre langue et portez nos habits.

Et si Brizeux leur répondait :

Ah ! si parfois l'esprit vers la cité m'appelle,
Mon cœur est à la lande et je reviens fidèle...

Eux insistaient encore :

Eh bien ! ne quittez pas ces déserts embaumés ;
Sage, contentez-vous du blé que nos mains sèment,
Oh ! demeurez toujours près de ceux qui vous aiment
Et près de ceux que vous aimez.

Il sentait, d'ailleurs, tout le bienfait physique des séjours à la campagne.

Il écrivait à Lacaussade, le 17 février 1858, trop tard, hélas ! pour pouvoir profiter des bons conseils qu'il donne aux autres, si cordialement :

« Entre deux accès d'une abominable toux, deux mots à votre intention. Comment vous êtes-vous trouvé du voyage à Rostrenen ?... Un malade

expert vous en supplie : ne faites plus abus des livres qui, le soir, brûlent les yeux ; abstenez-vous du tabac qui vous surexcite et vous ôte le sommeil ; il ne faut pas s'user avant l'âge. Plongez-vous dans la nature, dans le travail de votre jardin, et, comme un jeune ouvrier, jouissez du bonheur de vous sentir fort. »

Il y avait bien des regrets dans ces lignes écrites peu de mois avant sa mort, comme il y avait bien de l'espoir, dans cette invocation à la nature chantée en pleine-force, quelques années auparavant :

Je veux errer encor dans ces belles prairies,
M'imprégnant de soleil, de lentes rêveries,
Regardant briller l'herbe et trembler le roseau,
Et l'oreille attentive à ce que dit l'oiseau.
Que le troupeau vaguant près du pâtre immobile,
L'aveugle sur la route agitant sa sébile
Et les bruits de la ferme et la paix du hallier,
Le chevreau sur mes pas accourant familier,
M'attirent. Dans tes bras, nature, je me livre !
Sois aimante à qui t'aime et montre moi ton livre.

Quelquefois Brizeux imaginait de solenniser son départ par une fête qui en marquât sûrement la date. C'est ainsi qu'en 1834, il organisait une grande lutte *pour faire ses adieux à Scaër*.

C'était en juin. Le dimanche 7 juin, son ami Berthel va faire bannir la lutte à Bannalec, à Kerrien et à Saint-Urien. On pense si la nouvelle devait être bien accueillie ! « Le vieux Daniel de Kerrieu a dit que la lutte lui ferait plus de plaisir que quatre écus. » Ce jour même, on avait banni la lutte à Scaër au sortir de la grand'messe. « La joie est partout ! »

C'est le mardi qu'a lieu la lutte. Le matin, c'est un bal *gherné*, sur la route. Vers midi arrivent les lutteurs et les coureurs ; les auberges sont pleines. Les anciens conseillent les jeunes.

Les courses ont lieu depuis l'auberge de Rodallec jusqu'à la route de Bannalec. Brizeux en a noté les péripéties et a conservé pour la postérité les noms des vainqueurs. Les voici, tels qu'il les donne.

JEUNES GENS DE 18 ANS.

1^{er} Prix, Jakez Robin.

2^e — Herri ar Goff.

3^e — Robin l'ainé.

HOMMES (30 ANS).

1^{er} Prix, Un tailleur. (Admirable !)

ENFANTS DE 12 À 15 ANS.

1^{er} Prix, Kristoc'h ann Deiz.

2^e — Bertrand Rodallec.

3^e — Louzik ann Deiz.

Les courses achevées, on se précipite vers le pré de Rodallec ; les *binious* sonnent. L'arbre des luttes scintille au soleil, portant dans ses branches des chapeaux, des mouchoirs et des galons d'argent ; c'est Rodallec qui le porte. L'ami Berthel, lui, conduit le mouton noir, dont les cornes sont entourées de rubans et de lacets d'argent. La foule suit !

Les commissaires sont Sevenet et Ar Goff. Voici Brizeux qui s'avance vers le groupe des lutteurs et leur rappelle qu'il faut lutter loyalement et ne pas se porter de mauvais coups.

La lutte commence. Ce sont d'abord des enfants de quinze ans. Per Prijann et Kristoc'h ar Goff obtiennent un prix *ex-æquo*. Puis, les jeunes gens de dix-huit ans ; Herri ar Goff obtient le premier prix ; Iann Riwall de Guiseriff a le second. Au tour de ceux de vingt ans, maintenant. Ce sont « deux admirables lutteurs » qui se partagent la récompense : Renan ar Goff de Guiseriff et Rouz. Herri Salaün et Ronan Fleitour, les vainqueurs de la lutte suivante, ont vingt-cinq ans. Le prix du chapeau, c'est Mikel Salaun qui le gagne. Il luttait contre Ronan Fleitour, un des meilleurs lutteurs de Scaër ; mais Salaün est un vieux routier, « beaucoup trop âgé pour lutter avec le jeune Fleitour, » et l'honneur est sauf tout de même.

Pour finir, c'est le prix du mouton. Korentin Guillomat de Scaër, bien qu'il n'ait guère que trente ans, est le plus fort lutteur du pays, Il s'était réservé pour la dernière lutte. Il est le grand triomphateur de la journée.

Et, en *post scriptum*, Brizeux fait le compte de ses dépenses.

Mouton et cordon d'argent 4^f50

2 chapeaux 5 »

4 mouchoirs	3 80
Rubans	3 »
Prix en argent (courses)	3 »
— (luttés)	3 »
Bancs	3 »
TOTAL	25 ^f 30

Heureux pays, heureux temps, qu'on me permette de le dire encore, puisque pour 25 fr. 30, on pouvait amuser plusieurs paroisses, boire dans les verres les uns des autres et souper chez les filles pour un franc et, pour un franc encore, déjeuner, dîner et coucher à l'auberge, et se faire, par dessus le marché, des amis qui fêtaient votre arrivée et qui pleuraient à votre départ.

Et certes, c'était une affection sincère de part et d'autre. Brizeux avait trouvé là de vrais amis et, dans toutes les maisons, il pouvait se dire chez lui.

Un jour qu'on fauchait chez Jérôme Olivier, dans un petit pré au bord de l'Izole, Bertrand Rodallec, le grand ami de Brizeux, et son neveu Youen, l'aubergiste actuel, un enfant à cette époque, étaient venus chercher le poète pour l'emmener à cette fête du foin qu'on coupe. Brizeux a noté quelque part dans ses *Histoires poétiques*, presque toutes écrites à Scaër, le souvenir d'une faucherie. Voici ce court poème :

« À l'œuvre ! Et le premier au frêne que voilà,
Qu'il embrasse s'il veut ma filleule Aliza. »
Bertrand, modérez-vous, ô travailleur superbe !
De son immense faux comme il va rasant l'herbe,
Et partout dans les foins passe et luit l'acier bleu.
Tous les bras sont raidis et les gosiers en feu...
« À présent la plus lente à retrouver sa meule
Devra tendre la joue, oui, fût-ce ma filleule, »
Or Bertrand fut si vif et si lente Aliza,
Que cet heureux faucheur par deux fois l'embrassa.

Est-ce de Bertrand Rodallec qu'il s'agit ? Le parrain d'Aliza était-il notre Jérôme ? On ne me l'a pas dit au bourg, mais voici ce qu'on m'a conté.

Les faucheurs, un peu las, s'étaient assis au bord de la petite rivière. Le poète était en veine de gamineries ; il avait pris le petit chapeau de Youen

et, non sans se l'être quelque temps laissé tirailler par l'enfant, tout à coup le tenant bien à la fin, il l'avait jeté à l'eau. Youen saute dans l'Izole et le repêche, mais à peine de retour, il se jette sur le poète, saisit son grand chapeau à larges bords et l'envoie à son tour dans la rivière ; et puis ! non content du talion, c'est à grand renfort de cailloux qu'il précipite la descente du feutre. Jérôme, avec la politesse d'un hôte, — la rivière au bord de son pré était bien un peu sienne — Jérôme d'un bond fut debout, prêt à sauter dans l'Izole pour rattraper l'épave que le courant emportait ; mais Brizeux l'arrêta.

— C'est bien fait pour moi, dit-il ; son petit chapeau vaut bien le mien. Ayant chaud comme tu as, Jérôme, je ne le laisserai pas mettre les pieds dans l'eau.

Bref, ce fut Bertrand qui, par des manœuvres savantes, à quelque coude de la rivière, repêcha le chapeau à la pointe de son bâton. Les grands bords solennels avaient piteuse mine, Jérôme et Bertrand s'en désolaient et menaçaient Youen de certain châtiment paternel au retour.

— Non ! dit Brizeux, mon grand chapeau est bien mieux ainsi ; j'ai eu ce que je méritais. Et pas un mot au père Rodallec ! Viens-t'en, Youen, que je t'embrasse !

Il ne faudrait pas croire pourtant que cette bonté de Brizeux ne fût que sensiblerie et enfantillage. Elle était profonde et sérieuse : il était de ceux que la peine des autres fait souffrir.

Un soir d'hiver qu'il était à table chez Rodallec, il entend du bruit dans la rue, un bruit inusité à cette heure ; il s'informe : c'était un homme du village de Kergroac'h-Skiriou qui arrivait entre deux gendarmes, un homme qui passait pour honnête jusque-là, un pauvre homme de ceux sur qui les soupçons tombent vite. Certaine vieille femme avare, ne retrouvant plus son argent caché, avait accusé cet homme de le lui avoir pris ; et on l'avait arrêté sans plus de façons. Brizeux s'indignait que, sans preuves, sur un simple soupçon, on pût flétrir un brave homme. Quelle ne fut pas sa douleur en apprenant que ce malheureux était veuf et que ses trois enfants, tous jeunes, étaient restés seuls au logis. Vite, il achète un pain de dix livres, et le porte à ces petits qu'il rassure. Il ne les quitta qu'après avoir mis près d'eux une vieille femme du voisinage, et revint alors sous la pluie prendre sa

place au coin du feu. Mais il n'avait plus faim, au retour ; il fut triste toute la soirée.

Le lendemain, il alla voir la dénonciatrice et fit si bien qu'elle se remit à mieux chercher son trésor et qu'elle le retrouva tout entier. On pense quelle joie ce fut pour Brizeux, quand on délivra le pauvre homme.

Il faut lire les quelques lettres du poète conservées par Bertrand Rodallec pour comprendre à quel point il avait voulu mêler sa vie à celle de ses amis de Scaër, avec quelle bonne simplicité il parlait d'eux et leur parlait, s'intéressant à tous les événements de la paroisse.

Il écrivait, le 27 septembre 1856, de Lorient :

« Mon cher Bertrand, je sais qu'une cruelle épidémie sévit dans la paroisse et même dans le bourg, qu'ainsi Navelou fils et sa femme sont morts. Je dois donc craindre pour mes amis de Scaër, pour toi et ta famille, et pour M. Le Bec à qui j'ai écrit, il y a dix jours, et qui ne me répond pas. Toi, mon cher ami, sois plus obligeant et tâche, par le prochain courrier, de m'envoyer quelques lignes. Dis-moi si le mal augmente ou s'il touche à sa fin. À Lorient, il y a aussi des malades mais pas de morts, que je sache. Mon projet est d'aller prochainement à Quimper en passant par Scaër. À présent que tu es chef de maison, pourrais-tu me recevoir ?

« Mes bons souvenirs à ton père, à tes parents Rodallec, à mes amis Jakez, Huiband, etc. »

Il ne se bornait pas, d'ailleurs, à demander des nouvelles de l'épidémie. Il se multipliait pour envoyer des conseils et des remèdes. Il essayait d'agir sur l'esprit du maire pour le décider à prendre des mesures de protection.

— On ne peut rien faire avec les paysans, objectait celui-ci.

— Oui, je le vois bien, répondit Brizeux ; on ne peut rien faire avec vous.

Brizeux, déjà souffrant de la maladie de poitrine qui devait l'emporter, passa l'hiver suivant dans le midi. Parmi les quelques lettres inédites du poète que M. G. Fraboulet vient de publier dans le *Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, il en est une datée du 20 janvier 1857, à Montpellier. Il venait de traverser Tours, Poitiers, Bordeaux, Toulouse, cherchant le soleil, et « ne trouvant que la pluie. » Il se promettait d'aller à

Marseille, puis de remonter à Tours. De là, il gagnait Paris et Corbeil, où il allait voir son demi-frère, M. Boyer, au mois de février 1857.

À quelques mois de là, le 27 juin 1857, Brizeux revenu à Lorient, écrivait encore à son ami Bertrand.

« Je veux te remercier, mon cher Bertrand, de l'aimable visite que tu as faite à ma mère, lors de ton voyage à Lorient. Elle y a été sensible et pour elle et pour moi.

« Ainsi ton mariage est enfin accompli, sans doute avec la fille de Navelou. J'aimerais bien à t'aller visiter dans ton ménage et passer encore quelques jours avec vous et mes bons amis de Scaër. Tiens-tu toujours ton auberge et, comme l'an dernier, pourrais-tu toujours me recevoir ? Réponds-moi à Quimper, poste restante. J'y serai samedi prochain. Mais je n'espère pas, cette fois, revenir par Scaër. Il n'est guères probable que, par ce mois de travail, tu puisses toi-même t'absenter.

« Donc, cher Bertrand, écris-moi en m'envoyant quelques nouvelles du pays. Quel a été le remplaçant de M. Le Bec ? Depuis qu'il a quitté Scaër, je n'ai plus de nouvelles de celui-ci.

« Bien à toi, pôtr Kerné.

« Mes bons souvenirs à ton père, et aussi à tes parents ; puis à Jérôme Huiband, Jakez, etc... J'oubliais de te dire que le rhume qui me gênait si fort au mois d'octobre s'est enfin guéri, mais j'ai dû passer trois mois dans le midi de la France, les trois mois les plus durs de l'hiver. Le reste, je l'ai passé à Paris. »

Ah ! Le mauvais temps et le mauvais rhume, on les retrouve souvent dans les lettres de Brizeux.

« Tous les jours, j'ai envie de retourner à Scaër, écrit-il à un autre Rodallec, où, comme vous le savez, je me plais beaucoup ; mais ces pluies continuelles m'en ont toujours retenu et ma famille elle-même s'oppose à mon départ. En attendant un temps meilleur, j'envoie mes amitiés à votre femme, à vos enfants et à la bonne Annaïk ; et vous, Charles, je me rappelle à votre souvenir ! »

C'est vers 1845 que Brizeux ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Ses lettres nous en font suivre plus sûrement la marche. Il

est à Scaër au mois de novembre de cette année, et il s'y attarde en dépit des médecins.

« Entre autres appuis, écrit-il, il faudrait celui de la santé et, tandis que je vous écris, je souffre de partout. Les médecins me répètent que je ne devrais pas rester sous ces brouillards, mais il faut les laisser dire. Scaër, 4 novembre 1845. »

Il luttait, d'ailleurs, avec courage contre le mal qu'il n'ignorait pas.

« Quant à moi, je combats encore contre mon mal de l'an passé ; il m'en revient des atteintes, et, aujourd'hui plus que jamais, il n'y a que de constantes chaleurs qui me puissent ramener à mon état. Scaër, 27 juillet 1846. »

Tous les ans, à l'arrivée de l'automne, il sentait plus vivement son mal.

« Ma santé commence à se ressentir de la mauvaise saison et ce serait mon désir de partir prochainement pour le midi. Rue de la Mairie, 19, à Lorient, le 2 octobre 1846. »

Mais, à peine le printemps revenu, la fièvre de Bretagne le prenait et il fallait qu'il revînt à Scaër.

« Cher ami, écrit-il à M. Lacaussade, deux lignes seulement pour vous annoncer mon arrivée sur la terre natale, une amélioration sensible dans ma santé et une paix du cœur qui me permet déjà de travailler. Quand je ne fais pas de poésie, je suis plongé au milieu de cette franche nature et de ses habitants qui, en secouant leurs cheveux, viennent à l'envi me serrer la main. »

Et il reprend ses promenades.

« Je vais, le bâton de voyage à la main et, chemin faisant, rimant et poète moi-même, dit-on. »

Ils s'en vont, par les bois, par les monts, par les prés,
Et jouissent tout seuls des nymphes et des fées.

Quimper, 8 octobre 1854.

L'air de Bretagne avait pour lui, il le pensait quelquefois, non moins de vertu que celui du midi. L'air pur et l'eau pure, cette eau fameuse de la fontaine Sainte-Candide, fraîche, abondante, intarissable. Il écrit de Scaër, à la date du 24 octobre 1856 :

« Cher ami, je veux boire pour vous une grande tasse à la fontaine de Sainte Candide... J'y ai trouvé à la fois et de la joie pour l'âme et de la force pour le corps, car, arrivé très souffrant et depuis des semaines, je vais repartir assaini par cet air pur, retrempé dans ces eaux transparentes dont je veux boire en votre honneur. »

Ce mieux dont il se targuait ne devait pas durer, car une charmante lettre à M. Lacaussade, du 20 décembre de la même année, nous le montre aux prises encore avec la toux.

« Vous savez que, depuis quatre mois, si je ne vous en ai rien dit, j'ai été fort souffrant d'une bronchite féroce, qui d'aiguë est devenue chronique et ne fait guère que de céder. Mais il me reste une laryngite (Et voilà les mots horribles que j'ai dû apprendre !) pour laquelle j'irai passer le plus dur de l'hiver dans le midi de la France, J'ai plein espoir de revenir avec une gorge assez forte pour faire avec vous une bonne partie de franc rire. Faites donc provision de bonnes histoires et aussi de vers. J'en rapporterai fort peu. J'avais cependant une belle imprécation à lancer contre la déesse Tossa !... Mais poètes, historiens, philosophes, pères de l'Église, j'ai relu toute l'antiquité grecque et latine, avec une admiration toujours plus grande pour leurs poètes ; pour le reste donnant plus d'une fois la couronne aux modernes. Voilà, cher ami, l'emploi de mon esprit pendant ces tristes mois. Mon cœur, je le mettais à raviver cette bonne vieille mère qui se désole déjà de la séparation prochaine mais qu'elle-même approuve et se résigne et me conseille. Croyez aussi que je pensais mainte fois, tout en ne leur écrivant pas, aux chers amis (Ceci pour la divine Valmore à qui vous le rapporterez) et à notre Athénien Husson et à vous, mon aimable poète, à vous. »

Le Midi, parfois aussi, lui rappelait le mauvais temps de l'automne en Bretagne. Il écrit de Bordeaux, le 20 décembre 1856 :

« Cher ami, me voici descendant vers le midi de la France pour raffermir ma santé contre les dures attaques de ce dernier automne. Je me faisais donc une joie de revoir le soleil, mais le vent siffle très froid sur la maison Bonnafous. »

Le mal s'aggrave de jour en jour ; il a passé l'été de 1857 en Bretagne ; à l'automne, il est rentré à Paris. Il écrit, toujours à son ami :

« Vous ignorez que, depuis plus d'une quinzaine, je vais toujours déclinant. Voilà pourquoi je n'ai pas été vous prendre à l'heure du dîner : une ombre ne dine plus ! Il n'y a que le soleil qui puisse me ranimer, mais le soleil lui-même est malade. »

Hélas ! le soleil ne devait pas se guérir pour lui et le temps meilleur ne revint pas. Il avait quitté Scaër avec déchirement.

Voici la dernière lettre de Brizeux aux dernières heures de son dernier séjour en Bretagne. ^[32] C'est son adieu à ses amis de Scaër qu'il reverra pas. Elle est datée du 2 décembre 1857.

« Mon cher ami, voici, en te faisant une nouvelle visite, ce que j'espérais te porter moi-même, mais le mauvais temps est venu. Le mauvais temps m'a rendu malade. Je suis si faible que je me décide à partir pour Paris dans l'espoir que le mouvement de la route me sera salutaire. « À ta jeune femme, à ton vieux père, à toi, mon cher Bertrand, mes bonnes amitiés. »

Ce qu'il envoyait à Bertrand, c'était un de ces jolis petits bonnets à la mode bretonne, un de ces petits bonnets à trois quartiers, en drap couvert de soies de toutes couleurs et de paillettes dorées, un petit bonnet de baptême pour le premier enfant de son ami. J'ai tenu dans ma main cette relique de famille, qui fut un talisman sans doute à celui qui naquit pour en être coiffé. Le petit bonnet d'alors est devenu sur sa tête un képi d'officier, et les paillettes sont aujourd'hui des galons.

Dans les premiers jours d'avril 1858, Brizeux courait au devant du soleil, à Montpellier ; c'est la mort qui l'attendait là-bas. Telle fut la vie de Brizeux à Scaër et cette vie, qui fut un repos et une guérison pour son âme, lui fut aussi une source d'inspiration. Il l'a dit :

Nul mondain ne m'a vu dans son salon doré ;
Ils me connaissent mieux, les pâtres de Cornouaille.
À leurs pauvres foyers souvent mon cœur tressaille,
Par ces cœurs primitifs noblement inspiré.
Et moi, je n'ai pas même un réduit ignoré,
Près du courtil de chanvre un toit couvert de paille.
À mon but cependant j'irai vaille que vaille,
Poète des bretons, comme eux simple, ignoré.

Ce but a été plus haut qu'il ne croyait. S'il n'avait cherché que la gloire de son pays, la gloire lui a été donnée pour lui-même par surcroît.

Ces souvenirs sur les séjours de Brizeux à Scaër ne seraient pas complets si je ne disais quelques mots encore, et la bonté d'âme du poète serait insuffisamment connue, si on ignorait que cette âme était profondément religieuse.

S'il venait chercher en Bretagne « le repos, l'oubli, l'obscurité, la liberté, » il y venait aussi chercher Dieu, plus doux à toutes les âmes au pays de l'enfance, et plus présent en Bretagne qu'en aucun autre pays, et plus vivant dans tous les cœurs bretons.

On l'a vu visitant toutes les chapelles des trêves, retournant à Coadri plusieurs fois, assistant à la grand'messe, souvent aux vêpres, « attiré et charmé par cette harmonie » religieuse.

« J'ai honte de moi, écrit-il ailleurs, et de quelques mauvais bourgeois à genoux sur des chaises, » tandis qu'hommes et femmes prient sur les pavés. Et il note encore en l'approuvant, qu'« un paysan frappe un enfant » qui riait pendant l'office.

J'ai noté déjà que Brizeux faisait réciter aux enfants de Scaër les prières en langue bretonne ; aux veillées parfois, il les interrogeait sur le catéchisme.

C'est en breton et pour les bretons de Scaër, qu'il voulut écrire ce beau cantique en l'honneur de saint Alain, *Peden al Labourerien, La Prière des Laboureurs*. C'est lui qui leur a dit :

Hoghen sellomb uhelloc'h ! Eur bed all ra vezo ;
Peb unan diouc'h he ober neuze en devezo.

Et au bas de ce cantique écrit à Scaër, au mois de la moisson (août 1843), c'est lui qui a écrit :

Da gonforti ar Vretoned
Ar beden-man em euz saved.

Il est, d'ailleurs, incontestable que l'œuvre de Brizeux est pleine des témoignages d'une foi chrétienne. Il a célébré nos mystères, poétisé les cérémonies de notre culte, exprimé très heureusement le bonheur de croire ; il semble même, — et la remarque en a été faite dans le charmant livré d' A. Lexandre : *Un Pèlerinage au Pays de Brizeux*, — il semble que ses croyances se sont précisées et fortifiées avec le temps, Nous avons un témoignage de ce progrès vers le christianisme dans une variante de la pièce intitulée *Jésus*, qui fait partie du poème de *Marie*. Dans la première édition on lit :

Ô toi qui de l'amour fis ta première loi,
Homme ou Dieu, l'univers est à jamais à toi.

Dans les éditions suivantes Brizeux a modifié le dernier vers et on y lit désormais :

Ô Jésus, l'univers est désormais à toi.

Je ne voudrais pas sembler attacher une importance capitale à cette variante. La pièce qu'elle conclut n'est certes pas d'un catholique ; la mort de Brizeux, non plus, n'a pas affirmé ses convictions dans ce sens. Du moins, peut-on dire qu'il ne séparait pas le Christianisme de la Bretagne et que sa poésie fut dévote à ces deux amours. Il y avait chez lui un vrai bonheur à revenir aux chères impressions de l'enfance pieuse.

Bonheur de revenir, et j'y cède toujours,
Vers sa pieuse enfance et ses jeunes amours.

On pourrait ajouter, je pense, et sans crainte d'être mal compris, qu'il était plus chrétien en Bretagne que loin du pays et que, mourant en Bretagne, il y serait mort en chrétien. Ce qu'il est important d'attester, c'est que grande était surtout sa frayeur de scandaliser les simples ; et qu'il parlait, pour lui comme pour eux, quand il chantait :

Koulskoude dreist ann holl vadou,
Karomb ar Christ, Doue hon tadou...

Même en Français, il écrivait :

Aimons notre pays, mais surtout aimons Dieu.

C'était une âme vraiment religieuse.

Un jour, à Paris, il se trouvait assis à un dîner non loin de M. de Lamennais, après que celui-ci eut rompu avec l'Église. On remarqua que

Brizeux lui répondait avec brusquerie et qu'il affectait de le contredire. Lamennais ne tarda pas à le remarquer lui-même et, sans doute, devinant les motifs de cette mauvaise humeur, il lui dit en souriant :

— Continuez, jeune homme : c'est d'un Breton !

On m'a raconté à Scaër une anecdote sur Brizeux par laquelle je terminerai cette étude, parce qu'elle affirme nettement sa croyance et qu'elle manifeste ce qu'il pensait du catholicisme, au point de vue de l'esthétique bretonne.

Il y a dans la paroisse, à Coadri, une chapelle célèbre dédiée à *Monsieur Christ*, comme on dit en Breton. À l'un de ses voyages à Scaër, on apprit à Brizeux que des fresques allaient en orner les murs et que ce travail était confié à un artiste du nom de Fisher.

À ce nom étranger, Brizeux dressa l'oreille.

— Est-il catholique ?

— Je ne crois pas, lui répondit-on.

— Tant pis, dit Brizeux, il ne peindra jamais bien les Bretons.

J'arrête là ces souvenirs de mes pèlerinages à Scaër. Ce sont de petits faits, de petites lettres, de petites observations et de petites remarques : mais, on le sait, il faut si peu de chose pour faire une relique, et les fidèles se contentent d'un tout petit morceau d'étoffe, faute de posséder tout le corps glorieux.

Qu'il en soit de même de ces pages, si mon lecteur pense comme moi que Brizeux est un des saints de notre paradis Breton. Comme talent, il avait fait ses preuves plus qu'il ne fallait ; il restait, pour l'enquête de canonisation, à faire connaître la bonté de son âme. Je crois que nul n'en peut douter désormais. À Scaër, on en garde un souvenir impérissable, et si son corps repose à Lorient, et si c'est à Lorient que nous lui avons élevé une statue, son âme, toute de douceur et de simplicité, est surtout vivante à Scaër. C'est peut-être là qu'est son plus radieux mausolée, dans tous les cœurs qui battent encore aussitôt qu'on prononce son nom.

1. ↑ Au collège de Redon, dans la séance académique du 22 janvier 1894.
2. ↑ Depuis que cette étude a paru dans l'*Hermine*, une thèse de doctorat a été publiée sous ce titre : *Brizeux, sa vie et ses œuvres*. Cet important travail de M. l'abbé A. Lecigne sera lu avec intérêt par tous ceux qui aiment le poète breton.
3. ↑ Deux bouteilles de vin de Constance que Lacaussade avait portées à son ami.
4. ↑ Cependant sur un bout de papier, dont j'ai donné plus haut l'autographe, que m'a offert M. Lacaussade, je trouve noté de la main de Brizeux :

I^{re} année, 1824 L^t (C'est-à-dire Lorient.)

II^e » » 25 L^t.

III^{re} » » 26 » Arras.

IV^e » » 27 »

V^e » » 28 L^t-Atz.-Paris.

VI^e » » 29 L^t-Scaër.

VII^e { » 30 Scaër. J'y vais chercher Léon
» 30 Arras.

Et plus bas :

V 1828-29 septembre. Je vais à Kemperlé avec Ernest et de là à Arzanno, au Pardon. Léon nous accompagne.

VII 1830 *Scaër*. J'y vais chercher l'abbé Léon. Habit breton, à Coadri. Nous revenons à Kemperlé. Il me conduit à Arzanno. Seul, je vais à l'Ellé.

VIII 1832 *Scaër*, 2^e voyage, avec Léon qui n'est plus abbé. Seul à Arzanno par Rédené.

1834 *Scaër* (3^e voyage).

1835 *Scaër* (4^e voyage. Sép.).

1836 *Scaër* (5^e voyage).

id. *Scaër* (6^e voyage).

5. ↑ Je laisse aux noms l'orthographe que Brizeux leur donne dans son désir de les rapprocher de leur étymologie présumée.
6. ↑ Il revenait encore d'Italie. « C'est le 23 janvier 1834, qu'il a commencé sa première leçon à l'Athénée de Marseille... Ce cours a duré à peu près quatre mois. Le cours fini, il est allé de Marseille même en Italie... Il a passé trois mois en Toscane. (Barbier à Lacaussade).
7. ↑ Parmi les plus amusantes fantaisies exécutées sur la *Marie* de Brizeux, il faut noter celle d'une américaine, M^{me} Shaw, qui est un fragment inédit de ses Mémoires, dont M. Jules Claretie a fait une chronique, dans le numéro du *Figaro* du 11 septembre 1903.

M^{me} Shaw, qui a passé quelque temps à *Scaër*, y a connu, dans l'auberge de Rodallec, une vieille servante du nom d'Anna Huet. Elle a forgé tout un roman sur de prétendues

- confidences que lui aurait faites cette vieille femme. D'après M^{me} Shaw, Anna Huet serait la Marie de Brizeux. Il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire ; M^{me} Shaw aura mal compris ce que la vieille aura pu lui dire. Moi qui ai connu Anna Huet ; ses parents et ses amis de Scaër près de qui elle a vécu ; sa nièce et filleule qui est à mon service ; les Rodallec avec qui j'en ai causé récemment et qui m'ont dit avoir refusé à M^{me} Shaw d'authentifier sa fantaisie, tous, au besoin, viendraient témoigner contre une invention ridicule. Il suffit, d'ailleurs, pour en apprécier la valeur, de savoir de quel nom est appelée l'héroïne du roman Américain : *Maric'h Hannat* ! Dans quelle langue et qui pourrait y reconnaître Anna Huet ou Marie Pellan ?</>
8. ↑ Lire à ce sujet les amusants poèmes des abbés Martin et Le May que l'*Hermine* a publiés.
 9. ↑ Pont Gour't, Dour Gaon, Hent Coz, Hentic Douarmelen, Hent Kerzéré, Hent Kerflouz, Hent Cosquer Vin, etc.
 10. ↑ Il y a un ou deux pardons à chacune des chapelles : il y en a trois à Coadri (Voir *La Bretagne qui croit*, pardon de Coadri). Le grand pardon du bourg en l'honneur de saint Alain et de sainte Candide, a lieu le dernier dimanche d'août. Les foires aussi sont intéressantes, surtout la *foar ien* en novembre ou, *foar koumananchou*.
 11. ↑ Il y avait alors deux auberges à Scaër : celle de la V^{ve} Daniel et celle des Rodallec, à la Croix d'Argent (Note de Brizeux, 10 octobre 1834).
 12. ↑ C'est en 1829, d'après une note de lui citée plus haut, que Brizeux paraît avoir séjourné à Scaër pour la première fois.
 13. ↑ En 1903, une plaque commémorative a été posée, à Scaër sur une des maisons habitées par Brizeux.
 14. ↑

Tout dort dans le village et dans le cimetière.
 Les vivants dans leur lit et les morts dans leur bière.
 Lui seul, il veille encore et bien loin dans la nuit,
 Le passant attardé voit sa lampe qui luit.
 Si sa lumière enfin décline faute d'huile,
 Il ouvre sa fenêtre et longtemps immobile,
 Là, devant son logis, il contemple envieux
 Ceux qui sous le gazon tiennent fermés leurs yeux,
 Dont nul amer soupir ne desserre la bouche...
 Heureux dormeurs, toujours tranquilles dans leur couche.
 15. ↑ Il est peut-être bon de noter, pour ceux qui ne le savent pas, qu'à Scaër, chaque invité d'une noce paysanne paie une contribution. Le prix est plus élevé maintenant que du temps de Brizeux ; pour la première journée, on paie trois francs : quand on reste deux jours, on en est quitte avec cinq francs.
 16. ↑ Au sujet de ce culte de Brizeux pour Virgile, il faut lire la très intéressante étude de M. Maurice Souriau : *Les cahiers d'écolier de Brizeux*.
 17. ↑ Une sœur d'Anna Huet, qui étant très jeune et avant d'aller à Lorient, avait servi chez les Rodallec.
 18. ↑ Telle est la forme du nom que M^{me} Shaw orthographie *Maric'h Hannat* !
 19. ↑ Maï Fornier, mariée à Jérôme Huiband.
 20. ↑ À cause de ses cheveux courts.
 21. ↑ Ce poème de Brizeux a été publié chez Dentu ; il est daté de Paris, février 1840.
 22. ↑ Hélas ! voici le jour de quitter votre pays ; — Au revoir ; Cornouaillais ! oui, bonnes gens, au revoir.
 — Au revoir, jeune homme. Mais revenez, revenez ! — Pourquoi s'en aller, quand on est aimé de tout le monde ?

23. ↑ C'est cette Anna Huel, transformée par M^{me} Shaw en Maric'h Hannat et en Maric.
24. ↑ « Je fume avec Jakez et Berthel. » (Note de Brizeux.)
25. ↑ Quand Brizeux se présenta à l'Académie, un des Quarante aurait objecté, dit-on : « Nous avons déjà Alfred de Musset ; cela suffit. » M. Lacaussade proteste vivement contre cette accusation d'intempérance portée contre Brizeux. À Scaër, la même protestation est unanime. « A la fin de sa vie, m'a dit M. Lacaussade, Brizeux souffrait d'une soif ardente causée par la fièvre qui ne le quittait guère. La phthisie dont il est mort était compliquée de diabète. »
26. ↑ Dans le bourg depuis que je demeure — Le marteau du cloutier j'entends. — Pendant le jour, pendant la nuit, il frappe. — Il frappe, son marteau, toujours.
27. ↑ Dimanche, 9 mai 1835. « Partie de galoche dans l'aire. » — Dimanche, 24 mai, même année, « joué au *pari pil paotr*. » (Notes de Brizeux).
28. ↑ « Je régale la jolie Marie-Anna de Kervéghen et d'autres. » (Note de Brizeux).
29. ↑ Chantons tous le chêne, roi des grands bois. — Chantons tous, jeunes gens, et chantons les arbres verts. — Cruel est celui qui coupe les chênes. — Hélas ! combien d'arbres en Bretagne sont abattus.

Les arbres sont sacrés.

Avec ses feuilles très abondantes, un chêne centenaire — Et avec ses cheveux longs sur son cou, un Breton — Sont comme deux frères, sans dire des mensonges, — Pleins de force, de vie, fermes et durs, tous deux.

Sur ma tombe, jeunes gens, vous mettrez un chêne.

30. ↑

Tels sont les cœurs : parfois, sous les lauriers fleuris,
En Bretagne, il est doux de songer à Paris.
Et là-bas, regrettant notre libre campagne,
A Paris, nous aimons à causer de Bretagne.
(*La Taverne*, HISTOIRES POÉTIQUES)

De cet humble village aux nobles Tuileries,
Ainsi nos souvenirs s'échangeront toujours.
Parfois, vous mêlerez mon nom à vos discours :
J'emplirai de vos vers mes longues rêveries.
(JOURNAL RUSTIQUE, II *Lettre*)

31. ↑ *Une lettre de la ville*, HISTOIRES POÉTIQUES.

32. ↑ Une des lettres publiées par M. Fraboulet et adressée à M. Briault de Lorient, est postérieure à celle-ci. Elle est datée du 17 février 1858.

À propos de cette édition électronique

Ce livre électronique est issu de la bibliothèque numérique [Wikisource](#)^[1]. Cette bibliothèque numérique multilingue, construite par des bénévoles, a pour but de mettre à la disposition du plus grand nombre tout type de documents publiés (roman, poèmes, revues, lettres, etc.)

Nous le faisons gratuitement, en ne rassemblant que des textes du domaine public ou sous licence libre. En ce qui concerne les livres sous licence libre, vous pouvez les utiliser de manière totalement libre, que ce soit pour une réutilisation non commerciale ou commerciale, en respectant les clauses de la licence [Creative Commons BY-SA 3.0](#)^[2] ou, à votre convenance, celles de la licence [GNU FDL](#)^[3].

Wikisource est constamment à la recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à nous rejoindre. Malgré nos soins, une erreur a pu se glisser lors de la transcription du texte à partir du fac-similé. Vous pouvez nous signaler une erreur à [cette adresse](#)^[4].

Les contributeurs suivants ont permis la réalisation de ce livre :

- Fabrice Dury
- Breizhbird
- Wikisource-bot
- Havang(nl)
- Phe-bot
- Tipram
- Acélan
- Cantons-de-l'Est
- Ernest-Mtl
- Toto256
- *j*jac
- Lamylo

- Guillaumelandry
- Jahl de Vautban
- VIGNERON
- Aziliz Breizh
- Kilom691
- Hsarrazin
- Galdrad
- Maltaper
- TptBot
- Phe
- Benoit Soubeyran
- Sapcal22
- M0tty
- Frédéric-FR
- Tpe.g5.stan
- SyB~Anicium
- Stamlou
- Tylwyth Eldar
- Lepticed7
- Assassas77

-
1. [↑ http://fr.wikisource.org](http://fr.wikisource.org)
 2. [↑ http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr)
 3. [↑ http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html](http://www.gnu.org/copyleft/fdl.html)
 4. [↑ http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur](http://fr.wikisource.org/wiki/Aide:Signaler_une_erreur)